

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Devant la Cour suprême du Pakistan

Bhutto se défend

« Les accusations de meurtre sont fabriquées »



M. Zulfikar Ali Bhutto, photographié en 1977. (bélino AP)

M. Zulfikar Ali Bhutto, pâle, tendu, à la limite des larmes, a comparu hier devant les juges de la Cour suprême, où se déroule le procès en appel de sa condamnation à mort pour son implication dans le meurtre d'un opposant politique. Son éloquence a permis à la défense de marquer des points, estimant les observateurs à Rawalpindi.

Pour sa première apparition en public depuis plus de dix mois, l'ancien président de la République et premier ministre pakistanais a semblé physiquement affaibli, mais l'esprit clair et animé toujours de la même rage de vivre et de convaincre. La bégum Nusrat Bhutto était présente à l'audience.

« Ces accusations de meurtre sont fabriquées. Ce n'est pas tant à moi de me défendre qu'à l'accusation de faire la preuve que je suis un meurtrier. Nous en somme loin », a notamment déclaré l'ex-président du Pakistan.

M. Bhutto a obtenu des juges une suspension d'audience et le droit de revenir s'expliquer en détail aujourd'hui sur des questions liées à sa défense.

TRAITÉ HONTEUSEMENT

Le silence a plané sur le tribunal lorsque M. Bhutto, 50 ans, la voix brisée par l'émotion, a déclaré aux juges qu'il était « traité honteusement » dans sa « cellule de condam-

né à mort » et fait état de sévices dont il s'estime victime.

Des mesures de sécurité exceptionnelles avaient été prises pour conduire M. Bhutto et ses quatre co-accusés de la prison centrale de Rawalpindi au siège de la Cour suprême. (afp)

A Thionville Jalousie homicide

Mme Rolande Parisotto, 32 ans, de Thionville devait être présentée hier devant le juge d'instruction qui devait l'inculper de tentative d'homicide volontaire ou d'homicide volontaire pour avoir voulu écraser une jeune femme.

En effet, dimanche matin elle a tenté d'écraser Mlle Wilma Marchiol, 25 ans, d'Algrange (Moselle) qu'elle avait surprise vers 9 h. 30 du matin au bras de son mari dont elle est séparée.

Depuis 4 heures du matin, elle faisait le guet sur un parking de la ville où elle avait aperçu la voiture de son ex-mari. Folle de jalousie, lorsqu'elle a aperçu le couple, elle a foncé en voiture sur sa rivale qu'elle a très grièvement blessée. (ap)

OPINION

Cris de crise

Candide Carter : il gémit déjà que « l'augmentation » du prix du pétrole brut va relancer l'inflation aux USA alors que, précisément, c'est le taux trop élevé de l'inflation américaine, près de 15 pour cent, qui entraîne un ajustement de 10 pour cent du prix du brut. Nuance.

Au contraire du président Carter, les grandes sociétés pétrolières texanes et californiennes se frottent les mains. L'ajustement décidé par l'OPEP à Abou Dhabi pour compenser l'érosion du dollar, va joyeusement influencer les bilans pétroliers américains. Leur capacité financière s'en trouvera accrue d'autant, leur permettant d'investir dans des mines, des industries ou en bourse.

C'est bien là que se situe le problème : l'usage que l'on fait en Amérique, au Proche-Orient, au Mexique ou en URSS des bénéfices tirés du pétrole.

Si cet argent était proportionnellement réinvesti dans l'économie des pays acheteurs de brut, il en résulterait un sain équilibre des courants d'échanges. Mais les capitaux ne suivent pas un mouvement pendulaire. Ils se meuvent en flux et reflux irréguliers et provoquent des déséquilibres impossibles à compenser.

C'est pourquoi l'on a voulu voir dans le quadruplement du prix du brut, en 1973, l'une des causes principales de la crise actuelle. Cet argument risque de refaire surface

tant il est plaisant de simplicité et permet l'oubli ou le camouflage des causes profondes.

La crise industrielle qui étrille les économies occidentales frappe très diversement nations et secteurs. L'Allemagne et le Japon ont rapidement retrouvé, après la hausse de 1973, une vitesse de croisière économique qui n'a plus été freinée. Et c'est précisément en Allemagne et au Japon que l'investissement a conservé sa vigueur.

De 1960 à 1970 un grand nombre d'innovations technologiques et techniques ont trouvé des applications dans l'industrie grâce à de très importantes interventions des investisseurs.

Il en est résulté une croissance trop rapide des techniques et de la productivité. Cette croissance a pu être observée pratiquement mois après mois de 1968 à 1974.

1974 voit la conjonction de nombreuses données qui forment un tout négatif entraînant un tassement de la conjoncture, et une aggravation du désordre monétaire qui ne cessait de s'amplifier depuis 1971.

L'effort fait pour accroître la productivité tombe à plat en 1974 alors qu'il aurait dû commencer à porter ses fruits. Les productions sont partout excédentaires face à des marchés qui ne peuvent plus les absorber.

GIL BAILLOD

► Suite en dernière page

Iran: échec de la grève générale

L'appel à la grève générale lancé par l'opposition politique et religieuse pour commémorer la mémoire des manifestants tués au cours des 11 derniers mois a été quasiment ignoré hier en Iran, mais des incidents ont été rapportés de province.

A Qom, au sud de Téhéran, les manifestants que des soldats en armes poursuivaient ont crié « Mort au chah ». Des informations non confirmées font état d'un mort et de quatre blessés.

A Tabriz, troisième cité iranienne dans le nord-ouest du pays, il y a eu un défilé dans l'avenue principale. Des affrontements ont été signalés et il y aurait des morts.

Le Front national a affirmé que la grève générale était « un succès à 100 pour cent dans tout le pays », mais cela est démenti par les informations disponibles.

Il semble que l'avertissement sévère lancé jeudi dernier par l'armée aux grévistes éventuels ait eu quelque effet.

province de Khouzesan (une des provinces les plus productrices de pétrole où se trouve la ville d'Abadan) a indiqué dimanche que 90 pour cent des travailleurs des raffineries de pétrole iraniennes, notamment à

Abadan, avaient repris le travail. On apprend d'autre part que la Roumanie a décidé de livrer 35.000 tonnes de pétrole brut à l'Iran.

Le ministre de l'Education nationale a pour sa part annoncé hier l'ouverture de l'ensemble des établissements scolaires à partir de samedi prochain ainsi que la reprise des cours du soir.

L'AYATOLLAH MONTAZERI A PARIS

L'ayatollah Hussein Ali Montazeri, un des chefs de l'opposition religieuse au chah, est arrivé hier en fin de matinée à Paris venant de Téhéran.

Au cours d'une conférence de presse à l'aéroport de Roissy, il a déclaré que le mouvement de grève et d'opposition au régime du chah va « continuer en s'intensifiant, en raison de la profonde conviction des masses que ce régime doit prendre fin ».

« Le peuple iranien, a dit l'ayatollah Montazeri, n'a plus confiance dans ce régime et n'acceptera pas que le chah reste sur le trône, même sans le pouvoir. Il n'acceptera pas non plus que son fils lui succède.

► Suite en dernière page

RECENSEMENT DE LA POPULATION NEUCHATELOISE

Une perte moins importante que prévue
Lire en page 7

AFFAIRE FISCALE SOLJENITSYNE Journalistes condamnés

Lire en page 15

COUPE DU MONDE DE SKI Marie-Thérèse Nadig en tête

Lire en page 30

Les terroristes irlandais existent toujours

Démenti explosif de l'IRA

— par E. MARCUSE —

L'IRA provisoire vient d'infliger un démenti cinglant aux affirmations des autorités britanniques concernant le déclin des « provos », constatent les observateurs après la vague d'attentats à la bombe du week-end.

En 48 heures, les communiqués de victoire du secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, M. Roy Mason, ont été ramenés à leurs justes proportions. L'IRA a les moyens de frapper en Grande-Bretagne grâce à une logistique terroriste et une nouvelle organisation clandestine.

UNE VICTOIRE PSYCHOLOGIQUE INDÉNIABLE

Huit bombes (de 1,5 à 15 kilos) à Manchester, Liverpool, Southampton, Bristol, Coventry et Londres, qui ont fait neuf blessés, ont donné une victoire psychologique indéniable aux « provos ». L'importance des dépôts d'explosifs introduits en Grande-Bretagne est vérifiée par la découverte hier de nouveaux engins explosifs, qui ont été désamorçés à Bristol et Southampton. Dans les villes visées, les explosions ont frappé le centre, des restaurants ou des grands magasins, comme pour mieux narguer les services de sécurité.

La surprise n'a pourtant pas été totale : début décembre, la « Special Branch » chargée de la lutte antiterroriste savait que l'IRA provisoire était en train de mettre en place de nouveaux réseaux. Ceux-ci manifestement ne purent être « noyautés » comme par le passé.

Un responsable du Mouvement des femmes irlandaises pour la paix, Mgr Michael Buckley, avait averti jeudi le

sous-secrétaire d'Etat à l'Ulster, de l'imminence d'une nouvelle vague d'attentats. Il a reconnu hier dans une interview, tenir ses informations des « provos », et précisé que l'IRA ne s'attaquerait qu'à des objectifs matériels « pour éviter des effusions de sang qui, dans le passé, avaient retourné l'opinion contre elle ».

► Suite en dernière page



Des travailleurs débarrassent une rue de Londres des débris d'une voiture démolie par une bombe. En effet, lundi l'IRA a continué la série d'attentats en Grande-Bretagne, qu'elle avait inaugurée depuis dimanche. (bélino AP)

Belgique: des élections pour rien!

Un déplacement de 11 sièges sur les 212 que compte la Chambre des députés, tel est le résultat dérisoire des élections générales anticipées de dimanche en Belgique, élections apparemment inutiles et qui n'ont rien arrangé. Puisque la Belgique s'installe dans le régionalisme, il faut donc compter maintenant par région et non plus voir les résultats à l'échelle du pays.

En Flandres, les sociaux-chrétiens, parti dominant, ne gagnent qu'un siège de député; les socialistes en perdent un, la Volksunie en perd six; les libéraux en gagnent cinq et le bloc flamand un.

En Wallonie, les socialistes perdent deux sièges et le Rassemblement wallon un, alors que les communistes en gagnent deux et les sociaux-chrétiens un.

Bruxelles enfin, le nouveau parti opposé aux impôts, l'Union démocratique pour le respect du travail, prend un siège au parti libéral.

LE SEUL CHANGEMENT DANS LA HIÉRARCHIE

Le Parti social-chrétien flamand reste le premier parti du pays, sans cependant détenir la majorité, pas

même en Flandre, comme il l'espérait en provoquant des élections anticipées. Il est toujours suivi des socialistes francophones et flamands, puis des sociaux-chrétiens francophones, des libéraux flamands, de la Volksunie, des libéraux wallons et du Front démocratique francophone de Bruxelles, etc.

Le seul changement dans la hiérarchie des partis est que les libéraux flamands devancent maintenant la Volksunie.

Ce petit changement dans le classement des partis est cependant très significatif. La Volksunie, qui incarnait le nationalisme flamand et sa résistance à la « domination culturelle » francophone, a très chèrement payé sa première participation au pouvoir et son inévitable

acceptation de compromis en matière linguistique.

LA LUTTE CONTRE LES IMPÔTS

Les libéraux flamands, dans l'opposition depuis vingt mois, s'en sont par contre donné à cœur joie dans les revendications linguistiques, mais surtout dans la défense de l'initiative privée, la lutte contre les impôts et le « collectivisme » économique-social.

La crise économique et sociale, qui entre dans son cinquième hiver, fut évidemment le terrain tout trouvé pour rallier aux libéraux flamands les classes moyennes frappées par l'austérité.

En Wallonie, les socialistes perdent deux sièges au profit des communistes, payant également la « politique de régression sociale », comme disent ces derniers, c'est-à-dire la hausse des impôts, le resserrement des avantages sociaux, l'augmentation du chômage, etc.

► Suite en dernière page



Troisième âge

Savoir préparer sa retraite!

Chacun le sait : on vieillit avec le bagage que l'on s'est fait au long de sa vie. Mais encore faut-il avoir commencé à temps ce bagage ; et ensuite savoir l'utiliser.

Actuellement, plusieurs entreprises industrielles, ou commerciales prennent à leur charge une « préparation à la retraite », à laquelle est convié leur personnel, du manoeuvre au fondé de pouvoir. Et c'est très bien ainsi. Nous avons eu le privilège de participer à plusieurs cours de ce genre, réunissant hommes et femmes dans une ambiance des plus décontractée.

Une quantité de problèmes se rapportant à l'économie, à la santé, aux loisirs des retraités, y sont présentés par des spécialistes. Nombre de ceux-ci, ayant également atteint le troisième âge, peuvent parler avec autorité de ces problèmes, ayant fait eux-mêmes l'expérience des privilèges et des difficultés rencontrés par celles et ceux qui, après plusieurs décennies d'un travail régulier et sans cesse répété, se trouvent face à une liberté dont bien souvent ils ne savent que faire.

PRENDRE DES INITIATIVES

Et c'est alors qu'il faudrait pouvoir puiser dans le bagage accumulé au long des ans, mais que le travail quotidien n'a pas encore permis de mettre réellement en valeur. C'est alors aussi que beaucoup d'entre nous s'aperçoivent qu'en réalité ils ne possèdent que peu de chose dans ce domaine ; peut-être même rien.

Et lorsqu'on a passé une grande partie de sa vie à suivre les instructions données, sans jamais avoir pris soi-même une initiative ; ou lorsqu'on a depuis longtemps dirigé et ordonné, mais seulement dans un domaine précis, lié au travail quotidien, on s'aperçoit qu'il est extrêmement difficile d'imaginer et de vivre valablement une vie totalement différente, dans le cadre restreint du « chez soi », en l'absence des compagnons de travail habituels, libéré des heures précises de présence à l'atelier, au magasin, au bureau. Libéré... mais pour faire d'autre que ce qui était devenu

une habitude quotidienne, trop souvent même la seule raison de vivre ?

DÈS LA JEUNESSE

Il est vrai que bien des femmes et bien des hommes placés dans cette situation se tirent parfaitement d'affaire. Mais il y a les autres — le grand nombre des autres. Ceux qui ont considéré — comme on a su si bien le leur inculquer — que la vie est divisée en trois tranches absolues : celles de l'enfance, de l'âge adulte, de la retraite. Entre chacune d'elles : une coupure aussi nette que définitive. On n'empêche pas d'un âge dans un autre.

Et c'est là précisément qu'il faudrait changer l'ordre immuable des choses. Dans le sens réalisé par certaines entreprises, comme nous l'avons vu au début. Mais cela de manière beaucoup plus prolongée, beaucoup plus générale. En somme, une façon personnelle et quotidienne d'agir dans la vie, dès notre jeunesse, en plus de ce qui nous est proposé dans des cadres officiels et professionnels.

S'INTÉRESSER A QUELQUE CHOSE

Il s'agit en somme de s'intéresser à quelque chose de valable et de durable dès l'adolescence. Quelque chose qui puisse se développer au long des années, prendre une certaine importance, occuper en premier lieu l'esprit, l'attention, la mémoire aussi.

Nous pensons qu'il faut placer un tel centre d'intérêt à côté de toute question sportive liée à la compétition et qui, de ce fait même, ne peut plus être pratiquée à partir d'un certain âge. Ce qui ne doit évidemment pas nous empêcher, tant que cela nous est possible, de pratiquer avec joie les sports les plus divers. Mais d'autres domaines doivent également être mis en valeur.

L'un des éléments d'intérêt les plus certains est le fait de commencer une collection. Dans cet ordre d'idée, tout peut être prévu, de la philatélie à la numismatique, en passant par les pierres et les fossiles, les gravures et la poterie, les tapis d'Orient si l'on en a les moyens !

Lecture

De la centrale à la prise de courant

Pourquoi n'y a-t-il plus eu en Suisse depuis quinze mois au moins de panne générale de courant ? Pourquoi des lignes aériennes ? La Suisse exporte-t-elle trop d'électricité ?

Ces questions et d'autres du même genre sont traitées dans la quatrième édition du journal « Le Kilowattheure », publiée récemment par l'Union des centraux suisses d'électricité (UCS). Bien que le journal soit principalement destiné à la jeunesse, il a depuis longtemps trouvé également la faveur des adultes.

Le transport et la distribution de l'électricité constituent le thème central du journal. Le lecteur pourra suivre dans un reportage le chemin parcouru par l'énergie électrique, à partir d'une centrale située dans le val Bavona au Tessin jusqu'à Gösigen sur le Plateau. Il se familiarisera avec des installations fascinantes fonctionnant en partie de façon tout à fait automatique et fera connaissance avec les hommes qui veillent, durant 365 jours par an, de jour comme de nuit et par tout

temps, à l'approvisionnement sûr en électricité.

Un aperçu historique rappelle l'évolution à partir des premières expériences pour produire et transporter l'électricité, jusqu'à l'électrification de la Suisse. Différentes autres questions sont abordées dans cette publication très intéressante. (sp)

Science

La mémoire : comment la perdons-nous ?

Des savants ont, semble-t-il, cerné de très près le mécanisme de l'amnésie. Le Prof. L. Weiskrantz, du département de psychiatrie expérimentale de l'Université d'Oxford, qui a présidé un congrès de la Fondation Ciba, a défini l'amnésie comme une incapacité à retrouver des connaissances acquises plutôt qu'une incapacité à apprendre.

Les amnésiques ne peuvent accéder aux divers « dossiers » de leur mémoire, bien que l'information que recèlent ces

Nous avons connu un voyageur qui avait créé, au cours de ses déplacements à travers le monde, une collection étonnante de mortiers, soit les vases avec pilon dans lesquels les pharmaciens pilent les drogues. Et partant de là, l'intérêt de ce collectionneur avait pris la direction de la chimie et de l'alchimie, les écrits et gravures anciens mentionnant les mortiers étant venus s'ajouter aux objets proprement dits.

IL FAUT UN «HOBBY»

Nous vivons en effet à une époque privilégiée à ce sujet-là. Nous disposons dans tous les domaines imaginaires d'une documentation extraordinaire : objets divers, écrits et illustrations de tout genre, texte et musique enregistrés permettent de compléter utilement les collections les plus inattendues.

A ces collections nous pouvons ajouter un choix considérable d'autres suggestions. Il est en effet possible de s'intéresser passionnément à la botanique, même si l'on ne dispose pas d'un jardin. Une bibliothèque développée dans un domaine précis nous fait faire des découvertes merveilleuses. La photographie est aussi à la portée de chacun.

Il est vrai que certaines personnes vous diront : « Mais je n'ai aucun «hobby» et ne m'intéresse vraiment à rien d'autre qu'à mon travail ! » Nous pensons qu'il faut conseiller à ces gens-là de s'obliger à s'intéresser à un passe-temps, quel qu'il soit. Car, même si l'intérêt réel n'existe pas au départ, il finira bien par s'éveiller dès que l'on s'apercevra à quel point de tels buts de loisirs peuvent créer d'ouvertures sur le monde et sur ceux qui nous entourent, développant alors avec bonheur le bagage dont nous disposerons, quand il sera nécessaire d'abandonner toute obligation professionnelle. (SPS)

Robert Porret

La petite Histoire

LE PREMIER ARBRE DE NOËL

...ÉTAIT UN CERISIER!

L'invasion des sapins dans nos rues, dans les boutiques et dans les maisons, à l'époque de la Noël et du Jour de l'An, est relativement récente, et n'a guère de rapport avec la tradition religieuse. C'est, semble-t-il, en Alsace, en l'année 1605, que deux prêtres de Strasbourg imaginèrent le premier décor de Noël, donnant ainsi un exemple qui est devenu aujourd'hui une respectable tradition. Ils dressèrent sur leur table un petit cerisier en fleurs — une rareté à cette époque de l'année —

et y accrochèrent des roses en papier, des boules dorées, des pommes et des sucreries.

FRIVOLITÉ...

Ces initiatives tendant à donner du charme aux festivités de fin d'année n'eurent d'ailleurs pas l'approbation des prédicateurs catholiques ou protestants qui en dénoncèrent la frivolité. Mais ces coutumes « païennes » finirent pourtant par s'imposer, notamment dans les petites principautés allemandes qui diffusèrent l'habitude de l'arbre de Noël en Europe et lui donnèrent ses lettres de noblesse. Ainsi l'épouse du roi George III d'Angleterre Sophie Charlotte de Mecklembourg-Strelitz introduisit en 1760 l'arbre de Noël en Grande-Bretagne en souvenir de sa patrie: le vert sapin n'a d'ailleurs jamais dans ce pays détrôné le gui et le houx, sous lesquels les danseurs avaient droit de s'embrasser.

ORIGINE GERMANIQUE

La vulgarisation de l'arbre de Noël est bien d'origine germanique et l'on aimait bien dans l'Allemagne du XVIII^e siècle posséder en fin d'année un arbre tout enguirlandé de papiers qui se détachaient sur le sombre feuillage. Dans le « Werther » de Goethe (1774), on fait déjà allusion à l'arbre de Noël, très populaire en Allemagne et auprès duquel on échange des cadeaux.

C'est à Berlin en 1816, que pour la première fois, on illumine le sapin de Noël, en parant ses branches de multiples bougies. Hoffmann, le romancier du fantastique, décrit avec ravissement une fête de Noël à Berlin, la même année, avec dans les branches du sapin, une centaine de petites lumières brillant comme des étoiles. A la cour de Vienne et chez les patriciens de la ville, cette coutume est aussitôt adoptée. Elle le sera en Bavière en 1830, sur l'initiative d'une princesse de Saxe-Altenbourg.

UN SYMBOLE DE JOIE

En France, où la branche de houx et la bûche de Noël étaient associées depuis longtemps aux réjouissances de fin d'année l'arbre même ne fut introduit qu'en 1840, par la princesse Hélène de Mecklembourg, duchesse d'Orléans et lancée plus tard par l'impératrice Eugénie. L'arbre de Noël richement décoré, s'implanta au XIX^e siècle dans les autres pays d'Europe notamment en Scandinavie et en Suisse. Aux Etats-Unis et au Canada, on prit l'habitude d'élever de grands arbres de Noël sur les places et aux carrefours.

Aujourd'hui, ce sont des centaines d'hectares qui sont plantés de jeunes sapins en prévision des fêtes de Noël. Et l'arbre décoré aux mille lumières est devenu un symbole de joie partout dans le monde. (alp)

Yvette MATTHEY

Pour madame

Un menu

Poulet à la diable
Riz créole
Salade mêlée
Tarte au vin

POULET A LA DIABLE

Un poulet de 1 kilo 200 environ ; 50 g. de beurre ; 1 échalote ; 1 bouquet garni ; 1/2 verre de vin blanc sec ; 1 petit pot de crème ; 1 cuillère à soupe de moutarde ; sel et poivre.

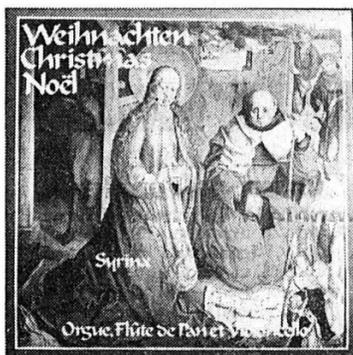
Couper le poulet en petits morceaux et les faire dorer à feu vif dans une poêle. Les transférer dans une cocotte que vous aurez mise sur le feu pour qu'ils ne s'arrêtent pas de cuire. Ajouter l'échalote hachée, le sel et le poivre et ensuite le vin blanc. Laisser mijoter 20 à 25 minutes, la cocotte ouverte.

Un peu avant la fin de la cuisson, badigeonner les morceaux de poulet avec de la moutarde.

Lorsqu'ils sont cuits, délayer la crème dans la sauce obtenue et servir bien chaud.

Un disque...

Syrinx joue Noël



Remarquable disque que celui présenté par le grand flûtiste de pan qu'est Syrinx. Les classiques chants et airs de Noël ont déjà été mis à nombre de sauces, mais ici ces mélodies que l'on pourrait qualifier d'écoulées, retrouvent une nouvelle jeunesse et une fraîcheur particulière. Syrinx leur apporte une légèreté délicate grâce à sa virtuosité, bien sûr, mais aussi grâce à sa sensibilité musicale. « Les anges dans nos campagnes », « Entre le boeuf et l'âne gris », « Mon beau sapin », « Douce nuit », « Minuit chrétien » et d'autres Noëls traditionnels composent cet album où la flûte de pan s'allie merveilleusement à l'orgue, tenu par Guy Bovet, et au violoncelle. Un très bel album que l'on prendra plaisir à écouter en famille autour du sapin illuminé. (Carrère 67267, Disques office).

En Suisse aussi

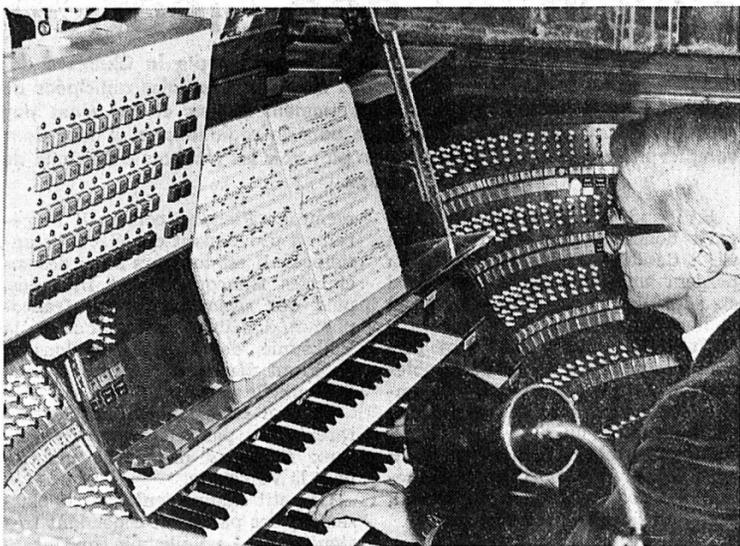
Vocation : Vivre dans l'amour de son métier

La Fondation de la Vocation (Suisse) a accompli un nouveau pas en réunissant à Genève le premier jury qui choisira les lauréats des bourses dont la distribution est prévue en mai prochain. Mme Lise Girardin, ancien maire de Genève, le professeur de médecine Alex Müller, le professeur Olivier Reverdin, président du Fonds national pour la recherche scientifique et René Berger, conservateur-directeur du Musée des Beaux-Arts de Lausanne et président d'honneur de l'Association internationale des critiques d'art, figurent parmi les personnalités de ce jury.

Alors qu'en Suisse romande une centaine de candidats espèrent déjà être parmi les élus, 25 lauréats français viennent de recevoir à Paris la bourse qui leur permettra de poursuivre leur vocation. Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, qui présidait cette distribution, a souligné la valeur de l'idée qui a animé les promoteurs de la Fondation de la Vocation : donner aux jeunes un espoir de connaître « la joie de vivre dans l'amour de son métier ».

Si vous avez entre 18 et 30 ans écrivez ou téléphonez au bureau de la Fondation de la Vocation (Suisse), à Genève, pour obtenir un dossier de candidature. Les inscriptions seront acceptées jusqu'à la mi-Janvier. (sp)

Electronique partout...



Lorsque l'orgue retentit en l'église St-Lorenz, à Nuremberg, les auditeurs remarquent à peine qu'il s'agit d'un instrument entièrement électronique. C'est le premier du genre à recourir au moderne microprocesseur. Grâce à son clavier, l'organiste peut combiner tous les registres et les rythmes. L'orgue peut être programmé à l'avance... Bref, c'est un instrument aux mille possibilités, grâce, une fois de plus, à l'électronique. (Photo Siemens)

La Sagne : le budget 1979 est accepté

Sous la présidence de M. Roger Probst, le législatif a siégé vendredi soir, dans la salle du Restaurant de Commune. L'ordre du jour subit une adjonction, il s'agit de l'inscription d'une motion s'opposant aux vols de modèles réduits, déposée en bonne et due forme, au moins deux jours avant la séance.

Après l'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié et du procès-verbal, l'assemblée entama l'examen du budget, chapitre après chapitre, sitôt après lecture du rapport de la Commission financière dont donna connaissance M. Emile Schnegg. Quelques questions intervinrent, auxquelles le Conseil communal et l'administrateur répondirent.

tribune libre

Conseils d'hier pour aujourd'hui

Au seuil de 1979, une nouvelle année que nous souhaitons tous meilleure que la précédente, qui fut particulièrement difficile pour beaucoup de nos concitoyens du canton et de la région, je crois qu'il est bon de méditer sur cet excellent mot d'Abraham Lincoln, ancien président des Etats-Unis :

« Vous ne pouvez pas créer la prospérité en décourageant l'épargne. Vous ne pouvez pas donner la force au faible en affaiblissant le fort. Vous ne pouvez pas aider le salarié en anéantissant l'employeur. Vous ne pouvez pas favoriser la fraternité humaine en encourageant la lutte des classes. Vous ne pouvez pas aider le pauvre en ruinant le riche. Vous ne pouvez pas éviter les soucis en dépensant davantage que le gain. Vous ne pouvez pas forger le caractère et le courage en décourageant l'initiative et l'indépendance. Vous ne pouvez pas aider les hommes continuellement en faisant pour eux ce qu'ils pourraient et devraient faire pour eux-mêmes ».

Puissent ces excellents conseils restés de circonstance inspirer tout un chacun.

Georges Hertig
La Chaux-de-Fonds



Merci à une nouvelle inconnue

Tous les sentiments profondément ressentis s'expriment avec discrétion. Il en est ainsi de la reconnaissance.

De la vôtre en particulier Madame qui avez remis, mardi dernier 12 décembre 1978, une simple enveloppe au poste de police avec pour seule inscription : « pour la police », et à l'intérieur 200 francs. Vous êtes repartie immédiatement et il fut impossible de vous remercier.

Par votre générosité, vous avez voulu témoigner que vous appréciez les services rendus à la population par les agents de la police locale.

En leur nom, nous vous exprimons notre gratitude et souhaitons de bonnes fêtes à tous.

DIRECTION DE POLICE
La Chaux-de-Fonds

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages, seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Notamment aux chapitres des taxes de chiens, où M. André Botteron demanda s'il a été tenu compte de l'émolument qu'il y aura à payer à l'Etat; aux traitements de l'exécutif où M. Schnegg demanda quelques précisions au sujet de l'enquête que la commune se devait de faire par rapport aux autres communes avoisinantes de même importance; à l'instruction publique où M. Pierre Hirschi souligna l'augmentation des frais de l'école intercommunale; au chapitre sport, loisirs, culture où M. Jean-Gustave Béguin demanda qu'il y ait une coordination entre l'activité du Bibliobus et celle de la Bibliothèque scolaire; aux dépenses diverses, où M. Michel Ballmer demanda ce que concernent les frais de protection civile nouvellement portés à ce chapitre. Le budget fut ensuite adopté à l'unanimité des membres présents, portant ainsi, pour 1979, un déficit présumé de 36.990 francs.

NOMINATIONS

Le Conseil général devait procéder à diverses nominations pour pallier des vacances. M. Gervais Oreiller fut ainsi élu membre du bureau du Conseil général, membre de la Commission financière et membre également de la Commission des eaux. Mme Lucette Jacot fut quant à elle élue membre de la Commission scolaire.

CONTRE LES MODELES RÉDUITS

Le président du Conseil général donna connaissance de la motion demandant l'interdiction de vol des modèles réduits, puis il lut une lettre que l'Aéro-modèle-Club de La Sagne lui a envoyée.

M. P. Hirschi estime que cette motion est valable, toutefois la forme est par trop impérative, il voudrait un peu plus de souplesse dans le texte pour pouvoir la prendre en considération; les motionnaires étant d'accord de parlementer, la motion fut prise en considération.

M. G. Oreiller développa la motion en indiquant les nuisances que cause ce sport dans la région de La Sagne-Marmoud; il voudrait l'application de l'article 30 (lutte contre le bruit), mais il est prêt à trouver une solution à l'amiable, disant qu'il avait déjà pris contact avec les autorités en août passé. M. P. Hirschi précisa quelques points à ne pas sous-estimer, notamment respect de la propriété voisine, etc. Finalement après un débat, la motion fut renvoyée au Conseil communal qui devra s'occuper de trouver une solution qui donne satisfaction à chaque partie!

VERS UN ANNIVERSAIRE

M. Jacques-André Vuille donna connaissance d'une convention qui dit que le Musée est cette fois, propriété de la commune de La Sagne, la société mutuelle étant dissoute. Il renseigna aussi l'assemblée sur le projet de marquer le 150e anniversaire du collège du Crêt le samedi de la fête villageoise, soit le 26 mai 1979. Il lut ensuite une requête de la Commission scolaire à propos de la sécurité des enfants le long des routes de Miéville à Sagne-Eglise. L'administrateur donna lecture d'une lettre du FC La Sagne remerciant les autorités de la création du nouveau terrain de football; il donna des précisions quant au dernier recensement de la population qui voit une augmentation de 2 unités.

Mme Annelise Frei parla ensuite d'un problème de logement à l'immeuble Neuve 3, avec possibilité de déplacer plus tard le jardin d'enfants. Une étude sera faite.

VŒUX

Dans les questions et interpellations, M. E. Schnegg rappela l'urgence des

travaux de correction par l'Etat de la route cantonale près de l'ancien collège de La Corbatière.

M. A. Botteron signala le bruit des cyclomoteurs dont les conducteurs s'amusaient à tourner à certains endroits!

M. J. G. Béguin remercia l'exécutif d'avoir organisé une journée dans les forêts communales, ce fut très instructif et agréable.

Le président de commune, M. J.-A. Vuille, souhaita à chacun de bonnes fêtes de fin d'année, espérant que 1979 apporte une solution à la situation économique de notre région, et invita le législatif à une modeste collation au Café de Commune, seule rémunération des membres du Conseil général.

M. Roger Probst leva la séance en présentant aussi ses vœux à chacun. (dl)

Vente de sapins de Noël

Samedi après-midi, le garde-forestier communal et son employé ont procédé à la vente de sapins de Noël comme cela se fait traditionnellement, c'est-à-dire à raison d'un arbre par ménage domicilié dans la circonscription. Ce sont donc plus de cent sapinets qui sont ainsi coupés. A ce rythme-là, pourra-t-on toujours continuer? La question peut se poser. (dl)

Soirée de Noël de la fanfare

Les membres de la fanfare L'Espérance se sont retrouvés à leur pavillon de la rue Neuve, samedi soir, pour un souper familial en commun. Des jeux animèrent la soirée et le président M. Claude Jaquet eut le plaisir de souhaiter la bienvenue à chacun en relatant les faits importants de l'année écoulée. (dl)

Rencontre des footballeurs à la halle

Samedi soir, à la halle de gymnastique, les membres du FC et leurs familles étaient réunis pour un repas en commun. Le président, M. Marcel Perret, souhaita la bienvenue à chacun puis il remit des attentions aux deux juniors qui ont brillamment passé les tests J et S (Jeunesse et Sport) cet automne, il s'agit de MM. Alain Perrenoud et Jean-Bernard Schafer. Il donna ensuite un gobelet-souvenir à MM. Joseph Barras et Charles Barras pour quinze ans de sociétariat, un cadeau pour vingt ans de football à M. Benjamin Reichenbach, actuellement entraîneur de l'équipe de 4e ligue. M. Perret se plut encore à remettre un cadeau particulier à M. Samuel Robert, membre fondateur du club qui fête trente ans de comité au sein du club, dont 22 ans consécutifs en qualité de caissier. Le président parla ensuite des faits importants de l'année dont la terminaison du nouveau terrain. Il remercia chacun du travail accompli, surtout la Commission des sports dont la tâche fut difficile. Le président de commune, M. Jacques-André Vuille, souhaita pour sa part à chacun d'heureuses fêtes de fin d'année en formulant le vœu que 1979 soit une année faste pour les équipes locales. La soirée se termina dans une joyeuse ambiance aux sons de l'accordéon de Denis Senn. (dl)

chauxorama

Ecrivains de passage



Selon une pratique coutumière qui se renforce en fin d'année, plusieurs auteurs étaient la semaine passée de passage à La Chaux-de-Fonds pour dédicacer aux lecteurs leurs derniers ouvrages, dans une librairie de la ville. C'est ainsi que Catherine paysan (en haut) dédicait son dernier roman, « Le clown de la rue Montonguail », tandis que deux écrivains « terriens » (en bas), André Besson (à gauche) et Gabriel Bertet (à droite) signaient les leurs, « La Marie-des-Bois » pour le premier, et « L'Ermite du Tarnagas » pour le second.

(photos Impar-Bernard)

Nomination au CSP

Me Daniel Huguenin, avocat à La Chaux-de-Fonds, a été désigné comme nouveau juriste du Centre social protestant neuchâtelois. Il aura en outre, pour tâche de diriger le bureau des Montagnes du Centre social dans cette même ville, en remplacement du pasteur Francis Berthoud, appelé à la direction générale du CSP neuchâtelois.

Avocat depuis une dizaine d'années dans la Métropole horlogère, Me Huguenin assumait déjà les consultations juridiques dans le Val-de-Travers depuis 1972 et depuis plus d'une année il préside le comité du CSP.

Me Huguenin qui est âgé d'une trentaine d'années connaît bien le canton pour avoir grandi à Neuchâtel, pratiqué son métier dans les Montagnes et le Val-de-Travers puisqu'il est établi maintenant aux Geneveys-sur-Coffrane. (spp - Imp)

Décès de Mme H. Taillard

Beaucoup de familles chaux-fonnières auront appris avec tristesse le décès de Mme Henriette Taillard, survenu dimanche. Celle à qui la vie vient d'être reprise avait en effet contribué à la donner à de nombreux enfants. On n'a pas pu reconstituer le compte exact, mais on estime que dans son activité de sage-femme, Mme Taillard a présidé, seule, à la venue au monde de quelque 1500 bébés, et d'un bon millier d'autres en tant qu'assistante d'un médecin.

Mme Taillard, c'était en effet une de ces sages-femmes de l'époque « héroïque », considérant leur profession comme un sacerdoce, y consacrant toute leur disponibilité, toutes leurs forces, avec une abnégation, un désintéressement et une résistance qui deviennent (heureusement, sur le plan social!) aussi rares que la fonction elle-même. Pendant 40 ans, de 1931 où elle décrocha son diplôme à l'Hôpital cantonal de Lausanne, jusqu'en 1971, où elle ralentit son activité pour se consacrer plus spécialement à l'enseignement des techniques respiratoires en vue de l'accouchement, et aux conseils d'hygiène maternelle et enfantine, Mme Taillard a beaucoup servi la collectivité, et peu pensé à elle. La patience et la discrétion qu'elle mettait à se faire payer ses bien modestes honoraires étaient aussi connues que sa propreté et son bon caractère, qui savait faire place à l'autorité nécessaire quand les circonstances le voulaient.

Elle n'est probablement pas la seule à avoir payé de sa santé, son dévouement à un service professionnel dont on ne mesure pas assez combien il est exigeant et peu rémunérateur. Usée par le travail, par les veilles, au point d'avoir dû renoncer à une opération qu'un accident aurait rendu nécessaire, Mme Taillard, à qui les difficultés auront été moins comptées que les récompenses, était depuis trois ans pensionnaire du home médicalisé « La Paix du Soir », où elle vient de s'éteindre à l'âge de 75 ans.

A sa famille éprouvée par ce deuil, « L'Impartial » présente ses respectueuses condoléances. (Imp)

Un ancien Chaux-de-Fonnier appelé à la présidence d'une haute école parisienne

La section des sciences religieuses de l'Ecole des hautes études, à la Sorbonne, institut de recherche où quelque cinquante enseignants se livrent à l'étude des diverses religions du monde, vient d'appeler à sa présidence un ancien Chaux-de-Fonnier, le professeur Richard Stauffer. Bachelier de notre Gymnase en 1941, docteur en lettres et docteur en théologie, M. Stauffer s'est fait connaître dans les milieux scientifiques par ses travaux sur l'histoire religieuse des XVIIe et XVIIIe siècles. (cp)

Au Pavillon des Sports : tournoi de football en salle



état civil

LUNDI 18 DÉCEMBRE

Naissances

Brossard Christelle Marie-Anne, fille de Michel André Paul et de Verena, née Stüssi. — Stoquet Fanny, fille de Alain Marc Albert et de Myriam, née Isler.

Mariage

Qureshi Abdul Ghaffar et Bandelier Yvette Marcella Carolina.

Décès

Olivier Lino Benito, née le 17 mai 1933, époux de Suzanne Esther, née Hänni. — Bérout née Testuz Juliette, née le 24 août 1903, épouse de Bérout Emile Arnold. Schneider Adèle Hélène, célibataire, née le 26 mars 1896. — Beck Jacques Fernand, né le 18 septembre 1896, époux de Marthe Cécile, née Schelling. — Domeniconi Celestino, né le 22 août 1907, époux de Marguerite Mina, née Hari.

mémento

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château : Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 17 h.
Vivarium : 14 - 17 h.
Musée international d'horlogerie : 10 - 12 h., 14 - 17 h.
Musée des beaux-arts : 10-12, 14-17 h. expos. Ung No Lee.
Musée d'histoire naturelle : 14 - 17 h., exposition faune marine.
Galerie Manoir : expos. de Noël, 15-18 h.
Centre de Rencontre: Croquis J. P. Perregaux, 20 h. 30-22 h. 30.
Biblioth. de la Ville : 9-12, 13.45-20 h.
Bibliothèque des jeunes : 13 h. 30 - 18 h.
ADC : Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Piscine N.-Droz : mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30 - 17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
Le Scotch : Bar-dancing.
Club 55 : Dancing.
Le Domino : Cabaret-Attractions.
Cabaret Rodéo : Dancing-Attractions.
La Boule d'Or : Bar-dancing.
Service d'aide familiale : tél. 23 88 38, (le matin). Non-réponse, 23 20 16.
Baby-Sitting Croix-Rouge : 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
Ecole parents : tél. 23 33 57 - 22 12 48.
Permanence des jeunes (D.-P.-Bourquin Ludothèque : Serre 3, 16 - 18 h.

Accueil du Soleil (Soleil 4) : 14-18 h.
Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23) : lundi au vendredi, 14 - 17 h.
SOS alcool : tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcooliques Anonymes AA : tél. (039) 23 36 71 ou 23 75 25.
Armée du Salut : poste de secours, tél. 22 44 37.
La Main-Tendue : tél. 143. 20" d'attente.
Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Coop 3, L.-Robert 108.
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire : tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Société protectrice des animaux : tél. 23 58 82 ou 23 74 81.
Service soins à domicile : tél. 23 41 26.
Planning familial : tél. 23 56 56.
Drop in (Industrie 22) : 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Consult. conjugales : tél. (038) 24 76 80.
Police secours : tél. No 117.
Feu : tél. No 118.

CINEMAS

Corso : 20 h. 30, La Ballade des Dalton.
Eden : 20 h. 30, Last Waltz ; 18 h. 30, Les infidèles.
Plaza : 20 h. 30, La mazurka du puceau. 55) 9 - 21 h., tél. 22 12 73.
Scala : 20 h. 45, La vie devant soi.

avis urgent

Discounts Berthoud

CROIX-FÉDÉRALE 48
PROGRÈS 111 a

OUVERTS

Demain après-midi de 14 à 18 h. 30
Jeudi jusqu'à 22 heures

LE LOCLE • LE LOCLE Feuille d'avis des Montagnes LE LOCLE • LE LOCLE

PISCICULTURE DES ENFERS - LE LOCLE Téléphone (039) 31 45 91
 TRUITES - CUISSSES DE GRENOUILLES FRAÎCHES - ÉCREVISSSES

L'ART DU MEUBLE meubles, rideaux et tapis
des Prix miniatures (à côté de l'Union de Banques Suisses)
 Rue de France 4 LE LOCLE tél.039/3138 85

TOUS AU LOCLE DEMAIN SOIR
 mercredi 20 décembre
GRANDE ANIMATION COMMERCIALE NOCTURNE jusqu'à 22 heures
 De bons achats dans une bonne ambiance auprès des commerçants indépendants de détail

CAFÉ-RESTAURANT DES FRÈTES
 M. et Mme PAUL KOHLI
 présentent à leurs clients leurs vœux les meilleurs pour la Nouvelle Année et les remercient pour leur fidélité.
 Fermeture annuelle DU 20 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER
 RÉOUVERTURE : mercredi 3 janvier

POUR NOËL BEAU CHOIX DE CADEAUX
COUTELLERIE P.-A. VERMOT
 Succ. de MATTHEY-CHESE
 COUTELLERIE - ÉTAINS CRISTAL - CUIVRE LISTE DE MARIAGE
 LE LOCLE - Daniel-JeanRichard 21 Tél. (039) 31 48 27
 Mercredi 20 décembre ouvert jusqu'à 22 heures



NOUS CHERCHONS : **monteurs-électriciens qualifiés**
 NOUS OFFRONS : Places stables. Semaine de cinq jours. Salaire intéressant. Avantages sociaux
 Date d'entrée : tout de suite ou à convenir.
 Faire offre ou s'adresser à : **Fr. TISSOT**
 Installations électriques + téléphone B.
 Rue Daniel-JeanRichard 35 b 2400 Le Locle - Tél. (039) 31 26 64

- Menuiserie - Agencement Vitrerie
LOUIS CUPILLARD 31 10 38
Concorde 55
- Ferblanterie Paratonnerre
R. NIEDERHAUSER 31 59 65
Concorde 53 - Jaluse 29
- ANDRÉ BUBLOZ** 31 55 44
concessionnaire téléphone Installations téléphone télédiffusion - horloges et signaux Etangs 16
- Installation sanitaire - Ferblanterie Couverture - étanchéité
RENÉ VERNETTI 31 24 39
Envers 17 a
- Electricité générale Vente - Installations
ROGER BERGER 31 30 66
Daniel-JeanRichard 25
- Plâtrerie - Peinture - Papiers peints Plafonds suspendus - Enseignes
CLAUDE JEANNERET 31 37 61
succ. de Becker & Co, Envers 39
- Installations sanitaires Electricité - Gaz
SERVICES INDUSTRIELS 31 63 63
(magasin M.-A.-Calame 10, 31 47 22)
- Installations chauffage central - Eau chaude - Poêles à mazout, charbon et bois
S. CHAPUIS S.A. 31 14 62
Girardet 45

MIROIRS DE STYLE
BOTTERON TAPISSIER
 Envers 11 LE LOCLE
 Tél. (039) 31 23 85

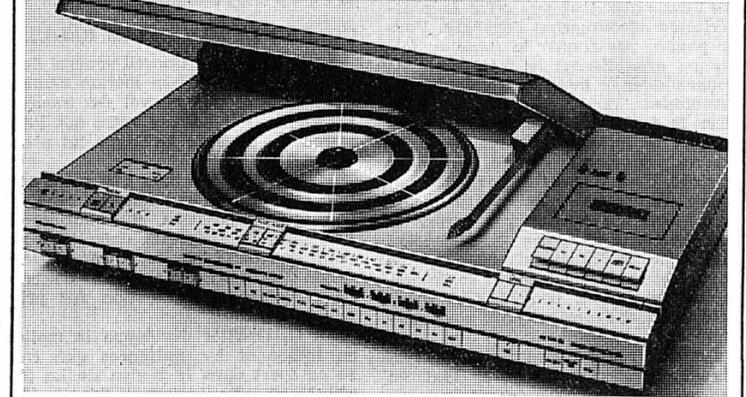


Tous les **tapis et rideaux** sur mesure. Pose rapide et soignée. Prix discount.
 Tél. (039) 31 38 85 de 14 à 18 h.

POUR LES FÊTES FAITES VOS ACHATS AU LOCLE
 ACHETEZ
 ● VOS APPAREILS
 ● VOS CADEAUX
 chez le spécialiste
Fr. TISSOT
 ÉLECTRICITÉ
 Rue Daniel-JeanRichard 35 b

MASONI = TOUTES LES DOUCEURS POUR NOËL
 1re qualité - 100% fabrication maison

Bang & Olufsen HiFi-TV
 Beocenter 4600, HiFi-Tricenter, Tuner OM-OL-FM, 2x40W musique.



Beocenter 4600, Tricenter réunissant des éléments de qualité HiFi éprouvés: Tuner OM-OL-FM, amplificateur 2x40W, tape-deck très élaboré. Une combinaison réellement séduisante pour un prix également attrayant.
 Livré avec casque d'écoute B&O U70 gratuit, d'une valeur de Fr. 140.—

P. HUGUENIN-TELEVISION RADIO-HIFI GOLAY
 LE LOCLE TEMPLE 21 TEL.039 31 14 85

Un cadeau de marque et de classe
 s'achète chez le spécialiste qui vous assure en tout temps un service après-vente de qualité.
PIERRE MATTHEY
 HORLOGER - BIJOUTIER DIPLOMÉ saura bien vous conseiller !
Bijoux-Montres Pendules Orfèvrerie
 LE LOCLE Rue Daniel-JeanRichard 31 chèques fidélité

BUFFET DE LA GARE - LE LOCLE
 CH.-A. MARTIN - KÖRÖSSY - Tél. (039) 31 30 38

MENU DU 24 DÉC. ET DU 25 DÉC. NOËL	MENU DE SAINT-SYLVESTRE	MENU DU JOUR DE L'AN
Consommé Célestine	Consommé à la moëlle	Consommé aux profiteroles
Pâté de campagne	Mousse de volaille aux amandes	—
Dinde au four	Sorbet à la vodka	Pâté en croûte
Pommes croquettées	Filet de bœuf sur toast	—
Marrons glacés	Sauce béarnaise	Filets mignons aux morilles
Choux-de-Bruxelles ou Jambon à l'os	Pommes Berny	Pommes rissolées
Gratin dauphinois	Haricots verts au beurre	Laitues braisées
Salade de doucette	Assortiment de la ferme	—
Bûche de Noël glacée	Surprise glacée	Mandarine givrée
Fr. 25.— service compris	Fr. 35.— service compris	Fr. 25.— service compris

PRIÈRE DE RÉSERVER ASSEZ TÔT SVP.
 (Réduction pour les personens du 3e âge et timbres REKA)

Un coup de téléphone suffit

LE LOCLE • LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE • LE LOCLE

Recensement de la population au 15 décembre

Sur l'ensemble du district, -218 ; Le Locle -187

C'est hier en fin de journée qu'ont été connus les chiffres du bilan démographique de la ville du Locle. Comme l'année dernière, ils laissent apparaître une diminution de la population de 187 habitants, alors qu'elle était de 209 à fin 1977. De ce fait, le nombre des habitants de la Mère-Commune des Montagnes neuchâtelaises a passé de 13.067 au 15 décembre 1977 à 12.880 au 15 décembre de cette année.

Il semble toutefois que l'hémorragie démographique, sans être évidemment arrêtée, semble toutefois freinée, puisqu'à fin 1976, la perte était alors de 283 habitants. Il n'y a cependant pas encore de quoi paivoiser puisque pour la première fois depuis bien longtemps la population locloise « tombe » au-dessous de 13.000 habitants.

En examinant de plus près ces résultats, on constate que si les Neuchâtelois ont diminué de 62 unités et les étrangers de 209 les autres Suisses ont par contre augmenté de 84 unités.

Ainsi que nous l'ont expliqué MM. H. Eisenring, conseiller communal, et Brandt, de la police des habitants, cela provient du fait que durant l'année 1978, les enfants nés en Suisse, de mère suisse avaient la possibilité d'obtenir la reconnaissance du droit de cité en Suisse.

Le Conseil communal a largement fait connaître ces nouvelles dispositions dont 92 enfants et jeunes gens âgés au maximum de 22 ans ont voulu bénéficier.

Ce qui explique pourquoi la diminution des étrangers, moins 209 est encore plus importante que l'année dernière (moins 149), alors que ceux qui ont profité de cette nouvelle législation sont venus augmenter le nombre des habitants suisses, plus 84. (Moins 31 en 1977).

Comme l'année dernière, à nouveau, le mouvement naturel de la population (naissances - décès) est déficitaire. On a en effet enregistré 125 naissances et 131 décès, d'où une différence négative de six unités. (Elle était de huit l'année dernière).

De ce fait, l'on assiste à un vieillissement de la population qui entraîne une dénatalité et par voie de conséquence, une dépopulation. Remarquons toutefois que ce phénomène n'est pas

typiquement loclois, voire même suisse, mais que l'on peut le constater dans la plupart des pays industriels du monde.

Quant au mouvement migratoire de la population (arrivées et départs), il est nettement plus stable que durant les années 1960 à 1970. Le brassage de la population semble diminuer puisqu'on a enregistré en 1978, 735 arrivants et 916 partants. A nouveau, dans ce domaine, cela se traduit par un déficit de 181 personnes.

Les causes de cette diminution de 187 habitants au total sont évidemment connues. Il s'agit de la récession qui a entraîné de nombreuses pertes de postes de travail. Depuis la fin du mois de septembre 1977, à fin septembre de cette année, ce uniquement dans les fabriques, le personnel a diminué de 168 personnes. Ce chiffre doit encore être nuancé, puisqu'il serait considérablement plus élevé s'il

n'englobait que des personnes employées dans les usines d'horlogerie. Il est de ce fait réduit, parce qu'il tient compte des personnes embauchées dans des fabriques de mécanique et des entreprises de diversification.

Quant au nombre des travailleurs frontaliers engagés au Locle, il s'élève à 584 ; chiffre sensiblement identique à celui de l'année dernière. Il convient de préciser que des frontaliers ne sont occupés au Locle que s'ils sont qualifiés dans leur branche ou s'ils travaillent dans un établissement hospitalier ou des établissements publics. Des mesures très strictes ont été prises en ce qui les concerne et le frein mis à leur arrivée se révèle efficace. Notons que le nombre des ménages a diminué, passant de 4293 en 1977 à 4244 au 15 décembre de cette année, soit une diminution de 49.

Voici le tableau de la répartition de la population locloise.

		1977		1978	
Neuchâtelois	Hommes	2090	- 12	2057	- 33
	Femmes	2541	- 17	2512	- 29
Autres Suisses	Hommes	2616	+ 10	2657	+ 41
	Femmes	2901	+ 21	2944	+ 43
Etrangers	Hommes	1566	- 60	1460	- 106
	Femmes	1353	- 89	1250	- 103
TOTAUX		13067	- 209	12880	- 187

De ce fait, la population totale du district du Locle diminue de 218 personnes (187 pour le chef-lieu et 31 pour les communes). Dans le canton, seuls deux districts présentent un résultat positif (Boudry, plus 297 et Val-de-Ruz, plus 118). Par contre, dans tous les autres on retrouve une situa-

tion contraire. Toutefois, là il s'agit de relever que celui du Locle, dans les perdants, est le moins touché. (Moins 297, Val-de-Travers, moins 257, Neuchâtel, moins 286 La Chaux-de-Fonds).

Une maigre consolation toutefois. Voici le tableau complet du district :

	Total 1977	NE	Conf.	Etr.	Total 78	+	-
Les Ponts-de-Martel	1285	804	394	64	1262		23
Les Brenets	1188	464	556	141	1161		27
La Brévine	728	475	247	5	727		1
Le Cerneux-Péquignot	321	198	105	16	319		2
Brot-Plamboz	256	216	48	-	264	8	
La Chaux-du-Milieu	375	225	163	1	389	14	
Le Locle	13067	4569	5601	2710	12880		187
TOTAL 1978		6951	7114	2937	17002	22	240
TOTAL 1977	17220	7001	7031	3188			
Différence		- 50	+ 83	- 251			- 218

Jean-Claude Perrin

Le Doubs déborde !

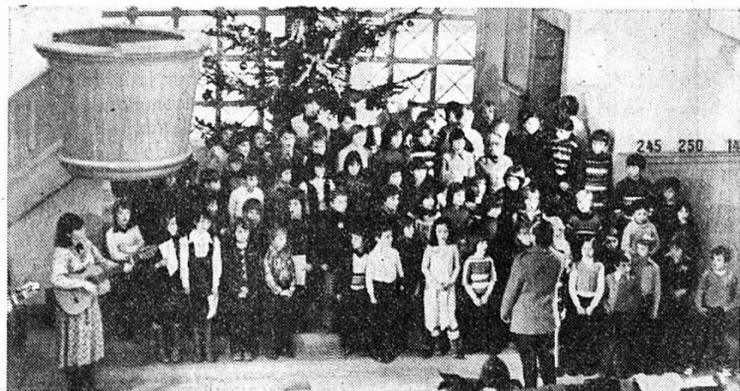


Au mois de novembre, le Doubs offrait un visage inhabituel : celui des temps de sécheresse. Il atteignait la cote de moins 9 mètres. Conséquences de cette situation, les bateaux français ne pouvaient plus naviguer dans les méandres des Pargots. Aujourd'hui, les choses ont bien changé, bien évolué dirons-nous, trop bien peut-être puisqu'en raison des chutes de pluies

de ces derniers jours, cette rivière a non seulement retrouvé son aspect coutumier mais encore sa cote dépassait hier d'un peu plus d'un mètre son niveau normal si bien qu'à certains endroits, le Doubs est sorti de son lit.

Cette situation fait des heureux. Elle a permis aux embarcations des entreprises de navigation de rejoindre leurs quartiers d'hiver ! (md)

Les Brenassiers ont fêté Noël



Les habitants des Brenets ont participé nombreux aux diverses fêtes de Noël qui leur étaient proposées ces derniers jours. Toutes les manifestations se sont déroulées dans un excellent esprit et ont démontré que les liens qui unissent la communauté bre-nassière sont solides.

LES AINÉS A LA HALLE DE GYM

Ils étaient 72, les plus de 65 ans qui avaient répondu à l'appel des initiateurs d'une petite fête animée par plusieurs groupements locaux. Ce furent donc des productions du Chœur d'enfants œcuménique, des Chœurs catholique et protestant et même d'une chorale dirigée... énergiquement par « l'abbé » Scarpella. Les chefs spirituels des deux paroisses, M. M. Bridel, pasteur, et l'abbé Chammartin assistaient à cette matinée de samedi, organisée par Mmes M. Rosset, M. Huguenin, H. Miserez, J. Guinand et P. Tabasso, aidées par quelques messieurs des paroisses. La bonne humeur n'a cessé de régner tandis que se déroulait un tour de loto, que chacun pouvait revivre la sortie des aînés, filmée par M. Tabasso, ou déguster une copieuse collation. Un petit présent fut remis à tous les participants et il faut relever à ce sujet que les jeunes filles du groupement des éclaireuses avaient confectionné un petit ouvrage en macramé très admiré à l'intention de chaque dame.

LES FAMILLES AU TEMPLE

Dimanche en fin d'après-midi, les familles des Brenets emplissaient le temple pour assister au Noël œcuménique. Là encore c'étaient le pasteur Bridel et l'abbé Chammartin qui officiaient, et c'est l'arrivée des Mages à Bethléem qui fit l'objet de la lecture biblique. Des chants bien sûr agrémentaient cette cérémonie et qui furent particulièrement relevés. Le

ENFANTS ET JUBILAIRES

C'est une tradition chez Seitz SA que d'offrir à l'occasion de Noël un divertissement aux enfants du personnel, auquel profitent la plupart des gosses du village. Ils étaient plus d'une centaine à la halle de gym mercredi pour applaudir le fantaisiste Jacques Frey qui sut, comme à l'accoutumée, établir une communication exceptionnelle avec ses juvéniles auditeurs. Jeux, chansons et l'arrivée du Père Noël étaient au programme de cette matinée dont chacun repartit avec un petit cadeau.

Vendredi soir, ce sont les jubilaires de la même maison qui étaient conviés à un souper animé lui aussi par Jacques Frey et sa discothèque. M. Jean Gredy, directeur de Seitz SA, eut le plaisir d'adresser quelques mots et de remettre une attention en remerciement de leur fidélité à Mlles Dornier et J. Thiebaud et M. Chs Pellaton pour 25 ans de collaboration, M. L. Von Allmen, 30 ans et MM. J. Simon et A. Miserez, 35 ans. La soirée, présidée par M. M. Girardot, se déroula dans une joyeuse ambiance, chacun ayant dansé, chanté et s'étant bien amusé avec l'animateur de service. (dn)

Au Col-des-Roches

Noël avec les meuniers, dans les grottes

C'est en effet dans le site pour le moins insolite des Moulins du Col-des-Roches, à quelque vingt mètres sous terre, que la Confrérie des Meuniers a choisi, récemment, de célébrer en famille, la fête de Noël.

Près d'une centaine de personnes,

Ils ont ainsi mis à nu d'énormes cavités et c'est dans l'une d'elles, la plus grande, sorte de cathédrale naturelle, qu'ils avaient convié leurs invités.

Dans cette grotte brillamment illuminée de mille bougies posées dans

chargé d'une lourde hotte pleine de friandises et quelques airs de circonstance joués par un petit groupe de La Musique militaire, sous la direction de M. Ulrich Moser, ont agrémenté cette sympathique réunion. Chants, récitations et poésies ont mis un terme à la première partie de son programme, qui devait se poursuivre ensuite dans les locaux de la Protection civile.

UN PEU D'HISTOIRE ET DES PROJETS

MM. Marcel Garin et Elio Perruccio, au cours de cette agape, ont rappelé l'histoire de la Confrérie des Meuniers, à laquelle ils appartiennent depuis sa fondation et avec l'enthousiasme qui a caractérisé l'œuvre accomplie jusqu'ici, ils ont tracé les grandes lignes du programme des audacieux projets qu'ils entendent réaliser dans les années à venir. Ne veulent-ils pas, ni plus ni moins, faire revivre les moulins qui, jadis, animaient bruyamment les grottes souterraines du Col-des-Roches. But louable, magnifique, sans doute, mais dont l'exécution va exiger de ses promoteurs un dur labeur et le sacrifice de nombreuses heures de leurs loisirs. (rm)

état civil

MERCREDI 13 DÉCEMBRE

Décès

Perrenoud Alexis Jules, né en 1904, veuf de Berthe Louisa, née Schneider.

JEUDI 14 DÉCEMBRE

Naissance

Vermot-Petit-Outhenin Christian Daniel, fils de Jean Maurice et de Marie Jeanne Marguerite née Huguenin-Desot.

Mariage

Inäbnit Marc Edouard et Häslar Marie Eve.

Carnet de deuil

LA CHAUX-DU-MILIEU. — La population a appris avec tristesse le décès de M. Edgar Aeschlimann, qui fut repris à l'affection des siens dans sa 72e année, après une maladie supportée avec courage. Homme considéré au village, grand travailleur, il fit partie, en son temps, des autorités et, pendant bien des années, du Collège des Anciens où il déploya une grande activité. Les derniers honneurs lui sont rendus aujourd'hui. (my)



Un sapin illuminé, des torches, beaucoup de lumière pour célébrer Noël avec les meuniers.

parmi lesquelles nous avons noté la présence réjouissante de nombreux enfants, avaient répondu à l'invitation.

En pénétrant dans ces lieux, jadis hantés par de vrais meuniers, nos pensées s'en sont allées vers ceux qui furent, il y a plus de cent cinquante ans, des pionniers, en introduisant, avec l'utilisation des forces naturelles, l'industrie dans les Montagnes neuchâtelaises.

Nous avons aussi associé, dans ces mêmes pensées, et plus encore peut-être, cette équipe de la Confrérie des Meuniers du Col-des-Roches qui, depuis des années, s'est mise en tête de restaurer ces fameux moulins souterrains.

200 M3 DE BOUE ET DE GRAVATS

A ce jour, ces hommes dévoués, bénévoles, attachés aux choses du passé, ont déjà consacré au total plus de 7500 heures de leurs loisirs pour débarrasser les grottes des 200 m3 de gravats et de boue qui les encombraient, représentant le contenu de plus de 3500 brouettes.

les anfractuosités des rochers grossièrement taillés, auxquelles s'ajoutaient de nombreuses torches, c'est à M. Henri Schindelholz, coordinateur de la Confrérie, qu'il appartient de souhaiter la bienvenue à ses nombreux hôtes, parmi lesquels nous avons relevé la présence de M. André Tissot, président de l'ASPAM. Celui-ci, dans une grande envolée, devait un peu plus tard magnifier l'œuvre de ceux qui consacrent le meilleur d'eux-mêmes et tout leur temps à la résurrection des choses du passé. M. Emile Vautravers, président de la Commission du 3 février, de Saint-Blaise, a donné lecture d'un conte qu'il a dédié aux Meuniers du Col-des-Roches.

Puis, avec cette même ferveur, ce même désir de respecter l'œuvre créatrice de ceux qui nous ont précédés dans la vie, Mme G. Garin, des Verrières, a lu un joli poème de sa création, puis elle en a chanté un autre, sur l'air de « La blonde fileuse », de l'abbé Bovet.

La fête, est-il besoin de le dire, fut marquée par l'arrivée du Père Noël,

Maux de gorge?

Neo-Angin contient des substances actives pour un soulagement immédiat. Extermine rapidement les bactéries pathogènes dans la bouche. Nouveau avec miel et citron le larynx et la gorge.



En pharmacies et drogueries

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Recensement de la population neuchâteloise

Une perte moins grave que prévue

La Chaux-de-Fonds est la seule ville à n'avoir pas donné le résultat de son recensement. Il devrait être connu cet après-midi. On suppose cependant une diminution de la population de 283 unités, ce qui avec Les Planchettes (- 5) et La Sagne (+ 2), donneraient un bilan déficitaire pour le district de La Chaux-de-Fonds de 286 personnes. Avec Le Locle qui a donné hier sa situation, on peut maintenant faire une estimation approximative et provisoire des pertes subies par le canton de Neuchâtel pour 1978. Augmentation de la population au Val-de-Ruz (+

118) et dans le district de Boudry (+ 297). Diminution de la population dans les districts de Neuchâtel (- 257), du Val-de-Travers (- 297), du Locle (- 218), et de La Chaux-de-Fonds (- 286), ce qui donne finalement une diminution pour le canton de Neuchâtel de 643 habitants. Un résultat qui, sans être réjouissant, est néanmoins moins dramatique qu'on pouvait le craindre, puisque l'on estimait, il y a peu, à quelque 1000 personnes le déficit prévisible à l'échelon cantonal.

(rd)

Le professeur Schaller devant les délégués de l'UBAH

Rien de très nouveau dans le désaccord entre experts

Une fois de plus, on l'aura répété : notre franc est malade, il est malade de se trop bien porter.

La situation monétaire, sans être dramatique, n'est pas des meilleures. C'est peut-être pour cette raison que les « Pic de la Mirandole » foisonnent et que les solutions proposées sont toutes meilleures les unes que les autres. M. François Schaller, qui évoquait dernièrement devant l'assemblée des délégués de l'UBAH (Union des associations de fabricants de parties détachées horlogères) l'épineux problème de la situation monétaire actuelle, avait pris la peine de relever dans la presse toutes les solutions proposées. Lui-même, économiste et surtout depuis peu vice-président de la Banque Nationale Suisse, ne proposa pas de solution-miracle, mais il s'employa surtout à démontrer l'irréalisme des solutions proposées.

PERLES PEU RARES

Depuis septembre, M. Schaller a relevé ce qu'il considère comme des « perles ». La liste n'en est bien sûr pas exhaustive, mais elle ne manque pas de saveur, parfois.

— Le rédacteur en chef d'un journal jurassien demande à la Constituante qu'elle intervienne auprès du Conseil fédéral pour que ce dernier fasse remonter le dollar US au-dessus de 2 francs.

— Un industriel demande que l'on écrive à M. Leutwiler, directeur de la BNS, pour l'informer que la situation est « alarmante ».

— Un lecteur d'un journal romand propose que l'on retire le franc suisse du marché, en le remplaçant par le dollar. Sa proposition, il est clair, résoudre le problème.

— Un professeur de l'Université de Genève propose que l'on relance l'inflation. Un de ses collègues neuchâtelois demande l'ouverture d'un double marché des changes.

On le voit, la panique des esprits est totale. L'homme de la rue, comme les universitaires tombent souvent dans l'excès.

Le professeur Schaller, plutôt que de proposer des solutions qui n'en sont pas, s'est appliqué à rechercher les causes de la situation monétaire actuelle.

POURQUOI LE FRANC EST-IL SI HAUT ?

Il a passé en revue les principaux éléments se traduisant par l'affaiblissement du dollar, l'inflation intérieure aux Etats-Unis, l'inflation importée qui, sans être directement en relation avec la hauteur du franc, implique d'inévitables conséquences pour notre monnaie.

L'orateur a aussi fait allusion aux mesures intérieures du gouvernement Carter largement commentées dans nos colonnes, en insistant sur le fait que le renforcement du dollar dépendait avant tout de l'équilibre des balances extérieures des USA.

Il faut le reconnaître, une partie de

l'auditoire est probablement restée sur sa faim à l'écoute d'explications que l'on entend bientôt dans chaque assemblée générale ou professionnelle. Relevons tout de même un passage où M. Schaller a parlé du surdimensionnement de nos banques.

Argument tout aussi absurde que le précédent... On est là sur un plan purement doctrinal, et l'on cède trop facilement à l'attrait des mots. Un secteur ne peut être surdimensionné que par rapport à un autre. Or, par rapport à quoi nos banques sont-elles surdimensionnées ? En partant du principe que le secteur bancaire est un secteur spécialisé, il est normal qu'il participe au phénomène général et international du développement des secteurs spécialisés.

JOUER LA CARTE DE L'INDUSTRIE

On prétend aussi souvent que notre secteur tertiaire (les services) est trop important, alors qu'en Europe, seule la République fédérale d'Allemagne possède un secteur tertiaire moins développé par rapport au primaire (agriculture) et au secondaire (industries). Le tertiaire doit naître des besoins du secondaire. En supposant cela, il devient évident que la Suisse doit jouer sa carte de l'industrie. Comment ? Le professeur Schaller ne l'a pas précisé...

LA SPÉCULATION PROBLÈME PSYCHOLOGIQUE

Il est également erroné de penser que la spéculation est à la base des malheurs de notre franc. Depuis l'introduction de l'intérêt négatif (40 pour cent, donc largement prohibitif) et que de plus, il est devenu peu rentable pour les étrangers d'acheter des francs suisses dans notre pays, depuis que la BNS surveille les opérations à terme, il est devenu impossible d'obtenir un profit rapidement, ce qui est le but principal de la spéculation.

QUELLES CAUSES ?

Après avoir démontré que ni le surdimensionnement des banques, ni celui

du secteur tertiaire, et encore moins la spéculation ne sont responsables de la hausse de notre franc, l'orateur a tenté d'expliquer ce qui avait amené la situation actuelle.

Selon lui, le mal est dû principalement au manque d'anticipations dans les opérations monétaires. Dans la logique d'un esprit cartésien, il est évident que le dollar ne peut que baisser et que le franc suisse ne peut que monter. Il en résulte que les factures en francs suisses sont payées immédiatement, voire d'avance et que celles en monnaies étrangères sont souvent retardées, en prévision d'un éventuel profit. D'autre part, tandis que le taux d'inflation américain augmente, le nôtre diminue, en même temps que le déficit des Etats-Unis augmente et que notre excédent aussi. La monnaie s'achète en fonction de l'avenir, l'anticipation est donc normale. La baisse du dollar peut s'expliquer ainsi, mais elle ne devrait pas naître de ces anticipations. En renversant celles-ci, on créerait une réaction instantanée qui pourrait provoquer un retournement de situation.

LE DANGER DES PRÉVISIONS

En terminant sur une note plutôt optimiste, le professeur Schaller déclara que la situation devait tôt ou tard se résoudre par le fait que les Américains devraient remettre de l'ordre dans leurs affaires et faire face à l'inflation grandissante en stabilisant leur monnaie. Le sort du franc suisse en dépend ! La hausse des produits pétroliers décidée par l'OPEP peut remettre en question une fois de plus et l'évolution du cours du dollar et celle des économies occidentales. Du danger des prévisions à moyen et long termes...

Claude-André JOLY

mémento

Neuchâtel

Jazzland : A. Collins, D. Progrins.
Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Kreis, rue du Seyon.
Ensuite, tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme : tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue : tél. 143.

CINÉMAS

Apollo : 15 h. et 20 h. 30, L'enfer mécanique ; 17 h. 45, La mort ou la liberté.
Arcades : 20 h. 30, La Carapate.
Bio : 18 h. 40, 20 h. 45, Midnight Express.
Palace : 15 h., 18 h. 45 et 20 h. 45, Une histoire simple.
Rex : 20 h. 30, Le tour du monde en 80 jours.
Studio : 21 h., Opération Dragon ; 18 h. 45, C'est arrivé demain.

Val-de-Travers

Château de Môtiers : expos. Alex Billeter, dessins d'Ardèche.
Couvét, cinéma Colisée, 20 h. 30, Crise. Ambulance : tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme : tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
La Main-Tendue : tél. 143, 20' d'attente.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvét : tél. 63 25 25.
Fleurier infirmière-visite : tél. 61 38 48.
Police cantonale : tél. 61 14 23.
Police (cas urgents) : tél. 117.
Police du feu : tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers : tél. 63 19 45 ; non-réponse : 63 17 17.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service : dès 18 h. 30, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.
Ambulance : tél. 53 21 33.
Main-Tendue : tél. 143.
Hôpital et maternité, Landeyeux : tél. 53 34 44.
Aide familiale : tél. 53 10 03

Voir autres informations neuchâteloises en page 9

District de Boudry

297 habitants de plus

Colombier — dernière commune — a donné hier matin les résultats de son recensement pour 1978 : 4112 habitants contre 4067 en 1977, soit une augmentation de 45 unités. Voilà qui place maintenant le district de Boudry en tête des bénéficiaires de cette année puisqu'il enregistre une augmentation de sa population de 297 personnes. Il totalise ainsi 30.451 habitants contre 30.154 l'an dernier. Trois communes seulement sont en perte de vitesse : Pesieux, Brot-Dessous et Vauxmarcus, alors que toutes les autres annoncent une augmentation de leur population.

Ainsi, il n'aura fallu qu'une année à cette région pour redresser la barre. En 1977, par exemple, elle avait accusé un fléchissement et sa population était tombée à 30.154 âmes alors qu'elle en comptait 30.395 une année

auparavant. Au 15 décembre 1978, cet effectif est maintenant dépassé. On le doit en particulier au bond en avant que font Boudry (plus 114), et Bevaix (plus 106). Quant à Colombier qui avait perdu 61 unités en 1977, il gagne cette fois 45 nouveaux habitants.

Les Neuchâtelois et les Confédérés sont dans le district en augmentation (respectivement plus 284 et plus 268), alors que les étrangers sont moins nombreux (moins 245).

En reprenant les statistiques de ces dernières années, on constate cependant que le district n'a pas encore atteint l'effectif de 1975, une année record qui avait porté Boudry à 30.793 habitants. Cependant on constate aussi que depuis dix ans, la région a passé de 27.755 en 1968 à 30.451 en 1978. Voici d'ailleurs sa situation.

R. D.

	Total 1977	NE	Conf.	Etr.	Total 78	+	-
Boudry	4004	1227	2011	880	4118	114	
Cortailod	3588	1163	1794	634	3591	3	
Colombier	4067	1388	2100	624	4112	45	
Auvergnier	1452	637	695	149	1481	29	
Pesieux	5414	1912	2506	914	5332		82
Corcelles-Cormond.	3142	1392	1404	351	3147	5	
Bôle	1517	552	861	126	1539	22	
Rochefort	646	307	323	28	658	12	
Brot-Dessous	133	57	62	5	124		9
Bevaix	2407	942	1222	349	2513	106	
Gorgier	1349	525	709	147	1381	32	
St-Aubin	1993	617	994	397	2008	15	
Fresens	136	87	56	1	144	8	
Montalchez	142	59	79	5	143	1	
Vauxmarcus	164	76	77	7	160		4
TOTAL 1978		10941	14893	4617	30451	392	95
TOTAL 1977	30154	10657	14635	4862			
Différence		+284	+258	-245		+297	

District du Val-de-Travers

Le vallon perd 297 habitants

Mainenant que l'on connaît le résultat de Butttes, on peut tirer un bilan de la situation démographique du Val-de-Travers qui perd 297 de ses habitants. Deux communes, La Côte-aux-Fées et Saint-Sulpice gagnent des habitants : trois pour la première localité et 21 pour la deuxième. Mais toutes les autres subissent des pertes plus ou moins importantes. Et la plus importante vient de Couvet (moins 128).

Samedi, la situation de Butttes était encore inconnue. Comme l'an passé, le village perd de ses habitants. Cinq en 1977 mais 24 en 1978. Ainsi, le Val-de-Travers qui compte maintenant 12.092 habitants (12.389 en 1977) perd pour cette année 297 personnes. Les Neuchâtelois et les Confédérés sont en

diminution certes (66 et 68), mais c'est surtout du côté des étrangers que les départs sont les plus nombreux. Ils étaient encore 2214 en 1977, ils seront aujourd'hui 2051, soit 163 de moins.

Depuis 1973, le Val-de-Travers a perdu dans son ensemble 1810 habitants, c'est-à-dire 70 en 1973, 312 en 1974, 497 en 1975, 397 en 1976, 237 en 1977 et maintenant 297 pour 1978. La situation économique dans laquelle se trouve le canton de Neuchâtel a touché semble-t-il beaucoup plus le Val-de-Travers que les autres régions, proportionnellement au nombre des habitants. Le tableau ci-dessous donne une idée très précise de sa situation actuelle.

R. D.

	Total 1977	NE	Conf.	Etr.	Total 78	+	-
Môtiers	761	402	279	79	760		1
Couvét	2971	982	1147	714	2843		128
Travers	1223	514	522	165	1201		22
Noiraigue	440	214	136	77	427		13
Boveresse	320	139	156	21	316		4
Fleurier	3806	1419	1516	791	3726		80
Buttes	651	335	223	69	627		24
La Côte-aux-Fées	520	318	183	22	523	3	
St-Sulpice	509	207	232	91	530	21	
Les Verrières	845	337	453	19	809		36
Les Bayards	343	207	120	3	330		13
TOTAL 1978		5074	4967	2051	12092	24	321
TOTAL 1977	12389	5140	5035	2214			
Différence		-66	-68	-163			-297

District de Neuchâtel

Une grosse perte (-257)

Tout est dit dans le district de Neuchâtel. Hauterive, Thielle-Wavre et Cornaux ont donné lundi leur situation. Hauterive gagne 49 habitants (moins 8 en 1977), Thielle-Wavre en gagne seize, alors que Cornaux compte 18 habitants de moins perdant ainsi une partie de son gain de 1977 ou il avait enregistré 68 âmes de plus.

15 décembre 1978. Fait assez inattendu : Le Landeron était déficitaire à fin 1977 (66), aujourd'hui il reprend ce qu'il avait perdu et retrouve ainsi ses 3240 habitants. Le chef-lieu est encore en perte de vitesse. Sa population qui était de 38.025 en 1970 est tombée à 34.671, soit une diminution de 3354 habitants en huit ans.

L'ensemble du district subit une perte importante : 257 personnes de moins. C'est cependant mieux que l'an dernier où l'on avait déjà enregistré une perte de 328. La population a ainsi passé de 50.383 en 1977 à 50.126 au

Si les Confédérés sont en augmentation sur l'ensemble de la région, par contre les Neuchâtelois sont moins nombreux (moins 38) alors que l'on compte 369 étrangers de moins. Voici la situation du district.

R. D.

	Total 1977	NE	Conf.	Etr.	Total 78	+	-
Neuchâtel	35010	10707	16903	7061	34671		339
Hauterive	2560	657	1484	468	2609	49	
St-Blaise	2725	894	1320	559	2773	48	
Marin	2990	742	1340	896	2978		12
Thielle-Wavre	377	82	244	67	393	16	
Cornaux	1176	297	710	151	1158		18
Cressier	1602	334	708	516	1558		44
Enges	143	55	85	2	142		1
Le Landeron	3240	874	1969	463	3306	66	
Lignières	560	250	275	13	538		22
TOTAL 1978		14892	25038	10196	50126	179	436
TOTAL 1977	50383	14930	24888	10565			
Différence		-38	+150	-369			-257

Prises de position de la Société faïtière pour la protection du patrimoine naturel neuchâtelois

La Société faïtière pour la protection du patrimoine naturel neuchâtelois a récemment tenu son assemblée générale à La Vue-des-Alpes. Au cours de l'exercice 1978, le WWF, section Neuchâtel s'est constitué et a demandé son admission qui a été acceptée à l'unanimité. L'effectif actuel de la société faïtière est de 26 sociétés représentant environ 23.000 membres individuels. Les prises de position suivantes ont été adoptées :

Energie nucléaire : soutien total à l'initiative fédérale « Pour la sauvegarde des droits populaires et de la sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques » qui sera soumise au peuple en votation fédérale les 17 et 18 février 1979.

Contrairement à l'avis du Grand Conseil neuchâtelois, le Tribunal fédéral a déclaré recevable l'initiative cantonale neuchâteloise. C'est pourquoi la faïtière souhaite que cette initiative, qu'elle a contribué à lancer, soit soumise au vote du peuple et ceci à la même date que l'initiative fédérale.

En outre, la faïtière soutient le référendum qui a été lancé contre la loi atomique révisée récemment par les Chambres et qu'elle juge insuffisante.

Autoroutes nationales : l'assemblée prend acte qu'une commission fédérale a été nommée entre autres des problè-

mes couplés de la N 1 et de la N 5. Tant que cette instance n'aura pas pris une décision définitive, la faïtière s'oppose à la construction de la N 5 à quatre pistes. Elle affirme aussi une opposition formelle à une N 1 qui traverserait les zones naturelles au sud du lac de Neuchâtel.

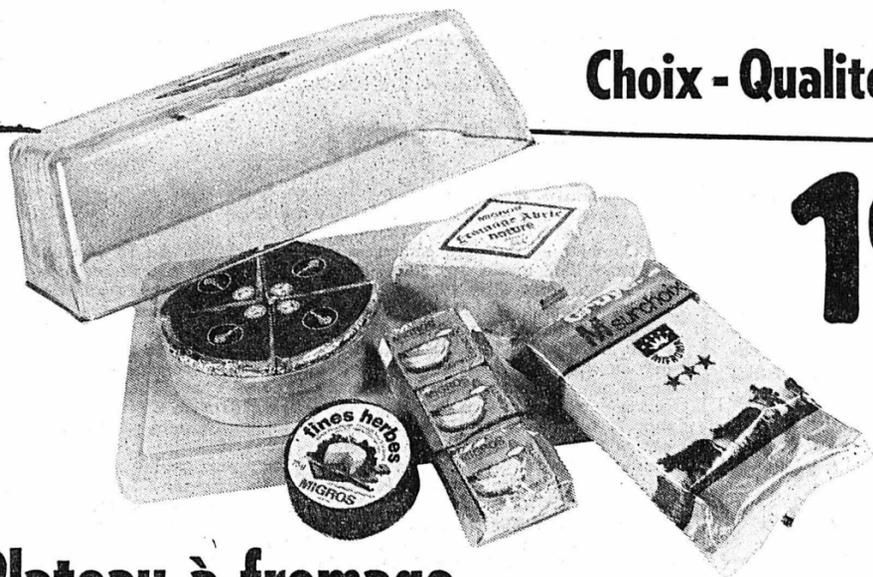
Canal du Rhône au Rhin : après avoir entendu un rapport très complet de son représentant auprès d'Aqua Viva, la société faïtière reste opposée au canal transhelvétique et en particulier à l'aménagement du Rhin à Bâle à l'embouchure de l'Aar prévu dans une des variantes du rapport de la Commission fédérale pour une conception globale des transports.

Recyclages et ordures : la faïtière s'inquiète également des problèmes posés par le recyclage et les ordures ; elle a décidé de les étudier.

Protection des cours d'eau : parmi les nombreuses menaces qui pèsent sur notre environnement, la situation du bassin hydrologique de l'Areuse est particulièrement préoccupante par suite de prélèvements d'eau excessifs. La faïtière désire que l'étude d'un pompage au lac de Neuchâtel soit faite pour résoudre le problème de l'alimentation en eau des Montagnes neuchâteloises.

(comm)

Choix - Qualité - Prix Migros aussi pour votre table de Fêtes !



19.-

Pralinés

la boîte de 330 g. (100 g. = 1.81⁸)

6.-

After Eight

la boîte de 200 g. (100 g. = 1.30)

260

Plateau à fromage

avec cloche

garni de: 1 camembert, 1 fromage aux fines herbes, 1 Abrie nature, 1 morceau de Gruyère surchoix, 1 fromage fondu à la crème (valeur du fromage: 10.50)



La maison
des cadeaux

MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS

Commerce de la place cherche pour tout de suite ou date à convenir :

chef d'expédition

responsable de l'organisation de son service de distribution.

Nous demandons :

- aptitude à diriger des collaborateurs
- esprit d'initiative
- sens de l'organisation
- connaissances commerciales
- connaissances d'allemand souhaitées

Nous offrons :

- poste à responsabilités, indépendant et bien rétribué
- situation stable
- avantages sociaux
- ambiance de travail agréable

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae sous chiffre AD 28203 au bureau de L'Impartial.

bon marché, raffinés sophistiqués

Voilà enfin l'occasion d'offrir un de ces extraordinaires cadeaux que sont les Montres électroniques, les Calculatrices électroniques, les appareils Photo électroniques...
RADIO TV STEINER est spécialiste de l'électronique des loisirs. De vos loisirs.

NOEL, C'est encore une occasion de faire de la photo! ne la ratez pas!!

Un excellent pocket: **Agfatic 2008 GR Télé**, avec 2 objectifs (normal et télé) déclencheur «sensor», étui, dragonne.

complet: **99.-**

La manière la plus avantageuse d'obtenir des photos instantanées: **Polaroid 1000**

net: **67 50**

Un boîtier classique, avec baïonnette Contax-Yashica, à un prix super-avantageux: **Yashica FX 2**, objectif 1,9/50 (sac en plus)

298.-

Le cinéma instantané, ça existe!

POLAVISION: le cadeau de l'année! complet avec caméra, récepteur compact:

990.-

(ou en leasing, très intéressant)

Calculatrices ... simples, mais terriblement efficaces!

Hanimex 728: les 4 opérations (+ : x -)

19.-

Texas Ti 30:

la calculatrice des écoliers, très nombreuses possibilités: venez la prendre en main!

36.-

Texas Ti 51 III:

calculatrice technico-scientifique, avec 8 constantes de conversion, % automatique, 10 mémoires, etc, etc,

120.-

MONTRES...

d'une précision... électronique!

Chrono Allorgan (16061) (digitale, avec chiffres) en acier, étanche, anti-choc avec heures, minutes, secondes, jour, mois. Temps intermédiaire, 1/100^{ème} sec. Eclairage.

net: **148.-**

Montre de Soirée Allorgan (SE800)

(analogique, avec aiguilles) plate, chromée, cadran blanc avec chiffres romains noir. Bracelet imitation croco.

net: **138.-**

Montre de dame Allorgan (SE700),

plate, avec aiguilles, chromée, cadran blanc avec chiffres romains noir. Bracelet imitation croco.

net: **128.-**

Montre de jour Allorgan (10865),

acier, antichoc, cadran bleu, bracelet cuir. Heures, minutes, secondes, date.

net: **124.-**



à La Chaux-de-Fonds
53, av. Léopold-Robert
(sous les arcades) (039) 23 42 42

RADIO TV STEINER



Nous engageons pour janvier 1979

décolleteurs

pour appareillage sur tours Petermann et Tornos.

Personnes ayant déjà quelques connaissances dans la branche pourraient être mises au courant.

Pour août 1979, nous avons encore une place disponible pour

apprenti décolleteur

Se présenter en prenant préalablement rendez-vous par téléphone au (032) 92 12 66 TANA S.A., 2733 PONTENET.



GUILLOD GUNTHER SA

Manufacture de boîtes de montres
2300 La Chaux-de-Fonds
83, rue du Doubs. Tél. (039) 22 47 82

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

**acheveurs
sur boîtes or**

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

10e anniversaire de « Chauffage urbain de la Maladière SA »

Chauffage à distance : expériences concluantes

Voici une décennie, la ville de Neuchâtel se lançait dans « l'aventure » du chauffage à distance. Elle prenait des options définitives : combustible au gaz, petites unités, petits réseaux, centrales de quartier, desservant des zones densément habitées avec un minimum de déperdition de chaleur. C'est-à-dire une formule rationnelle que l'on espérait avantageuse. Il semble que le pari tenu soit gagné et hier, au cours d'une conférence de presse tenue à l'occasion du dixième anniversaire de « Chauffage urbain de La Maladière S.A. », le conseiller communal Jean Cavadini, entouré de MM. Vuithier, vice-président de la société, Wenger, membre du conseil, Freudweiller, directeur, Grandjean, chef des services techniques, et Gentil, chef du service commercial, a pu dresser un bilan positif de cette expérience.

Neuchâtel dispose de trois centrales du genre, une au Mail, qui chauffe la colline du Mail et particulièrement les équipements scolaires et universitaires, une autre aux Terreaux (centre ville), enfin une à La Maladière, sur l'emplacement de l'ancienne usine à gaz, qui dessert notamment l'Hôpital Poutalès et une douzaine d'immeubles privés. L'Etat de Neuchâtel possède 21 pour cent du capital action, la Fondation de l'Hôpital Poutalès 19 pour cent et la ville 60 pour cent. A l'époque, une étude prospective avait démontré que cet emplacement se trou-

vait au centre de gravité d'une zone de bâtiments à forte demande d'énergie et l'inventaire des besoins a prouvé la nécessité de créer cette centrale à caractère extensible dont les responsables souhaitent voir le réseau toucher dans l'avenir de nouveaux clients, principalement les immeubles universitaires et les installations sportives lourdes que l'on espère voir naître dans le quartier des Jeunes rives.

AMÉLIORATION DE LA RENTABILITÉ

Les investissements, expliquent les responsables de la société, ont plus que doublé pendant les dix premières années d'existence de cette centrale puisqu'ils ont passé de deux millions de francs à quatre millions et demi. Un ordre chronologique des investissements dans les différents secteurs de la société est respecté. En premier lieu interviennent les augmentations d'investissements sur le réseau qui correspondent à de nouveaux raccordements d'immeubles. Ces nouveaux demandeurs de chaleur s'ajoutant aux autres amènent à la centrale un appel d'une plus grande puissance de sa chaudière. Par la suite, les développements en chaudière peuvent nécessiter des adaptations du bâtiment, comme par exemple la construction d'une deuxième cheminée, tout ceci étant parfaitement planifié. Le fort accroissement de la clientèle privée, liée par

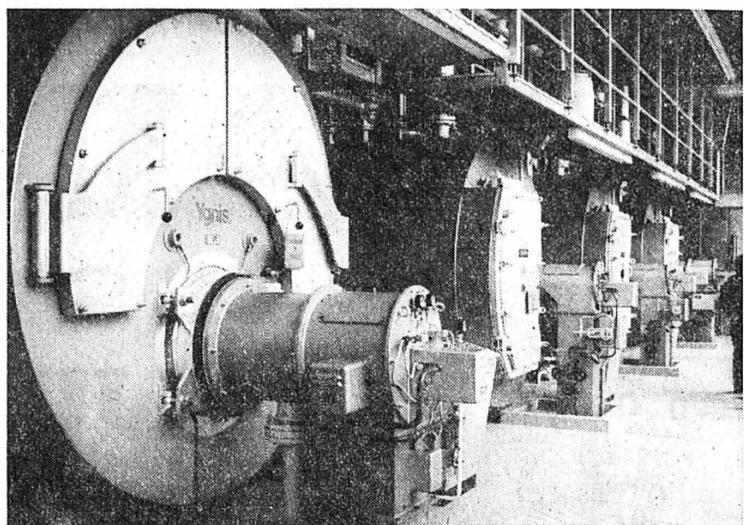
contrat quant aux tarifs, a permis progressivement d'abaisser la part des coûts à charge des partenaires.

En 1968, la chaudière avait été équipée de trois chaudières de 3,2 millions de kilocalories à l'heure (Kcal-h.). En 1976, une quatrième chaudière de 5 millions de Kcal-h. a permis de porter la puissance totale à 14,6 millions de Kcal-h. Le bilan thermique prévu est de l'ordre de 25 millions de Kcal-h., qui correspond à la puissance nécessaire pour chauffer 2083 appartements de trois pièces ou 26 immeubles ou 14 fois le Centre professionnel du Littoral, ou encore dix hôpitaux comme celui de Poutalès. C'est dire qu'il y a de la réserve.

Deux chaudières sont équipées d'un brûleur mazout-gaz naturel, deux autres d'un brûleur au mazout uniquement, l'alimentation en combustible étant assurée par deux citernes de 220.000 litres chacune contenant du mazout extra léger et un raccordement en moyenne pression au réseau suisse de gaz naturel. Il est en effet essentiel d'être polyvalent en matière de sources d'énergie, cette polyvalence permettant de faire face au mieux à toutes les situations.

ÉNERGIE PROPRE

Les achats d'énergie de la société sont d'ailleurs très significatifs de l'effort d'adaptation technique réalisé pour obtenir une plus grande diversification des sources d'approvisionnement en énergie. Malgré ces deux citernes, le mazout utilisé a passé en pour cent de l'énergie totale consommée d'environ 90 pour cent lors des premiers exercices à moins 1 pour cent en 1977-78, le gaz naturel assurant le complément. A noter que l'augmentation globale de la consommation ne provient pas du fait que les partenaires utilisent de plus en plus de chaleur, mais



Une vue générale des quatre chaudières. (photos Schneider)

est due au nombre de tiers raccordés à la centrale.

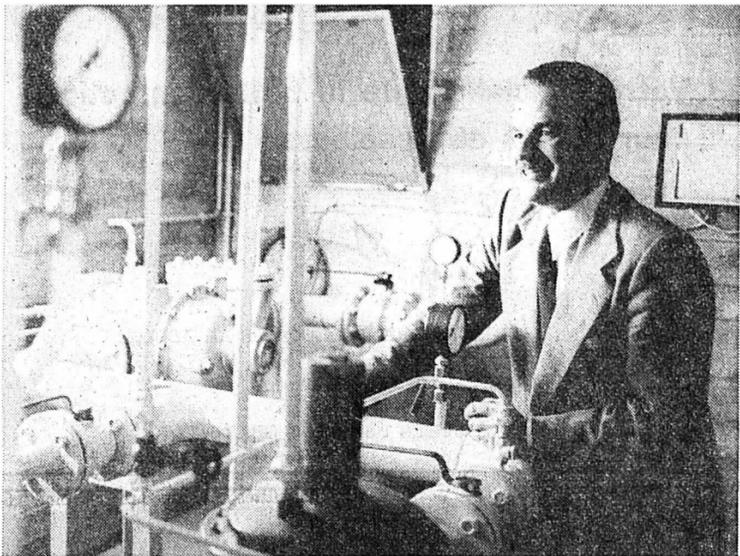
D'une façon générale, pouvait dire M. Cavadini, l'expérience peut être considérée d'ores et déjà comme une réussite. Le chauffage à distance par le gaz a de nombreux avantages. Économiquement, ils viennent encore d'être soulignés par les décisions de l'OPEP d'augmenter le prix du pétrole de 15 à 20 pour cent. Le système adopté par Neuchâtel rend donc la collectivité moins dépendante du seul pétrole. Actuellement, la Suisse tire son énergie pour 72 pour cent du pétrole, 18 à 20 pour cent de l'électricité, 4,3 pour cent du gaz et 3,7 pour cent d'autres sources. Enfin, ce qui est primordial maintenant, le chauffage au gaz est non polluant. Ceci associé à des tarifs rendus compétitifs qui s'amélioreront au bénéfice des clients au gré de l'extension des centrales fait que le chauffage à distance, tel que l'a entrepris la ville de Neuchâtel est con-

cluant : « De telles sociétés destinées à promouvoir le chauffage à distance sont extrêmement controversées en d'autres régions du pays. Ici, les résultats obtenus font qu'elles n'entraînent aucune polémique » pouvait dire M. Jean Cavadini.

JAL

Fédération suisse des écoles privées Un Neuchâtelois à la présidence

Lors de sa dernière séance, le comité central de la Fédération suisse des écoles privées (FSEP) a désigné à sa présidence, pour une période de deux ans, M. Paul-Albert Piaget de Neuchâtel, directeur de l'École Bénédict de Bienne et ancien président de l'Association des instituts privés du canton de Neuchâtel et environs.



Le directeur, M. Freudweiller, aux commandes de l'arrivée du gaz.

VAL-DE-TRAVERS

Au Tribunal de police du Val-de-Travers

Amnésique après un accident mortel

Le Tribunal de police du Val-de-Travers a tenu une audience sous la présidence de M. Bernard Schneider, juge suppléant extraordinaire, assisté de M. Adrien Simon-Vermet, substitut-greffier.

Le tribunal a tout d'abord rendu son jugement dans une affaire de tentative d'extorsion et de chantage dirigée contre R. M., sur plainte d'un commerçant du Vallon.

Dans le cas d'espèce, le juge a relevé qu'il n'y avait pas eu de tentative d'extorsion. R. M. peut-il être accusé de chantage ? L'office de recouvrements et de renseignements mis en cause n'a fait que son travail ; il y a eu cependant de la part de R. M. erreur sur les faits et en ce qui concerne les 190 fr. réclamés à titre de frais de procédure, il s'est agi d'un procédé usuel non illégitime.

Pour ces raisons, R. M. a été libéré des fins de la poursuite dirigée contre lui et les frais mis à la charge de l'Etat. Le juge n'a pas attribué de dépens à R. M. qui en avait demandés par l'entremise de son mandataire, la plainte du commerçant n'étant pas téméraire.

La veille du Jeune fédéral, il y a deux ans, quelques jeunes gens s'étaient retrouvés à Couvet. En fin de soirée, F. G. emprunta à un ami une moto et l'enfourcha, bien qu'il ne fut pas au bénéfice d'un permis de conduire. Il prit en croupe un compagnon, P. A., et ils se dirigèrent sur Fleurier.

Là ils firent un arrêt dans un bar de la place, puis repartirent par la route de Fleurier en direction de la gare de Boveresse. En cours de route, on ne sait pas trop ce qui se passa, la moto

doit avoir dérapé, touché la banquette, pour chuter dans un champ. P. A., qui devait être sur le siège arrière, a été projeté contre un arbre et tué sur le coup.

F. G. ne fut découvert que le lendemain matin dans le hall de la poste de Fleurier par un automobiliste. Il a dit qu'avant de se rendre à Fleurier, il était allé à Couvet. Il ne voulait pas qu'on le conduise chez un médecin mais demanda d'aller chez sa mère à Travers. Un porte-monnaie trouvé sur les lieux de l'accident permit à la police d'identifier F. G. qui fut hospitalisé.

Lors de l'enquête, F. G. avait déclaré aux agents que c'était lui qui pilotait la moto au moment de l'accident. Peu après, il a dit ne plus se souvenir de rien. Le médecin qui a soigné F. G. a dit que ce dernier avait subi une commotion et une amnésie à la suite de l'accident, ce qui peut expliquer beaucoup de choses, notamment ses déclarations faites à la police et qu'il paraît contester aujourd'hui. Et le médecin de relever que si F. G. a dit qu'il ne se souvenait plus de rien, lui ne pouvait mettre en doute ses dires.

Ensuite de l'enquête, le Ministère public a renvoyé F. G. sous la prévention d'homicide par négligence par contraventions à la loi sur la circulation (circulation sans permis, vitesse non adaptée aux conditions de la route, perte de maîtrise et violation des devoirs en cas d'accident). F. G. ne s'est pas inquiété de la victime et n'a pas pris contact par la suite avec la famille de celle-ci.

L'affaire a été renvoyée pour complément de preuves, le juge se réservant d'ordonner une expertise concernant l'amnésie du prévenu comme aussi une éventuelle expertise concernant l'ivresse au guidon dont fait mention la plainte. D'autres témoins seront entendus. (ab)

Voir autres informations neuchâteloises en page 31

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Boudevilliers : budget 1979 accepté malgré le déficit

Pour la dernière fois de l'année, le Conseil général a siégé sous la présidence de M. Cl. Bachmann, en présence de onze conseillers généraux, de quatre conseillers communaux et de l'administrateur. Point principal à l'ordre du jour : le budget des recettes et dépenses 1979. Il se présente comme suit :

Total des recettes : 416.730 fr. ; total des dépenses : 485.060 fr. ; soit un déficit présumé de 68.330 fr., soit supérieur de 28.190 fr. à celui prévu pour 1978. Il provient en partie de la très nette diminution des recettes au chapitre des forêts (diminution du prix des bois de près de un tiers) et d'amortissements supplémentaires de 5.500 francs.

Au chapitre des impôts, M. C. Rudolf demande ce qu'il est possible de faire pour imposer les entreprises ou les indépendants exerçant leur activité professionnelle tout ou partie sur le territoire communal, mais ayant leur siège ou domicile ailleurs. M. F. Chiffelle dit que ce problème est connu et qu'une liste va être dressée, pour servir de base à une demande à faire aux autorités fiscales. M. R. Albisetti est d'avis qu'il ne faut pas trop toucher à ce problème délicat, car la réciproque peut aussi se produire.

Les frais d'exploitation de la Fontenelle inquiètent M. R. Albisetti : alors que les taux hypothécaires ont connu une baisse très sensible depuis plus d'une année, la Fontenelle a encore des emprunts à des taux élevés. Les coûts pour les salaires ont augmenté de 3 à 4 pour cent, alors que l'indice du coût de la vie n'a pratiquement pas varié au cours des douze derniers mois. Il lui semble aussi qu'en cette période de récession, le nombre d'élèves pourrait être plus élevé dans certaines classes. M. J. Montandon répond que les taux des emprunts contractés par la Fontenelle peuvent paraître élevés, mais il s'agit d'emprunts à taux fixe, dont les derniers ont été renouvelés en 1977, alors que les taux n'étaient pas encore aussi bas qu'actuellement. En ce qui concerne l'augmentation des salaires aux enseignants, les données sont fournies par le DIP, sur la base de directives régissant l'ensemble du personnel de la fonction cantonale. Le comité directeur de la Fontenelle ne peut donc pas influencer ces postes du budget, pas plus que le Conseil intercommunal. On peut tout au plus manifester sa désapprobation. Enfin, le nombre d'élèves par classe se fait également sur des normes du DIP. Il n'est pas toujours facile pour la direction de l'école de répartir des élèves de quatre degrés dans quatre sections : certaines classes sont à la limite de charge, d'autres sont sous-occupées. Des regroupements se font quand c'est possible, mais ce n'est pas toujours le cas.

Au chapitre de l'administration, un nouveau poste pour une auxiliaire intrigue M. Cl. Bachmann. M. F. Chiffelle mentionne qu'il s'agit d'une aide de bureau pour quelques heures par semaine dès le mois de novembre, qui

a été accordée par le Conseil communal sur demande de l'administrateur.

Sur proposition de la Commission du budget, dont le rapport est lu par son rapporteur M. M. Tödtli, le budget est adopté à l'unanimité.

Une demande d'ouverture d'un crédit de construction de 188.000 fr., auprès d'un établissement bancaire, destiné au financement des travaux de rénovation du collège, est votée à l'unanimité.

BIBLIOS

La commune de Boudevilliers n'est pas membre du Bibliobus neuchâtelois. Cette institution demande l'adhésion de la commune et le Conseil communal soumet à l'examen du Conseil général un arrêté prévoyant une participation pour 1979 de 2 fr. 90 par habitant. Jusqu'ici, la commune participait pour un montant forfaitaire annuel de 500 francs. En 1974, 66 personnes étaient inscrites au bibliobus, contre 93 en 1978. La statistique 1977 relève que 1100 volumes ont été prêtés. Une discussion très animée s'instaure à ce sujet. Finalement mis au vote, l'arrêté est mis sur le balai par quatre oui et quatre non. Le président Bachmann tranche en faveur du oui, donc de l'adhésion au Bibliobus.

Selon un arrêté communal, la perception de l'impôt communal ne peut se faire avant le 20 novembre. Le Conseil communal propose que cette disposition soit abrogée, ce qui permettrait l'encaissement des impôts quelques mois avant. M. R. Albisetti voit dans cette manière de faire une

injustice, car les salariés, dont les déclarations sont admises très souvent sans autre, sont taxés très tôt dans l'année et seraient donc les premiers touchés par cette mesure. Il est proposé de procéder à des paiements en deux tranches, ce qui paraît plus équitable. M. F. Chiffelle, qui s'est renseigné auprès des contributions cantonales, précise que le Grand Conseil vient de donner à l'Etat la faculté de prélever l'impôt cantonal par tranches. Pour des raisons techniques, ce n'est pas avant 1980 que ce nouveau système sera mis en vigueur, aussi propose-t-il d'attendre cette échéance pour intervenir sur le plan communal. Après quelques questions et éclaircissements, l'arrêté est refusé par cinq non contre quatre oui ; le statu quo sera donc maintenu.

Chacun a reçu la brochure « Vive ses loisirs au Val-de-Ruz ». Avant de prendre une décision quant à l'opportunité d'une telle publication, le Conseil communal aimerait connaître l'avis du Conseil général. L'avis est vite donné : cette brochure est jugée superflue ; avec un peu de publicité, elle aurait pu et pourrait encore être distribuée gratuitement. Les responsables de cette publication ont jugé inopportun de faire appel à des annonceurs, par crainte que le texte soit noyé par la publicité. Après diverses questions, le président souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année. Auparavant, M. P. Muhlematter avait remercié le Conseil communal et l'administrateur de leur travail en 1978, et convie chacun à une verrée. (jm)

COFFRANE

Au législatif

Oui au budget et à deux crédits

Le Conseil général de Coffrane, qui siégeait hier soir au collège sous la présidence de M. Francis Meyer, a adopté à l'unanimité le budget pour 1979 qui prévoit un déficit de quelque 22.000 francs. Le législatif a encore voté deux crédits. Un crédit de 19.000 fr. pour le goudronnage de la deuxième moitié du chemin des Chômeurs, ainsi, la boucle va se terminer, et un crédit de 10.000 fr. pour l'achat d'une sirène d'alarme en cas d'incendie. Nous y reviendrons dans une prochaine édition. (pab)

FONTAINES

Au Conseil général

Le Conseil général est convoqué, en séance ordinaire, pour le jeudi 21 décembre 1978, à 20 h., au collège.

Un seul objet figure à l'ordre du jour : le budget pour 1979... un gros morceau qu'il sera difficile à faire avaler et à digérer ! (e)

FONTAINEMELON

Budget accepté

Le Conseil général réuni sous la présidence de M. Claude Luthy a adopté, lors de sa séance de lundi à la Maison de commune, le budget de l'exercice 1979 prévoyant un déficit de 181.763 francs. Il a en outre autorisé le Conseil communal à contracter un emprunt de un million de francs au taux de trois pour cent. (m)

CERNIER

Animation locale

Le Groupement des commerçants de Cernier fêtera mercredi prochain le cinquième anniversaire de l'ouverture nocturne des magasins. Pour marquer cet événement, un grand lâcher de ballons avec concours pour les enfants aura lieu. Ce sera ensuite le traditionnel cortège du père Noël, conduit par la fanfare l'Union Instrumentale. Des stands permettront au public de déguster raclettes, soupe à l'oignon, jambon chaud et autres friandises. De l'animation est prévue dans les magasins et restaurants. (mo)

Décès au Val-de-Travers

Le 15 décembre : M. Maurice Guillaume, 83 ans, de Fleurier ; M. Jean Schelling, 77 ans, de Fleurier.

SAINT-IMIER

CE SOIR OUVERTURE

JUSQU'A 21.30 H

loterie gratuite — vol sur les alpes — vol sur athènes

Pour vos cadeaux de Noël
offrez un appareil électrique

Grand choix de lustrerie et d'appareils électroménagers dans notre magasin spécialisé: **rue Francillon 25**

Demandez nos prix et conditions



Société des Forces Electriques de la Goule SA
Bureau (039) 414555 Magasin (039) 412237

Wolfender

ST-IMIER

Votre spécialiste de la belle confection pour dames et messieurs

LE PLUS GRAND CHOIX DE LA REGION
SERVICE COMPÉTENT
RETOUCHES USUELLES GRATUITES

AU MAGASIN

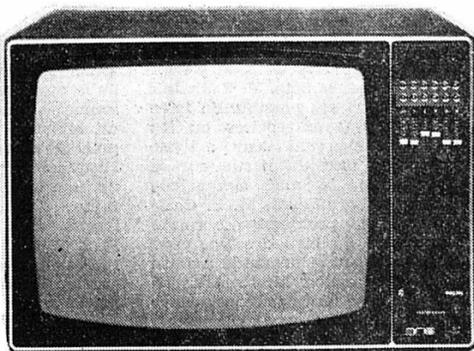
Chiesa

alimentation, charcuterie italienne
vins et liqueurs

Docteur-Schwab 6 - Téléphone (039) 41 23 55

PHILIPS a promis de distribuer 1000 VRENELIS en or.

Dépêchez-vous si vous voulez en bénéficier. En effet, à l'achat de ce



TV PAL/SECAM

Ecran de 66 cm. Sensor électronique pour le choix de 12 programmes, 2 hauts-parleur frontaux.

Fr. 2575.-

PHILIPS vous offre 2 VRENELIS

En achetant chez **LIENGME-RADIO-TV** à COURTELARY, vous avez 2 garanties: la garantie d'un bon produit et la garantie d'un bon service.

SAISISSEZ L'OCCASION et téléphonez au 44 12 65!



Photo-Ciné Moret

Rue Docteur-Schwab 3 - Tél. (039) 41 27 22

PRIX - SERVICE - QUALITÉ



Brand fleurs

Maison fondée en 1902
Rue Francillon 8 - Téléphone (039) 41 21 63

arrangements de Noël et plantes fleuries
bougies Crown

Cornelius Mode

Anciennement Boutique Papillon vous propose

salopettes à bretelles **Fr. 79.-**

Jean's velours grosses côtes **Fr. 59.-**

Rue Francillon 20 - Téléphone (039) 41 28 10

Vous avez un cadeau à faire... alors n'hésitez pas!

Battarra

CHEMISERIE - CHAPELLERIE

Francillon 32 - Téléphone (039) 41 25 42

Choix - Conseil - Qualité à des prix étudiés!

Chemises

Cravates

Pullovers

Jaquettes

Casquettes

Foulards

Parapluies

Pour vos cadeaux



DES **4 SAISONS**
ST-IMIER

EXCLUSIVITÉ

QUALITÉ chez

Montorfano

CONFECTION POUR DAMES
SAINT-IMIER

SAINT-IMIER

CE SOIR OUVERTURE

JUSQU'À 21.30 H

loterie gratuite — vol sur les alpes — vol sur athènes

Au Marché Chaussures

c'est dingue,
fin de série à des prix jamais vus:

enfants dès Fr. 19.-
hommes dès Fr. 39.-
dames dès Fr. 29.-

Une visite s'impose!

Marché Chaussures rue Francillon 30 tél.039 / 41 30 27

Bruno Caminotto

FLEURS
Temple / Vallon 22

arrangements
terrines
sapins de Noël

Les « fromtons »
sont tous bons
chez

Demont

LAITERIE DE LA PLACE

Téléphone (039) 41 43 32
Grand choix de fromages
et spécialités laitières

Claude Morf

primeurs

Francillon 23 - Tél. (039) 41 26 51

fruits - légumes
épicerie - vins

Service à domicile

N. Huguenin

Docteur-Schwab 8 - Tél. (039) 41 26 86

librairie - papeterie
maroquinerie - objets d'art

Et pourquoi ne pas offrir

couvertures
couvre-lit
duvet
peau naturelle
linge de bain
tapis de bain
rideau de douche
coussin
ouvrage en macramé

Tous vos cadeaux de Noël

au Centre



Saint-Imier

Nos vitrines ne vous
donnent qu'un aperçu
de la diversité de nos
collections.



Sans engagement de
votre part, nous nous
ferons un plaisir de
vous présenter notre
choix et de vous
conseiller.

Chèques fidélité CID

**Les commerçants
de ces deux pages
attendent votre visite.**

**Favorisez le
commerce local.**

Du hochet au stylo plaqué or
Du livre en carton au dernier roman
Du train en bois au modèle radio-guidé
De la maison de poupées à la collection de timbres

pour TOUT ÂGE,
pour TOUTES et pour TOUS

Papeterie

S. Luthert

Saint-Imier - Téléphone (039) 41 26 53

Quincaillerie du Vallon

R. Staudenmann

Francillon 19 - Téléphone (039) 41 22 83

Madame, si vous tenez à ce que Monsieur termine
l'agencement de votre intérieur, offrez-lui
un coffret cadeau BOSCH

Tissus Shop

Madame Mutti

Rue Baptiste-Savoie 58 - Tél. (039) 41 45 73

Dépositaire :

Bernina

Un magasin plein d'idées de cadeaux

Etains, cristaux, argenterie, porcelaine, objets d'art

Rue Baptiste-Savoie 68 - Téléphone (039) 41 24 92

CONFISERIE
TEA-ROOM

MIRABEAU

Pendant les fêtes, offrez,

A l'apéritif:

FEUILLETES SALÉS
AMUSE-BOUCHES

Comme entrée:

VOL-AU-VENT
CANAPÉS
TRANCHES DE PATÉ
RAMEQUINS

Au dessert:

BÛCHES
FORÊT-NOIRE
TOURTES MOZART
BOMBES GLACÉES
VACHERINS GLACÉS
MANDARINES GIVRÉES

Au café:

PETITS DESSERTS FINS
DESSERTS VIENNOIS
TRESSÉS AU BEURRE

Faites vos commandes assez tôt, nous vous en remercions

Service à domicile

Se recommande: Fam. H. Rothenbühler

Rue Neuve 7, tél. (039) 23 12 32

De jolis cadeaux

pour MESSIEURS

CHAPEAU BOTTA
dernière forme du moment
CHEMISES KAUF LIBERO PROSPÉRO
CHEMISES RESISTO dans leur coloris mode

Pulls et gilets laine
Grand choix de cravates
TOUT POUR LA MODE MASCULINE
PYJAMAS SCHERRER
SOUS-VÊTEMENTS
JOCKEY, COSY, CALIDA, HOM, ÉMINENCE

Grand choix de parapluies



Avenue Léopold-Robert 68

A louer
pour le 30 avril 1979
rue du Jura 4
très bel
**appartement
de 3 1/2 pièces**
cuisine, hall, salle de bains, WC,
1 cave, 1 bûcher, chauffage
général.
Loyer: Fr. 360.—, toutes charges
comprises.
S'adresser à Fiduciaire KUBLER
& HUOT, av. Léopold-Robert 117,
tél. (039) 23 20 16.

A louer dans belle situation
à Dombresson:
**appartement
de 4 pièces**
loyer mensuel Fr. 305.— + char-
ges. Pour visiter tél (038) 53 31 52;
à Cernier:
**appartements
de 3 pièces**
loyer mensuel Fr. 350.— + char-
ges;
**studios
meublés ou non**
loyer mensuel Fr. 230.—, Fr. 180.—
+ charges. Pour visiter tél. (038)
53 25 66.
Pour traiter Etude Meylan, Hu-
guenin, Reeb, tél. (038) 25 85 85.

CADEAUX DE NOËL

par exemple:



ce radio-réveil qui vous

laisse dormir
le dimanche!



SONY TCF 820 L:
Radio à 3 ondes, belle sonori-
té, réglage de tonalité. Af-
fiche électronique de l'heure
luminescent, absolument si-
lencieux, réserve de marche en cas de
panne du réseau. Alarme à program-
mation hebdomadaire (on pré-règle chaque
jour de la semaine). Ecoute-veille pour
s'endormir en musique.

Autres modèles
dès Fr. 79.—



OFFRES D'EMPLOIS

Conciergerie couple

Nous cherchons pour le 1er mars 1979

pouvant s'occuper de la conciergerie d'un immeuble
de 72 appartements. Travail accessoire.

Appartement de 3 pièces confort à disposition.

Demander les conditions à Gérancia S.A., Avenue
Léopold-Robert 102, tél. (039) 23 54 33.

comptable

honnête, efficace et compétent, pour tenue de comp-
tabilité et travaux accessoires.

Faire offre à Fiduciaire Lucien Leitenberg, Avenue
Léopold-Robert 79, qui traitera confidentiellement
pour le compte de son mandant.

Machines à laver

marques suisses,
d'exposition, neuves,
avec garanties.

Gros rabais

Facilités de paie-
ment

Fr. 30.—

par mois

12 mois minimum

RÉPARATIONS

TOUTES

MARQUES

sans frais

de déplacement

SAM

Appareils ménagers

Fribourg

037 26 12 53

Garage

préfabriqué

béton armé appa-
rent env. 2,8 x 5,5 m

complet, toit plat

avec étanchéité de

1re qualité. Porte

basculante. Avec

garantie, seulement

Fr. 3800.—

valable que peu de

temps!

Tél. tout de suite au
(021) 37 37 12.
Uninorm.

A louer, libre mars 1979,
bel appartement
trois pièces, spacieux, tout confort, vue
imprenable, dans un cadre verdoyant.
Loyer: Fr. 463.—, charges, gaz et Coditel
compris. Tél. (039) 23 65 28.

A louer pour le 1er février 1979 ou date
à convenir, rue David-Pierre-Bourquin 11
2 pièces

cuisine, vestibule, WC-bain. Chauffage
par calorifère à mazout relié à une ci-
terne collective.
Loyer mensuel Fr. 210.—, toutes charges
comprises.

S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-
Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds,
tél. (039) 23 54 33.

A louer pour tout de suite ou date à
convenir,
AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 118

**appartement
de 3 pièces**

cuisine, vestibule, WC, chauffage gé-
néral par calorifère à mazout.
Loyer: Fr. 293.20, charges comprises.

S'adresser à Fiduciaire Kubler & Huot,
Av. Léopold-Robert 117, tél. 039/23 20 16.

À LOUER
AVENUE LÉOPOLD-ROBERT
près de la gare et de la poste
**LOCAUX
COMMERCIAUX**
à l'usage de petite fabrique, bu-
reau, artisan, profession libérale.
Surface 120 m2.
LOYER TRÈS AVANTAGEUX
Tél. (039) 26 75 65 pendant les
heures de bureau.

L'élégance
mariée à la performance
ETERNA
Agent officiel
Le diamant
Bijouterie-Horlogerie - L.-Robert 41

L'IMPARTIAL
la voix d'une région

Café-restaurant engage pour dé-
but janvier 1979
**une
sommelière**
débutante acceptée.
Bon gain, congé le dimanche.
S'adresser au Restaurant CARIO-
CA, St-Imier, tél. (039) 41 13 03,
de 9 h. à 12 h., de 20 h. à 23 h.



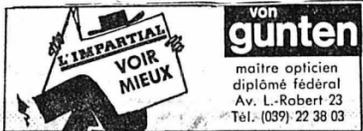
BIEN GARNIS

ces repas DSR, parce qu'ils sont
préparés par des amoureux de la
cuisine familiale.

Potage, viande excellente avec gar-
niture à volonté, n'est-ce pas là
ce que vous aimez trouver chaque
jour?

Et nos merveilleuses pâtisseries-
maison, vous connaissez?

La Chaux-de-Fonds
Chemins-de-Fer 7



VÉHICULES UTILITAIRES LOCATION

Fourgon vitré Fiat 238
Transport de personnes 9 places.
Fourgon Fiat 242 - 9,3 m3.
Voiture de remplacement.

Garage de la Ronde

Tél. (039) 23 54 04

Cherchons à acheter

ferme ou maison

à rénover ou habitable tout de suite.

Ecrire sous chiffre 93-31022, aux Annon-
ces Suisses S.A. « ASSA », Saint-Imier.

Tout compris:
Double garantie. Service rapide
et personnalisé. Discrétion absolue.
**Maintenant,
encore meilleur marché:**

Crédit	Mensualités sur
Fr.	24 mois 36 mois 48 mois
8 000.—	380.20 268.50 212.60
20 000.—	928.90 649.80 510.30

Veuillez
m'accorder fr.
Mensualité
désirée environ fr.

Nom
Prénom
Rue
NPA Lieu
Date de naissance
Signature

banque aufina

Institut affilié à l'Union de Banques Suisses

Prêt personnel sans risque

Double garantie

1. Notre certificat de pro-
tection garantit qu'en cas
de maladie ou accident,
le paiement des mensualités
est suspendu.
2. L'Union de Banques
Suisses est garante de prin-
cipes commerciaux loyaux
et sérieux. Même en cas de
difficulté (chômage, p. ex.)
vous pouvez compter sur
notre compréhension.

1211 Genève, 17, rue du Cendrier, tél. 022 31 97 50 / 1002 Lausanne, 2, rue Caroline,
tél. 021 20 76 31 / 1951 Sion, 2, rue du Scex, tél. 027 22 95 01 / 2501 Bienne, 9, place de la Gare,
tél. 032 23 22 27 / 2001 Neuchâtel, 9, place Pury, tél. 038 24 61 41

• SAINT-IMIER • SAINT-IMIER •

Prochaine séance du Conseil général

32 demandes d'indigénat communal à examiner

Comme le veut la tradition, le Conseil général de Saint-Imier se réunira une dernière fois avant les fêtes, soit le 21 décembre prochain à 18 h. Une séance historique pour certains puisque le 1er janvier prochain commence une nouvelle législature. Après avoir liquidé l'ordre du jour prévu, le législatif communal se retrouvera pour le souper de fin d'année.

Cinq points figurent sur la convocation reçue par les conseillers généraux. Les deux principaux sont la nomination d'un ou une enseignante et l'examen de 32 demandes de droit de cité communal suite à la création du nouveau canton du Jura.

A la suite de la démission de Mlle Nelly Kroepfli, institutrice titulaire d'une classe de 3e année, une place est

à repourvoir à l'Ecole primaire. Neuf postulations ont été enregistrées dont deux provenant de Saint-Imier. Après avoir examiné les différents dossiers, la commission d'école primaire propose au Conseil général la nomination à ce poste de Mlle Ghislaine Nydegger de Saint-Imier.

Jusqu'au 31 décembre 1978, le Conseil général de Saint-Imier est en mesure d'accorder l'indigénat communal aux personnes désireuses de ne pas perdre leur citoyenneté bernoise. Après l'information publiée par le Conseil municipal ce sont 32 personnes qui ont répondu dans le délai prévu. Il s'agit de Mme Marguerite Boillat-Breguet, Mme Marie-Thérèse Boillat-Grand, M. James-Albert Brossard et son épouse, Mme Cammen Corbat, Mme Erica-Yolande Corbat, Mme Suzanne Corbat,

Mme Manthe Corbat-Oertli, Mme Marthe Crelerot, M. Edgar Desboeufs et son épouse, Mme Silvine Desboeufs, M. Frédéric Donzé et son épouse, M. Michel Donzé, M. Pierre Donzé, M. William Donzé et son épouse, Mme Denise Eray-Christe, M. Jacques Eray, M. Charles Falbriard, son épouse et son enfant, M. Maurice Fink et son épouse, Mme Aline-Marguerite Guenat, M. Roger Guenat et son épouse, Mlle Christine Gut, Mme Marguerite Logos-Strahm, Mme Yvonne Perrin-Droz, Mme Germaine Perrin-Fallet, Mme Suzanne Prenz-L'Eplattener, Mme Emma Saledini-Hotz, M. Fernand Surmont et son épouse, M. Roland Surmont et son épouse, M. François Vauthier, M. Albert Voirol et son épouse, M. Henri Voirol et son épouse, Mme Gertrude Wiser-Suter. (lg)

Rapport d'activité 1977-78 de l'Ecole professionnelle de Saint-Imier

L'ouverture de l'école vers l'extérieur, une politique première

« Un rapport annuel est un acte éminemment administratif. Mais une école professionnelle est avant tout un organisme vivant avec, bien sûr, un corps concret : des élèves, des maîtres qualifiés, des programmes, des méthodes d'enseignement, des cours et des manuels intéressants. Mais avant tout, c'est la vie qui caractérise un organisme vivant et la vie demande un effort constant d'enthousiasme et de confiance, de recommencement et de persévérance, de volonté et de philosophie. Notre politique première est donc celle de l'ouverture de l'école vers l'extérieur : la recherche de l'oxygène indispensable. Premièrement parce qu'il y a deux sources de connaissance, l'entendement et le monde (...). Deuxièmement, parce que le sens du

toucher est l'instituteur des autres sens (...). Troisièmement, l'apprentissage se déroule généralement dans la période d'adolescence, cette période voulue par la nature où s'effectue la formation du caractère, l'ouverture des esprits et l'élaboration des idées, la volonté de maîtriser le monde en tant qu'individu affirmé et reconnu par les autres. Toutes ces considérations peuvent paraître très éloignées des notions administratives d'un rapport, mais si l'on n'espère pas que le bouillonnement de la vie continue, où trouvera-t-on le courage d'en écrire beaucoup d'autres, année après année... » Ce sont là les propos tenus par le directeur de l'Ecole professionnelle de Saint-Imier (EPSI) M. Jean-Maurice Imhoff, dans la conclusion de son rapport d'activité 1977-78.

La durée de l'enseignement à l'Ecole professionnelle de Saint-Imier a été de 38 h. par semaine durant l'année scolaire 1977-78. Douze classes regroupant 167 élèves ont suivi les cours dispensés par quatre maîtres à plein temps et huit maîtres auxiliaires. En octobre 1977, deux anciens élèves de l'école ont été récompensés en tant qu'apprentis méritants du Jura. De plus, 20 pour cent de l'effectif de 4e année (soit huit apprentis) ont été admis à poursuivre leurs études à l'Ecole d'ingénieurs. Au chapitre des activités spéciales, relevons, sous l'égide de la Communauté des écoles professionnelles du Jura bernois, les cours de problèmes humains qui ont été organisés à Sornetan. Autre fait à signaler l'excellente entente régnant entre l'EPSI et les écoles de mécanique et d'électricité de l'Ecole d'ingénieur. Des apprentis suivent des cours en commun avec ceux de l'Ecole des métiers. De plus l'Ecole d'ingénieurs a mis à disposition de l'Ecole professionnelle des installations et des locaux.

UN POINT NOIR: LE FUTUR HORAIRE CFF

A l'heure actuelle, les apprentis les plus défavorisés peuvent rejoindre leur domicile au plus tard à 18 h. 30, et ceci grâce au nouvel horaire CFF. Mais

un point noir se profile à l'horizon. En effet, dès 1981, et selon le plan établi par les Chemins de fer fédéraux, la correspondance ne serait plus assurée à Sonceboz pour la vallée de Tavannes et de Delémont. Les élèves devraient attendre une heure ou presque. Ce problème préoccupe la direction de l'école qui se demande s'il faudra, une nouvelle fois recourir aux transports privés.

Au niveau des finances 1977, relevons que les dépenses de l'EPSI, y compris les frais du bâtiment ont atteint la somme respectable de 458.000 francs. Du côté des recettes, l'EPSI a bénéficié d'une subvention communale de 40.000 francs, de versements des communes extérieures pour 130.000 francs, d'une subvention cantonale de 97.000 fr. et d'une subvention fédérale de 132.000 francs.

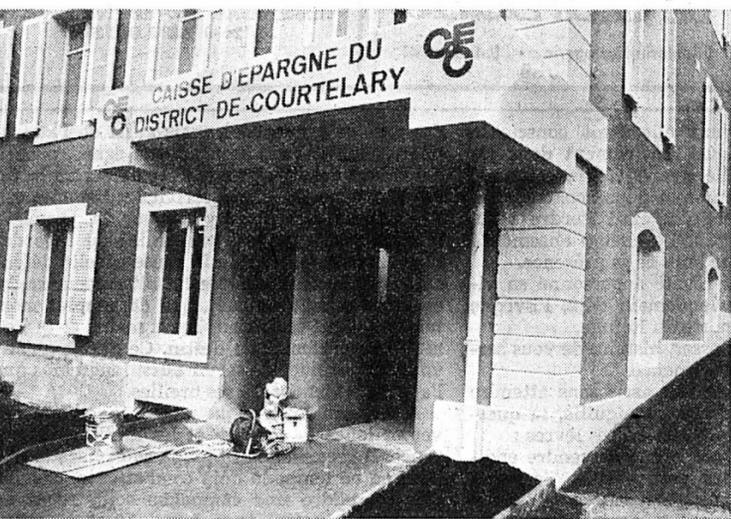
Avant de terminer, par la conclusion déjà précitée, M. Imhoff ne manqua pas de remercier dans son rapport, toutes les personnes qui ont participé et œuvré tout au long de l'année scolaire 1977-78 à la bonne marche de l'Ecole professionnelle de Saint-Imier. (lg)

Saint-Nicolas au gala de Noël des patineurs



Saint-Nicolas avait donné rendez-vous aux amis du Club des patineurs de Saint-Imier vendredi soir. Le traditionnel Gala de Noël a connu un beau succès. A la fin de la représentation, le personnage légendaire a distribué des biscuits aux enfants sages et à leur professeur (tout à droite sur la photo) Mlle Rizzi. (Photo Impar-1g)

Ouverture d'une nouvelle succursale bancaire



L'entrée de la succursale de la Caisse d'épargne de Courtelary telle qu'elle se présente aux visiteurs. (photo Impar-1g)

Vendredi soir, les autorités communales de la région étaient conviées à l'inauguration officielle des locaux qui abriteront désormais la succursale de la Caisse d'épargne de Courtelary à Saint-Imier.

Le président du Conseil d'administration de la CEC, M. Liengme, rappela l'histoire de la succursale prévue « pour relancer l'économie dans la région » et le but non-lucratif de cet

établissement qui distribue ses dividendes à des oeuvres d'utilité publique. MM. Pini, gérant; Schaer, architecte, et Loetscher, maire, succédèrent à M. Liengme. Le porte-parole de la municipalité de Saint-Imier rendit hommage au courage de la CEC qui décida d'investir — ou de semer — dans des temps difficiles soit au début 1975.

DISTRICT DE COURTELARY

Villeret: budget accepté non sans discussion

Huit pour cent seulement des ayants-droit s'étaient déplacés pour assister à l'assemblée communale ordinaire présidée par M. W. Tramaux, dont le secrétariat incombait à Mlle A.-M. Pauli. Deux points principaux à l'ordre du jour: le budget 1979 et l'achat d'un terrain.

La lecture du budget fut l'affaire du caissier communal, M. Michel Walther, puis les interpellations furent si nombreuses qu'il ne fallut pas moins de 90 minutes pour en venir à bout. La cause de toutes ces questions et propositions était que la quotité d'impôt qui a été augmentée lors de la dernière assemblée en vue des importantes dépenses nécessitées par la construction d'une halle de gymnastique, alors que, malgré les impôts qui se paient, depuis, on n'a toujours pas vu le moindre début des travaux.

D'amendements en propositions, il ne fallut pas moins de quatre votations pour aboutir à l'acceptation presque à l'unanimité du budget proposé. Il se présente comme suit: Total des recettes présumées: 1.392.655 fr.; total des dépenses présumées 1.388.300 fr.; excédent des produits, 4355 fr.

Autre point important de l'ordre du jour: l'achat d'un terrain d'environ 40.000 m2 au prix de 4 fr. le m2. Là, les questions furent motivées à la suite de certaines conditions exigées par le vendeur en vue d'éviter des spéculations ultérieures. Mais l'achat fut décidé à une très confortable majorité. Il sera payé par l'ex-fonds communal de chômage et servira de réserve de terrain à bâtir. Un crédit de 190.000 fr. destiné à la viabilisation d'une autre partie du même terrain fut aussi ac-

cepté, de même que le nouveau règlement concernant la taxe de séjour et celui du dentiste scolaire.

Il faut relever que, si les discussions furent animées et les interventions nombreuses, elles furent toujours d'une parfaite correction et sans la moindre aménosité, si bien que le président put clore l'assemblée le sourire aux lèvres et souhaiter à tous d'heureuses fêtes de fin d'année. mb

COURTELARY

Deux jeunes inventeurs récompensés

Le Salon international des inventeurs qui vient de se tenir à Genève vient de récompenser deux jeunes inventeurs de chez nous: MM. Jean-François Beuret, de Courtelary, et Richard Liengme, de Cormoret. Tous deux ont conçu une prise de courant électrique assurant une parfaite sécurité. Le dispositif mis au point comprend en effet un système de verrouillage empêchant toute électrocution accidentelle susceptible d'être provoquée par un enfant, notamment lorsqu'il introduit un objet métallique dans l'un des orifices de la prise.

Jugeant de la nouveauté, de l'utilité et de l'ingéniosité de ce système, le jury du Salon des inventeurs a décerné une médaille d'argent à MM. Beuret et Liengme ainsi que le prix de l'Institut Battelle. (ot)

Création de l'Association des maitresses d'école enfantine du Jura bernois et Bienne romande

Après la dissolution de l'Association des maitresses d'école enfantine du Jura, l'Assemblée constitutive, sous la direction du comité transitoire, a décidé de créer une nouvelle association des maitresses d'école enfantine sous le sigle de AMEEJBBR (Association des maitresses d'école enfantine du Jura bernois et Bienne romande).

Un nouveau comité a été désigné, composé de: présidente: Catherine Léchet de Bienne. Vice-présidente: Anne Marie Duvoisin de Bienne. Cais-

sière: Lilly Luthert de St-Imier. Ainsi que Pierre-Luisa Angelini de Prêles, Christiane Berthoud de Courtelary, Christiane Nicolet de Bienne, et Marlyse Glas.

L'Assemblée constitutive a également approuvé les nouveaux statuts qui ont pour buts de:

- permettre aux maitresses d'école enfantine et aux amis de l'école enfantine d'informer l'opinion publique de la raison d'être de nos classes, des méthodes appliquées et de leur position dans le programme de l'Instruction publique;
- soutenir les maitresses d'école enfantine en fonction dans leurs efforts de perfectionnement et de formation;
- assurer aux maitresses d'école enfantine une position matérielle adaptée aux conditions de la vie;
- représenter les intérêts de l'Association et de ses membres auprès des autorités publiques des autres associations similaires, suisses et étrangères;
- favoriser les contacts entre les membres de l'association. Selon Art. 3 des statuts. (comm.)

mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): téléphone 143.

SAINT-IMIER

Service du feu: tél. 118.
Service technique: tél. 41 43 45; électricité, eau et gaz: 41 43 66.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 41 78 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A. A. (alcool. anon.): 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: tél. 44 12 29 ou No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov, (039) 44 11 42 - Dr Barich (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Service du feu: tél. 97 40 69; cdh des sapeurs-pompiers 97 46 69 et durant les heures de bureau 97 49 71.
Services techniques et permanence eau-électricité: tél. 97 41 30.
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Nottter (032) 97 65 65.
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Aide familiale: tél. 97 54 84.
Inf. visitante: tél. 97 68 78.

• LA VIE JURASSIENNE •

L'UDC du Jura bernois en crise Encore et toujours des remous

Le conflit qui a éclaté au sein de l'Union démocratique du centre dans le Jura bernois n'est pas prêt d'être résolu. Il y a encore et toujours des remous. Certes le parti cantonal tranchera le 9 janvier prochain sur le véritable fond du problème à savoir la désignation du candidat appelé à remplacer M. Ernest Jaberg, conseiller d'Etat démissionnaire. Mais il ne pourra pas recueillir les pots cassés au cours de ce mois de décembre. De plus, en tranchant soit pour l'udc du Jura soit pour la Fédération udc du Jura bernois, les délégués du plus grand parti bernois risquent de porter un sérieux coup à leur réputation et au blason — déjà bien pâlot — du parti agrarien dans les trois districts méridionaux. Que ce soit à Moutier, Courtelary ou La Neuveville, la rumeur publique n'est guère favorable à ce grand déballeage politique. A relever encore que l'udc du Jura bernois a publié, hier après-midi, un nouveau communiqué condamnant la création du parti dissident et déclarant que des mesures seraient prises afin de protéger ses intérêts légitimes. Nous le publions ci-dessous in extenso.

L'udc du Jura bernois, en accord avec les fédérations de district de La Neuveville et Moutier, condamne:

- a) La constitution d'un parti dissident acceptée par 109 membres réunis récemment à Corgémont;
- b) La collaboration entre le secrétaire cantonal Peter Schmid — dont les

intentions et le faux document sont connus — et les instigateurs de la dissidence;

c) Les fausses déclarations et injustes accusations du président cantonal Gottlieb Geissbühler, accusations dont les véritables auteurs sont ceux qui ont créé « l'affaire Imer » — en attendant André Imer a été élu juge au Tribunal fédéral — en présentant à l'Assemblée fédérale la candidature sauvage « Gygi » de Berne contre le juge de La Neuveville;

d) Les accusations mensongères, injustifiées et infondées dont le président de l'udc du Jura bernois a été victime.

déclare: a) Qu'une lettre ouverte sera adressée à la direction du parti cantonal, l'invitant à condamner le parti udc dissident issu de l'illégalité et d'une inobservation manifeste des règles démocratiques qui doivent normalement régir la vie et l'activité d'une formation politique;

b) Que des mesures d'ordre juridique seront prises afin que soient protégés les intérêts légitimes du parti udc du Jura bernois.

Signatures: le président, Dr Paul Gehler, conseiller national, Reconvieller; le premier vice-président, Arthur Juillerat, ancien député, Bellelay; le deuxième vice-président, Willy Baerfuss, président de la Fédération udc du district de La Neuveville, La Neuveville; le secrétaire, Otto Burkhalter, ancien député, Tavannes. (comm., lg)

Assemblée constitutive de la nouvelle Fédération des chasseurs et protecteurs de la faune du Jura bernois

Suite à la dissolution de la Fédération jurassienne des chasseurs qui a eu lieu dernièrement, une nouvelle société sera créée, elle groupera les chasseurs des trois districts du Jura bernois. Sa dénomination sera: Fédération des chasseurs et protecteurs de la faune du Jura bernois.

Cette assemblée constitutive aura lieu à l'Hôtel de la Couronne à Sonceboz mercredi soir 20 décembre. Elle sera présidée par M. Hubert Boillat, président du groupe de travail Chasse Jura-Sud et membre du comité cantonal.

Tous les chasseurs des districts concernés et faisant partie des sociétés de chasse y sont cordialement invités. Seuls les délégués des sections auront

le droit de vote, soit 9 pour le district de Courtelary, 7 pour le district de Moutier et 3 pour le district de La Neuveville.

L'ordre du jour comprendra entre autres les nominations des divers présidents: de la nouvelle fédération, de la Commission pour la protection du gibier, de la Commission pour chiens de chasse, de la Commission pour l'insurrection des candidats-chasseurs et des délégués au comité cantonal et à la Fédération suisse des chasseurs, etc. (sp)

Voir autres informations jurassiennes en page 24



Suggestions pour bien choisir vos cadeaux!

Guy Laroche
STYLO ou FEUTRE
doré - argenté - imitation écaille

49⁵⁰ **BOUTIQUE-PARFUMERIE DUMONT**
53, Léopold-Robert - D.-JeanRichard

698.- **Eric ROBERT TV**

Prix à l'emporter: Triocentre Hi-Fi Hitachi SDT-7710 2 x 10 w sinus

Le Locle: D.-JeanRichard 14-16
La Chaux-de-Fonds: L.-Robert 5

MIXER KENWOOD
Batteur à main avec 2 fouets, 2 pétrins, fixation murale + livre de recettes

73⁵⁰ **NUSSLÉ S.A.**
Grenier 5-7 - Tél. (039) 22 45 31
La Chaux-de-Fonds

TAPIS ARTISANAL
80 cm. de diamètre
Utile - Décoratif - Original

49.- **HERBALFA**
Rue de l'Ouest 7
2053 Fontainemelon
Tél. (039) 53 16 16

GILET sans manches, 100% duvet made in USA
GILET avec manches détachables, 100% duvet made in USA
VESTE DE SKI 100% duvet made in USA

139.-



chez
Tél. (039) 26 78 78

Dès **49⁵⁰** **PYJAMAS SCHERRER PYJAMAS JOCKEY PYJAMAS ISA AUX TRAVAILLEURS**
Staub & Cie
Rue de la Balance 2

ART ET TRADITION POPULAIRE EN SUISSE
avec travail manuel pour toute la famille

29⁹⁰ **LA PLUME**
Librairie artisanat
Balance 4 - La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 62 20

Régie publicitaire: ANNONCES SUISSES S.A. «ASSA», Neuchâtel, tél. (038) 24 40 00.

Taxi ABA 23 24 25
cherche **CHAUFFEUR**
connaissant la ville.

Jeune femme **infirmière-assistante**
cherche place stable dans cabinet médical. Références à disposition.
Ecrire sous chiffre AD 28491 au bureau de L'Impartial.

Je cherche une **dame de compagnie**
dès début janvier pouvant s'occuper d'une malade. Eventuellement infirmière retraitée. Gages selon entente. Pourrait être nourrie et logée.
Ecrire sous chiffre LS 28410 au bureau de L'Impartial.

Raffinerie de Cressier S.A.
2088 CRESSIER / NEUCHÂTEL



Notre département « OPÉRATION » cherche plusieurs **opérateurs-mécaniciens**

pour la surveillance des installations de raffinage (travail en équipes, service continu).
Nous demandons un certificat de capacité en mécanique ou une expérience équivalente, une bonne connaissance du français, âge 23-30 ans.

Les intéressés sont invités à nous demander une formule d'inscription en téléphonant au (038) 48 21 21, interne 251, ou en adressant le talon ci-dessous à notre département du personnel.

Nom et prénom: _____
Poste: **OPÉRATEUR-MÉCANICIEN**
Adresse: _____
Age: _____

Appareil **Kodak Ektra.**
Pour avoir la netteté bien en main.
Un cadeau-surprise sans surprise.



6 modèles à choix. A partir de Fr. **45.-**

V.A.C. PHOTO-CINÉ
René JUNOD S. A.
Av. Léopold-Robert 115
2301 La Chaux-de-Fonds



LUNETTERIE CENTRALE
Jacques-E. Maheas - La Chaux-de-Fonds
Daniel-JeanRichard 15 - Tél. 22 11 00

ING. DIPL. EPF FUST SA
ASPIRATEURS A POUSSIERE
aux prix choc de FUST
encore plus avantageux grâce à la situation monétaire.
Marques de qualité, telles que Electrolux, Volta, Miele, Hoover, Rotel, Siemens, Nilfisk, etc.
Chaux-de-Fonds: Jumbo, Tél. 039 26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale, Tél. 032 22 85 25
Etoy: Centre de l'habitat, Tél. 021 76 37 76 et 26 succursales

L'IMPARTIAL
la voix d'une région

Nous cherchons un (e) **employé(e) technique**
habitué (e) à la manipulation de produits horlogers, consciencieux (se), pour le contrôle de chronomètres mécaniques et électroniques.
Entrée en fonction: 1er février 1979 ou date à convenir.
Faire offre avec curriculum vitae manuscrit à M. Charles HUGUENIN, bureau officiel suisse des chronomètres, av. du Technicum 26, 2400 LE LOCLE

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 64
Jean-Pierre SIDLER'
La Roche-aux-Vierges
Editions Typoffset

Jamais cinq jours ne lui étaient apparus aussi encombrés de minutes lourdes d'attente et de réflexion. Elle avait soudainement l'impression de tenir la survivance d'un monde à bout de bras, la survivance d'un passé qu'elle était chargée de sauvegarder jusqu'à sa propre disparition. Ce n'était plus le Refuge seul, ni les hommes du Dardanet, qu'elle voulait protéger, mais cet héritage du passé qui, par la faute de quelques-uns, se trouvait aujourd'hui en péril. Elle ne pouvait plus s'endormir sans ressentir, braqués sur elle, les regards des disparus, comme s'ils voulaient rendre plus lourd encore le poids de la responsabilité qui, déjà, lui devenait presque insupportable.
Aussi, le matin de l'audience, c'est habitée d'un sentiment de délivrance qu'elle entreprit le voyage pour la vallée, bien que la partie

sérieuse se trouvât encore devant elle, incertaine. Peut-être mieux que jamais encore, en traversant la forêt parfumée de résine, bruisante de mille chants d'oiseaux, elle sentit vibrer au fond d'elle-même tout l'amour qu'elle portait à sa montagne. Et elle entendait encore et toujours les derrières paroles prononcées par sa mère, comme une exhortation: — Tu seras désormais l'instrument du destin; les tâches qui t'incomberont, aussi grandes t'apparaîtront-elles, seront toujours dominées par la sagesse que tu recevras. Aie seulement confiance.
Le souvenir de ces paroles, en ce jour même où elle se sentait si seule et si faible face à l'adversité, lui fit lever les yeux vers un coin de ciel bleu au-dessus des sapins et lui donna un nouveau courage.
Elle revint par le même chemin, en fin d'après-midi, exténuée mais heureuse, comme le sèmeur qui rentre après avoir ensemencé son champ, le corps rompu mais le cœur léger et l'âme déjà remplie d'espoir pour la moisson qui viendra récompenser sa peine. Elle aussi avait semé, la meilleure graine. Non, elle n'avait pas versé une larme devant les hommes, ni supplié; aucune parole amère, aucun cri de désespoir n'étaient sortis de sa bouche, mais un chant d'amour, un cantique pour le pays du Dardanet, pour ses âmes sensibles, hantées déjà par le spectre de l'ennui et de la désolation qui les attendait en un lieu étranger. Elle ne cherchait même pas à se souvenir

des mots utilisés, tant elle était consciente qu'elle n'avait été que l'instrument dans les mains du destin. Elle avait jeté la semence, toute la semence contenue dans son cœur, et puis elle était repartie. C'était l'ordre reçu. Sa mission s'arrêtait là. Le champ ensemencé devait germer et lever hors de sa présence.
Bien qu'elle n'eût révélé à personne sa visite au chef-lieu, le lendemain déjà, l'Evêque s'était présenté à la porte du Refuge.
— Je ne fais que passer, histoire de vous serrer la main, avait-il commencé.
Mais il s'était cependant assis sans attendre une invitation. Et, de fil en aiguille, la question qui l'occupait était venue à ses lèvres: — On dit qu'on vous a vue descendre endimanchée. Vous n'êtes pas malade, j'espère? Espérance l'avait aussitôt rassuré: — Malade pour recourir aux soins d'un médecin? Non! Je suis malade comme tous le sont ici, malade d'incertitude; mais, de plus, je suis aussi malade d'espoir. Et, de ce mal-là, je ne guérirai pas.
Plus rien ne l'obligeait à garder le silence sur l'entrevue qu'elle venait d'avoir avec les autorités. Il lui paraissait même essentiel d'en parler maintenant, avant qu'un écho porté par des lèvres étrangères ne parvint aux hommes du Dardanet. Et même l'Evêque était-il peut-être déjà au courant, et feignait-il seulement de ne rien savoir?
Elle n'hésita plus, lui conta tout ce dont elle était capable de se souvenir: non seulement

des paroles prononcées, mais aussi de l'atmosphère, tout d'abord hostile à son égard, puis se détendant ensuite, presque cordiale vers la fin de l'entretien. Elle lui décrivit les hommes qui l'écoutaient, qu'elle voyait pour la première fois et qu'elle n'avait pas craint de regarder bien en face, parce que la cause qu'elle défendait était juste. Mais elle lui dit surtout sa foi en l'avenir du Dardanet, que de simples mortels croyaient tenir dans leurs mains et qui en réalité appartenait au destin. Ce destin qu'elle voulait continuer de servir aussi longtemps que l'appel parviendrait à ses oreilles.
A ces paroles, l'Evêque n'avait pu qu'approuver et louer le courage et les mérites d'Espérance. Il reconnaissait bien là sa camarade d'école, en ce temps-là déjà combattante, capable d'entreprendre une campagne solitaire et de persévérer jusqu'à la victoire. Aussi croyait-il aujourd'hui les affaires du Dardanet enfin dans de bonnes mains et se remettait-il, lui aussi, à espérer.
Au milieu de cette période tourmentée, Espérance devait connaître une grande joie. Ces moments-là sont généralement inattendus. Ainsi, son visage reflétait une certaine surprise lorsqu'elle ouvrit la deuxième lettre écrite de la main de Barbara, depuis la lointaine plaine. C'était un événement! d'autant plus que le message annonçait une très prochaine visite, en fin de semaine déjà.

(A suivre)

Office fédéral de l'environnement

Le salage des routes: un mal nécessaire

Les routes doivent être salées aussi abondamment qu'il est nécessaire, mais aussi peu que possible. Cette exigence contradictoire dicte une fois de plus cet hiver l'attitude des autorités responsables du salage des routes. On connaît depuis des années les effets nuisibles du sel pour l'environnement, les bâtiments et les animaux. Mais l'Office fédéral de l'environnement, tout en reconnaissant qu'il serait souhaitable de réduire la quantité de sel répandue, admet qu'on ne peut plus, aujourd'hui, renoncer à ce moyen « naturel » de lutter contre les dangers hivernaux de la route.

PLUS DE 100.000 TONNES PAR AN

La consommation annuelle de sel pour l'entretien des routes oscille entre 50.000 et 100.000 tonnes, indique la Société des salines suisses du Rhin réunies. Le record a été battu l'hiver dernier avec quelque 117.000 tonnes. Le 8 décembre dernier, jour où de nombreuses routes du pays ont été transformées en « patinoires », 50 tonnes de sel ont été répandues à Bâle-Ville et plus de 1000 tonnes dans le canton de Zurich.

Le salage se fait principalement au moyen de chlorure de sodium et à plus faible dosage, de chlorure de calcium. C'est par l'intermédiaire de l'eau et de la boue projetées sur les bas-côtés par les véhicules et de la neige fondante et de l'accumulation des matériaux répandus sur les routes que ces produits provoquent des dommages. On estime généralement que la zone où se font sentir leurs effets s'étend jusqu'à dix mètres perpendiculairement à l'axe routier.

EFFETS NOCIFS

Les arbres et les plantes qui bordent la chaussée sont soumis à une sorte de corrosion par les projections salées que leur envoient les véhicules. L'effet

nocif des sels s'étend jusqu'aux racines. Celles-ci emmagasinent au moment de la végétation d'importantes quantités de chlorure qui peuvent conduire à un empoisonnement de l'arbre. Avec le temps, le sel a également une influence néfaste sur la fertilité des sols.

Selon un rapport de l'Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux (IFAPE), des modifications de la structure du sol sont possibles et même probables à long terme. Il en est de même pour les lacs et les cours d'eau. D'une manière générale, leur teneur en sel a sensiblement augmenté au cours des dernières années. Mises à part des concentrations salines dans de petits cours d'eau, on n'a cependant pas encore observé de graves dommages en Suisse.

Comme le confirme un spécialiste de l'École polytechnique fédérale de Zurich, les sels facilement solubles constituent l'une des causes principales de la désagrégation des pierres et mortiers employés dans la construction. Il serait toutefois encore impossible d'évaluer avec précision les dommages causés aux bâtiments de nos régions par les sels répandus sur les routes.

Les chiens ne sont pas les moindres victimes du salage des routes, le sel

pouvant leur causer de douloureuses inflammations des pattes. C'est pourquoi il est indiqué de nettoyer celles-ci après chaque promenade hivernale. Les sabots des chevaux peuvent aussi être attaqués par le sel.

L'IFAPE a lancé il y a plusieurs années déjà un appel en faveur d'un salage plus modéré des chaussées. Mais il faut disposer pour cela de machines bien réglables. Gravier et sable ne peuvent être utilisés que sur le réseau secondaire, car ils sont rapidement balayés lorsque le trafic est dense. Sans ignorer ses méfaits, les Services cantonaux des routes estiment que face à la circulation actuelle, l'emploi du sel reste absolument indispensable. (ats)

Indemnités de chômage partiel

Frontaliers mécontents

Les frontaliers italiens des régions de Varese, Côme, Sondrio et Novara n'approuvent pas l'accord signé la semaine dernière à Berne entre les autorités suisses et italiennes concernant les indemnités de chômage partiel.

Réunis en assemblée samedi à Veduggio (Province de Côme), les représentants de la fédération régionale de l'Association chrétienne des travailleurs italiens (ACLI) ont protesté, notamment, contre la clause de cet accord qui prévoit le versement de l'ensemble des indem-

nités à l'Institut national de prévoyance sociale (INPS) qui les distribuerait ensuite aux intéressés. Les organisations craignent des pertes importantes pour les ouvriers. La fédération régionale déclare également ne pas pouvoir accepter l'indemnité journalière fixée à 800 lire (1,65 franc). Si l'indemnité était versée en Italie, elle devrait correspondre au montant alloué en cas de chômage complet: si par contre elle était versée en Suisse, elle équivaudrait à ce qui est alloué chez nous pour le chômage partiel, estime l'ACLI. (ats)

Initiative en faveur des sentiers et chemins pédestres

Formation d'un comité de soutien

Un comité d'action suisse « Chemins et sentiers pédestres — oui » vient de se constituer. Il s'est fixé pour objectif de mener une campagne de propagande en faveur du nouvel article constitutionnel sur les chemins et les sentiers pédestres qui sera soumis au scrutin populaire le 18 février prochain. Ce comité est dirigé par une coprésidence formée de Mme Martha Ribi, conseillère nationale (rad, ZH), M. Fritz Hofmann, conseiller national (udc, BE), M. Remigius Kaufmann, con-

seiller national (pdc, SG), M. Jacques Morier-Genoud, conseiller aux Etats (ps, VD) et M. Sigmund Widmer, conseiller national (ai, ZH).

Chaque année, 1000 kilomètres de chemins pour piétons disparaissent en Suisse, dont 400 kilomètres de chemins pédestres balisés. Ils sont transformés en routes, bétonnés, asphaltés, quand ils ne sont pas tout simplement voués à l'abandon. Les lois et les ordonnances en vigueur favorisent cette évolution, relève le comité dans un communiqué. Avec ce nouvel article 37 quater que l'on propose d'inscrire dans la Constitution, la Confédération n'est cependant chargée d'aucune tâche nouvelle, aucune dépense supplémentaire n'est engagée, et l'aménagement et

l'entretien des réseaux pédestres restent de la compétence des cantons, la Confédération soutenant et coordonnant simplement cette activité, souligne le comité. Selon lui, ce nouvel article, crée une base juridique qui permettra d'encourager la collaboration avec les organisations privées.

Plus de 30 organisations nationales font partie de ce comité. On peut notamment citer parmi elles, l'Association en faveur de bases légales pour les sentiers et chemins pédestres (ALP), la Communauté de travail pour les chemins pédestres, le Club alpin suisse (CAS), la Ligue suisse du patrimoine national (Heimatschutz), la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) et le WWF suisse. (ats)

Affaire fiscale Soljenitsyne

Journalistes condamnés

La préfecture de Zurich a condamné les quatre rédacteurs en chef du « Tages-Anzeiger », pour insoumission à une décision de l'autorité, à 2000 fr. d'amende chacun. A fin janvier, le quotidien zurichois avait publié l'essentiel d'une photocopie, envoyée anonymement à la rédaction du journal. Ce document reproduisait une ordonnance de séquestre établie dans l'affaire de fraude fiscale dont était accusé à l'époque Alexandre Soljenitsyne. Le rédacteur responsable de l'article a été également condamné à une amende de 1500 francs. Le juge d'instruction du district de Zurich avait ordonné début février la saisie de la photocopie en

question. Le journal refusait pourtant de restituer le document, en alléguant qu'il ne pouvait pas s'associer à la poursuite pénale d'un informateur. Le Tribunal fédéral avait alors appuyé un nouvel ordre de restitution. Le premier rédacteur en chef du « Tages-Anzeiger », pour des raisons de politique de presse, maintenait cependant son refus, d'où les amendes prononcées aujourd'hui. D'autre part, dans la même affaire, le juge d'instruction du district de Zurich a intenté des poursuites contre le premier rédacteur en chef du « Tages-Anzeiger », pour suppression de titre. (ats)

Billet de 50 francs

Nul n'est infaillible

Le nouveau billet vert de 50 francs, consacré au botaniste Konrad Gessner, présente une « erreur » qui n'est, heureusement, pas l'oeuvre d'un faussaire. Le directeur du Jardin botanique de Saint-Gall, M. Robert Goeldi, s'est rendu compte dernièrement que la primevère qui orne le billet comporte six pétales, soit un de plus que dans la réalité. Intrigué, il enquête sur l'origine de l'erreur et découvre bientôt que Konrad Gessner lui-même l'avait commise. Le graphiste a fidèlement reproduit la représentation que donne de la fleur le célèbre botaniste suisse du seizième siècle dans ses oeuvres. On l'a donc immortalisé en dévoilant une de ses inexactitudes, qui rappelle à bon escient que nul n'est infaillible. (ats)

Votations fédérales du 18 février

Quatre «oui» socialistes

Réuni samedi à Berne, le comité central du parti socialiste suisse (pss) a décidé de recommander l'acceptation des quatre objets qui seront soumis au scrutin fédéral le 18 février prochain. Le oui à l'initiative sur les droits populaires en matière atomique avait déjà été fixé par le dernier congrès du parti en mai dernier à Bâle.

A l'unanimité, le comité central s'est prononcé pour le droit de vote et d'éligibilité à 18 ans. Une initiative parlementaire individuelle émanant du conseiller national socialiste Jean Ziegler est à l'origine de cette proposition. En ce qui concerne le développement des sentiers et chemins, il a décidé de suivre la proposition du comité exécutif de soutenir l'objet, un contre-projet du parlement à une initiative du même nom, entretemps retirée.

Enfin, c'est par 31 voix contre sept que le comité central du pss a pris position pour l'initiative populaire « contre la publicité pour des produits qui engendrent la dépendance », contre l'avis du comité directeur, ses partisans ont souligné que l'interdiction de la publicité n'influera certes pas sensiblement sur la consommation de tabac et d'alcool. Mais il est nécessaire selon eux que les jeunes avant tout, ainsi que les personnes qui ne dépendent ni de l'alcool ni du tabac, ne soient plus influencés par cette forme de publicité. Plusieurs membres, notamment les Romands, ont soutenu également que l'acceptation de l'initiative pourrait influencer de manière non négligeable la législation, qui ne prévoit encore aucune mesure préventive contre l'abus de tabac et d'alcool.

Le comité central a ensuite entendu M. Edwin Knuchel, président de la commission des médias du pss, qui l'a informé sur les problèmes de la SSR, soulignant notamment que l'autonomie financière de l'institution est la condition pour assurer l'indépendance des programmeurs face aux milieux disposant de larges ressources financières. (ats)

Meier sera-t-il gracié par les Italiens en 1979 ?

Le président de la République italienne Pertini décidera en janvier prochain de l'éventuelle libération de Werner Rudolf Meier, détenu depuis 23 ans en Italie pour l'assassinat d'un chauffeur de taxi. Les autorités judiciaires en ont fait part, par voie diplomatique, au journaliste suisse Peter Holenstein, fondateur du Comité suisse d'action pour la grâce de W. R. Meier, qui est parvenu à découvrir, il y a quatre ans, le vrai coupable: un Italien qui lui a avoué son crime. Le président italien se penchera alors sur le 22e recours en grâce déposé par le Conseil fédéral. 40.000 personnes ont signé une pétition lancée par M. Holenstein, pour demander la libération de W. R. Meier. (ats)

Divorces: un nouveau record absolu

En augmentation depuis près d'une décennie, le nombre des divorces a atteint un nouveau record absolu en 1977: on en a enregistré 10.474, soit 9,3 pour cent de plus que l'année précédente. Il y a dix ans, les statistiques ne signalaient que 5198 séparations de couples, la moitié moins.

Depuis la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à la fin des années soi-

xante, le nombre des divorces avait augmenté dans les mêmes proportions que la population. La forte hausse de ces dernières années est d'autant plus impressionnante que de moins en moins de gens se marient.

Alors qu'en 1967, 45.269 couples se sont formés, plus que 33.032 autres se sont rendus l'année dernière à l'état-civil, indique le dernier annuaire sta-

tistique de la Suisse. Ces chiffres ne tiennent pas compte, de plus des couples non unis par les liens du mariage qui se sont séparés.

Ventilés selon la durée du mariage, les divorces se répartissent de la manière suivante: 4 pour cent ont duré moins d'une année, 26 pour cent entre 2 et 5 ans, 25 pour cent entre 6 et 9 ans, 32 pour cent entre 10 et 19 ans et 13 pour cent ont duré 20 ans et plus. Durant les dernières années, les augmentations les plus sensibles de divorces se sont produites dans les classes de durée moyenne: progression de 151 pour cent des séparations après 6 à 9 années de vie commune et de 126 pour cent après 10 à 19 années de mariage. Les divorces après quelques mois seulement de vie commune n'ont par contre augmenté que de 42 pour cent.

LES ENFANTS TOUCHÉS

Les 10.474 couples divorcés en 1977 avaient au total 10.817 enfants mineurs. Chaque divorce touche donc en moyenne un enfant. Ce rapport est resté pratiquement inchangé depuis la dernière guerre. 41 pour cent des couples n'avaient pas de progéniture, 28 pour cent avaient un enfant, 22 pour cent deux enfants et 9 pour cent trois enfants et plus.

Les divorces de couples avec un ou deux enfants ont augmenté, en 1977 comme du reste durant les années précédentes, dans une proportion supérieure à la moyenne.

Vu la baisse des mariages et la hausse des divorces, le nombre des couples mariés subsistant en Suisse a une nouvelle fois baissé. Compte tenu des 24.808 couples qui se sont dissous à la suite de décès d'un des conjoints et des 14 autres qui ont été annulés, le nombre des couples existant en Suisse s'est réduit de 2264.

BERNE. — A fin novembre 1978, il y avait 11.336 chômeurs complets inscrits auprès des offices du travail, soit 2071 ou 22,4 pour cent de plus qu'à fin octobre 1978 et 785 ou 7,4 pour cent de plus qu'à fin novembre 1977.

L'IMPARTIAL
la voix d'une région

Extradition d'un Croate ?

Le recours d'un nationaliste croate contre une décision de la Division de la police est en ce moment à l'examen auprès du Conseil fédéral. Le Tribunal fédéral a donné suite en juillet 1978 à une demande d'extradition de la Yougoslavie, mais il devra encore s'occuper d'une demande de révision présentée par l'intéressé.

Le Croate se nomme Zladko Anzulovic et a été condamné en 1971 et en 1973 à 14 ans d'emprisonnement pour vols avec effraction dans des magasins d'Etat et dans des bureaux de poste. Après avoir purgé 5 ans de sa peine, il n'avait pas réintégré sa prison après un congé et s'était réfugié à l'Ouest. C'est au mois de septembre 1976

que la Yougoslavie a saisi la Suisse d'une demande d'extradition, faisant valoir que Zladko Anzulovic était recherché pour avoir à purger le reste de sa peine privative de liberté dans les prisons yougoslaves. La Cour suprême helvétique a arrêté le 5 juillet de cette année qu'il fallait donner suite à cette demande d'extradition parce que la preuve d'un lien entre les délits du Croate et son combat politique fait défaut. Même si on peut admettre qu'il est engagé dans un combat contre le régime, il n'a pas pu être démontré que ses cambrillages répondent à des motifs politiques. Le Croate qui a demandé l'asile affirme qu'il serait en grand danger s'il devait retourner en Yougoslavie. (ats)

Dans le canton de Vaud

Forte augmentation du chômage

L'Office du travail du canton de Vaud a enregistré à la fin du mois de novembre 1040 chômeurs complets (augmentation de 223 par rapport au mois précédent, et de 28 par rapport à l'année précédente), et 1263 chômeurs partiels (augmentation de 434 par rapport au mois précédent, et de 1178 par rapport à l'année précédente).

Les chômeurs complets sont recensés surtout à Lausanne (457), Montreux (73), Renens (51), Vevey (44), Prilly (37), Yverdon (35), Pully (28) et Nyon (21). Ils sont particulièrement nom-

breux dans les bureaux et le commerce (301), les professions techniques (112) ainsi que les métaux et les machines (110).

Quant aux chômeurs partiels, ils sont concentrés dans les trois communes horlogères de la vallée de Joux (554 au Chenit, 102 au Lieu et 76 à L'Abbaye), ainsi qu'à Sainte-Croix (98), Montreux (93), Moudon (65), Crissier (47), et Ecublens (42). Le chômage partiel dans l'horlogerie a passé de 592 à fin octobre à 862 à fin novembre (il n'y avait que trois inscrits une année auparavant). (ats)

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction: Roger Vuilleumier
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillet
Rédaction-Administ.: La Chaix-de-Fonds
Rue Neuve 14 - Tél 039/21 11 35 - Télax 35 251
Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44

Séances de commission du Conseil national

Traduction simultanée ?

La conseillère nationale genevoise Amelia Christinat (soc.) demande, dans une motion adressée au bureau de la Grande Chambre, que les parlementaires puissent bénéficier de la traduction simultanée dans les séances de commission. Cela va trop loin, lui répond le bureau; car les complications et le coût de la traduction ne se justifiaient guère lorsqu'il s'agit de courtes séances portant sur des objets simples. En revanche, la compréhension entre parlementaires de langue différente pourrait être améliorée par la traduction des propositions et communications importantes faites durant les séances de commission. Le bureau se dit disposé à examiner de plus près ce problème, mais propose de transformer la motion en postulat (donc de réduire le degré d'urgence).

Notons enfin que les parlementaires disposent d'une traduction simultanée au Conseil national et durant des séances de commission particulières (par exemple débat sur la Constitution du canton du Jura). (ats)

Maux de tête?



Actions DENNER

Prix actions valables dès le 19. 12. 78



Crème à café stérilisée

le contenu fermé reste irréprochable pendant 3 mois

bouteille 1/2 litre

~~2.10~~ **1.75**
(+dépôt -50)

NESCAFÉ GOLD

Café soluble lyophilisé



200 g ~~13.40~~

11.80

sans caféine

200 g ~~14.40~~

12.80



1 kg

~~7.20~~

6.20



170 g ~~2.50~~

Uncle Ben's riz sauvage

transforme chaque repas en fête

1.95



Châteauneuf-du-Pape

a.c.

Cuvée du Baillage 1977

Mise en bouteille dans la région de production

70 cl ~~6.50~~

5.20



La nouvelle merveille technique. Unique dans sa forme. Remarquable quant à ses performances. La Bernina Nova en mallette SwingBox est le cadeau de Noël idéal.

M. Thiébaud

Av. Léopold-Robert 31 - Tél. 039/22 22 54
La Chaux-de-Fonds

Judi 21 décembre

NOCTURNE
jusqu'à 22 heures

La véritable montre inrayable

RADO

DIASTAR

Agent officiel

Le diamant

Bijouterie-Horlogerie L.-Robert 41

Oulevay Granor



125 g ~~2.25~~

1.85

Kjeldsens

Buttercookies du Danemark

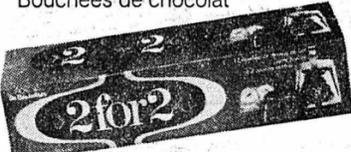


454 g ~~6.20~~

4.80

NOVESIA

>2 for 2<
Bouchées de chocolat



150 g ~~3.40~~

2.40

nussnac

Noisettes sur bâtonnets de caramel enrobés de chocolat au lait



125 g ~~1.95~~

1.50



L'Abeille Maya

bien connue par la TV, remplie de bain-mousse et shampooing doux pour enfants

prix spécial

2.90

500 ml



orphée

atomiseur
Eau de parfum
Jean Marie Pascal
Paris

Prix d'essai

~~7.90~~ 57 g

5.90

1001



Monalita

Savonnette aux fleurs d'orange

100 g

1.60

● Douche et bain au parfum exclusif et à l'effet traitant

155 g

3.95

DI-51/191278



Offre de Noël

HEWLETT-PACKARD HP31E

La calculatrice scientifique de renommée mondiale au prix surbaissé de Fr. 125.--
GRATUIT: 1 porte-mine technique Math 05740 à Fr. 9.95



Av. Léopold-Robert 33
Rue de la Serre 66
La Chaux-de-Fonds

OFFRES D'EMPLOIS

Iemrich + cie

cadrons soignés

engagerait pour début janvier 1979 ou époque à convenir

passer aux bains

consciencieux et expérimenté.

Prière de faire offres ou de se présenter, après préavis téléphonique: rue du Doubs 163, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 19 78.

gérald genta Genève

CRÉATION DE BIJOUTERIE MONTRES engage

tourneurs

expérimentés sur boîtes or

21, rue du Stand, 1204 GENEVE
Tél. (022) 20 49 59

Chef acheveur

capable d'assurer l'acheminement du travail et le respect des exigences techniques serait engagé par fabrique de boîtes or de la place.

Place stable. Date à convenir.

Veillez faire offres avec activités antérieures sous chiffre ZX 28217 au bureau de L'Impartial.

N'attendez pas l'an prochain!

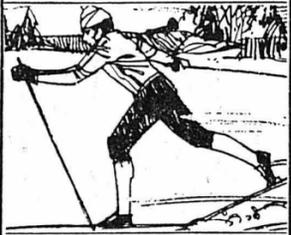
orgue électronique

complet, pour Fr. 1175.-- (en bois, 2 claviers, pédalier, rythmes, amplifié).
Démonstration à domicile.
Cette semaine encore, vous pouvez l'avoir!

Téléphonez à St-Martin Musique, tél. (021) 37 56 62 (de 8 h. à 20 h.)

LIVRES

d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange. Librairie Place du Marché
Tél. (039) 22 33 72
La Chaux-de-Fonds



Habits de ski de fond dès 89.-
Soulers de ski de fond dès 44.-

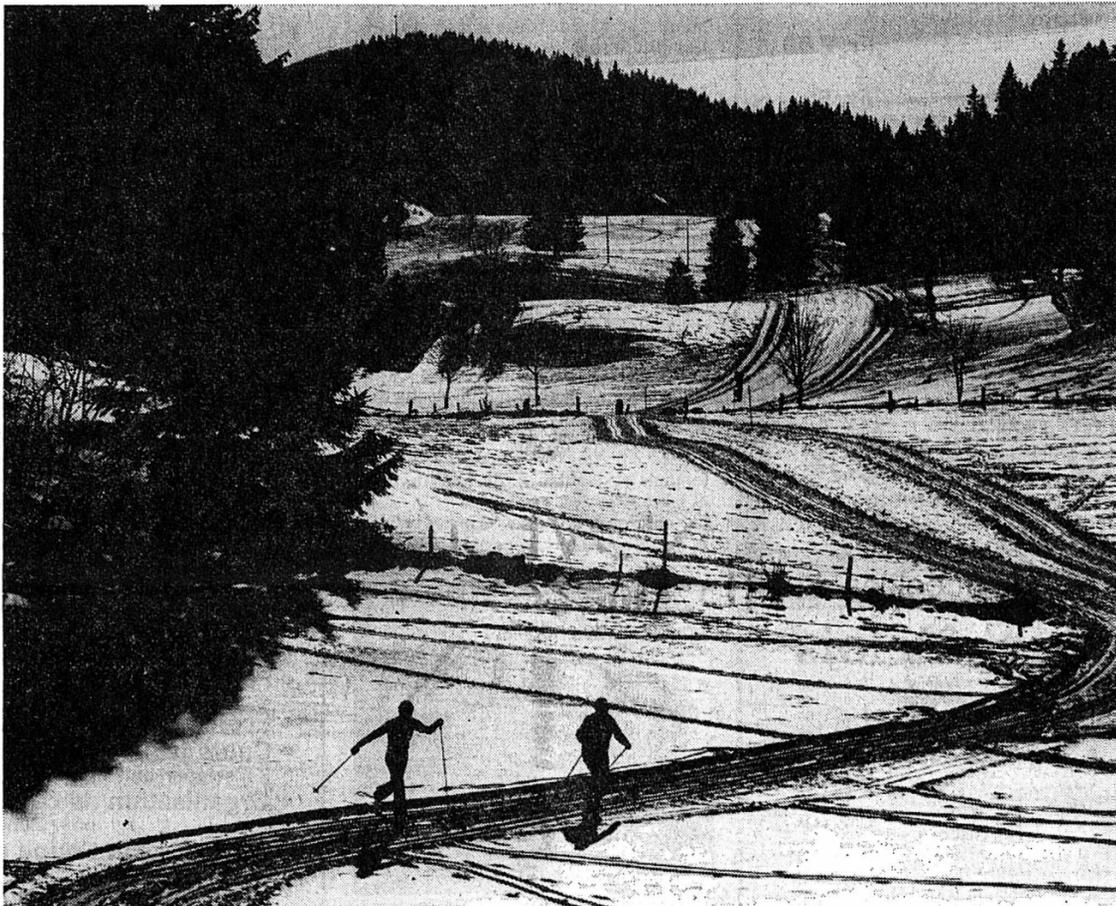
Roger Delley Sports
☎ (038) 24 57 87
Neuchâtel



SKI DANS LE JURA

Ces pages paraissent dans les deux quotidiens neuchâtois

SKI ALPIN, SKI NORDIQUE AU PAYS DE NEUCHÂTEL 350 km de pistes balisées – 30 remontées mécaniques



(Photo W. Studer ONST)

Les Neuchâtois, qu'ils soient du Jura ou du Littoral sont gens privilégiés et sportifs hivernaux comblés: près de leur domicile, parfois même sur le pas de leur porte, le champ de ski les attend.

Les plus éloignés sont à dix ou vingt minutes de voiture des champs de ski qui se prêtent à merveille au ski alpin ou nordique, que ce soit sur des pentes plus ou moins abruptes, ou des crêtes baignées de soleil.

L'hiver, comme le rappelle l'Office neuchâtois du tourisme, est par excellence la saison du Jura. Les hautes vallées et les longues crêtes enneigées, au décor souvent ciselé de givre, lancent un appel vibrant aux amateurs de ski de tourisme nordique ou de fond ainsi qu'à ceux qui ont opté pour la descente et le slalom.

Nature immense, où règne le silence des hauts pays solitaires, le Jura permet, même aux débutants, de vagabonder durant des heures sur les crêtes d'où l'on domine de vastes et merveilleux horizons par-dessus les brumes de la plaine.

Les villages, comme les fermes isolées, sont solidement accrochés au sol, entourés de congères. Les auberges, les hôtels et restaurants de montagne sont prêts à accueillir skieurs et promeneurs désireux de se reposer, de se désaltérer ou de se reconforter avec un bon repas. Souvent les terrasses en plein air, magnifiquement exposées, permettent de profiter du soleil dans une ambiance bienfaisante et décontractée.

Les voies d'accès sont ouvertes et entretenues même au plus fort des bourrasques de neige, et qu'il s'agisse de chemins de fer, de cars postaux, publics ou privés, ou du funiculaire de Chaumont, les moyens de transport atteignent les endroits les plus reculés de ces merveilleuses solitudes.

Enfin, le lac des Taillères et les Bassins du Doubs sont des patinoires naturelles ouvertes dans un cadre de beauté et de grandeur introuvable ailleurs... quand la température le veut bien!

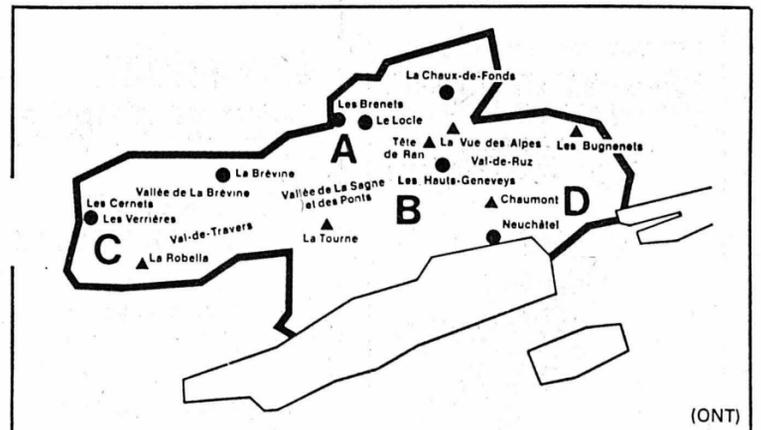
Ce pays-là, avec ses crêtes enneigées, ses pistes de fond franchissant campagnes et forêts, ses pentes attardées, attend les skieurs de tout âge.

Les quatre régions du canton de Neuchâtel

- Région A**
La Chaux-de-Fonds/Le Locle/Les Brenets
 Altitude: 850/1300 m.
 Localités ouvertes sur de vastes champs de neige en partie boisés. Les amateurs de ski de randonnée trouveront 85 km de pistes balisées, plusieurs régulièrement entretenues, et deux éclairées. (Jonction avec les tracés des Franches-Montagnes). Le ski alpin se pratique sur de nombreuses pistes, dont plusieurs éclairées, desservies par 4 téléskis. Centre et école de ski nordique et alpin. Location d'équipements complets. Patinoires naturelles, artificielles à La Chaux-de-Fonds (couverte) et au Locle. Equitation hivernale, tremplins de saut, luge. Chemins ouverts pour la promenade. Hébergement: nombreuses possibilités en hôtels de toutes catégories, chalets et appartements de vacances, auberge de jeunesse; logement pour groupes.
- Région B**
Val-de-Ruz/Les Bugnens/Les Hauts-Geneveys/La Vue-des-Alpes/Tête-de-Ran/La Tourne/Vallée de La Sagne et des Ponts. Altitude: 900/1400 m.
 Superbes panoramas jurassiens. Accès facile par routes ouvertes toute l'année. Ski de randonnée: 145 km de pistes balisées, dont plusieurs régulièrement entretenues, et une éclairée. Ski alpin: 19 téléskis, 5 pistes éclairées. Centres et écoles de ski nordique et alpin. Possibili-

- té de location d'équipements complets. Patinoires naturelles, équitation hivernale, luge, ski-bob. Chemins ouverts pour la promenade. Hébergement: hôtels et logement pour groupes.
- Région C**
Val-de-Travers/La Robella/Les Cernets/Les Verrières/Vallée de La Brévine. Altitude: 800/1440 m.
 Magnifiques vallées bordées de hauts plateaux typiques du Jura. Ski de randonnée tout au long de 80 km de pistes balisées, dont certaines entretenues régulièrement, et deux éclairées. (Jonction avec la France et les tracés du Jura vaudois). Ski alpin: 6 téléskis, un télésiège, une piste éclairée. Centres et écoles de ski nordique et alpin. Centre sportif aux Cernets-Verrières. Possibilité de location d'équipements complets. Patinoires naturelles et une artificielle à Fleurier. Luge. Chemins ouverts pour la promenade. Hébergement: hôtels et logement pour groupes.
- Région D**
Chaumont s/Neuchâtel. Altitude: 1000/1175 m.
 A quinze minutes du centre de Neuchâtel. Route ouverte toute l'année; funiculaire. Tour d'observation d'où l'on jouit d'une vue très étendue sur la région des

lacs et les Alpes. Ski de randonnée: 40 km de pistes balisées dont une éclairée. (Jonction avec les tracés de la région de Chasseral - Les Prés-d'Orvin). Possibilité de location d'équipements complets sur place. Centre et école de ski nordique. Piste de luge. Patinoire artificielle à Neuchâtel. Hébergement: en hôtels de toutes catégories à Neuchâtel et sur le Littoral. Auberge de jeunesse; logement pour groupes. (ONT)



(ONT)

MAULER

Un soir, l'âme du vin chantait dans les bouteilles
BAUDELAIRE



MAULER Grands Vins mousseux Méthode champenoise

MAISON FONDÉE EN 1829
LE PRIEURÉ - SAINT-PIERRE
MOTIERS - NEUCHÂTEL

SPORTS

SCHNEIDER-VIRCHAUX
SKI - SKATE - TENNIS

Vente - Réparation - Location
Service après-vente

Saison d'hiver: skis et skis de fond
Hexcel - Hart - Atomic - The ski

Un magasin jeune qui saura vous conseiller judicieusement
Fbg du Lac 31 - 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 40 90

CENTRE DU SKI DE FOND CHAUMONT

Magasin spécialisé tous sports

Nouveauté: ski CHALAM antirecul (écaille articulée), confection norvégienne

ÉCOLE SUISSE DE SKI
Ski nordique avec moniteurs F.S.S.

Direction: G. Schertenleib, Chaumont, tél: (038) 33 24 60.



2322 Le Crêt-du-Loche
☎ (039) 26 78 78

Set de fond de grande classe
Prix cassés!

Skis KARHU-TITAN avec peaux, chaussures ADIDAS avec fixations ADIDAS, bâtons fibre de verre, Fr. 198.—

L'offre avantageuse sans pareille chez votre marchand de sports spécialisé ZENTRASPORT
KERNEN = SPORTS - 2322 LE CRÊT-DU-LOCLE



2322 Le Crêt-du-Loche
☎ (039) 26 78 78

Tramelan

Cité active
et touristique



- Centre de la technique et de la précision
- Centre touristique, sportif et de loisirs
- Centre d'achats
- Ecole commerciale et professionnelle
- Ecole jurassienne de perfectionnement
- Piscine olympique chauffée
- Place de sports
- Courts de tennis éclairés
- Manège-équitation
- Randonnées pédestres
- Parcours Vite
- Téléskis - 19 km de pistes
- Pistes de fond et de randonnées
- Patinoire
- Halle des fêtes et de congrès, 1200 places
- Alt. moyenne 930 m



SKI DANS LE JURA

Ces pages paraissent dans les deux quotidiens neuchâtelois

Paradis du ski nordique ou de randonnée: le Jura



Le Jura, avec son plateau des Franches-Montagnes, situé à 1000 mètres d'altitude en moyenne, et bénéficiant par conséquent d'un enneigement qui n'a d'égal que l'ensoleillement, est la région idéale du ski de randonnée pour les familles, ou du ski nordique pour les amateurs de performances. Vingt-quatre itinéraires dont le fameux circuit du Haut-Plateau des Franches-Montagnes sont tracés, sous forme de loipes ou de circuits bien entretenus.

Ski alpin aussi...

• Mont-Soleil
Saint-Imier, c'est précisément le point de départ pour atteindre Mont-Soleil, une des plus anciennes stations de ski du Jura. On la rejoint grâce au funiculaire qui conduit en quelques minutes jusqu'à une altitude supérieure à 1200 mètres, d'où les nombreuses pistes redescendent vers le vallon de Saint-Imier.

• Les Prés-d'Orvin
Entre Chasseral et le Mont-Sujet, la région des Prés-d'Orvin est également une station de ski très fréquentée, avec de nombreux téléskis, dont le principal rejoint l'altitude de 1300 mètres. L'endroit est très accessible, notamment de Biennet et de Neuchâtel. L'affluence que connaissent les Prés-d'Orvin en font une des plus intéressantes places du Jura pour la pratique des sports d'hiver.

• Grand-Val
La station du Grand-Val, près de Moutier, offre des possibilités de ski pour toutes catégories de skieurs. Avec ses 13 km de pistes bien préparées, ses trois téléskis, son école de ski, cette région est propice au ski d'une journée, d'un week-end ou même à un séjour blanc plus long. Une piste est éclairée.

• Tramelan
Téléski de la Combe, au sud-ouest de Tramelan: longueur 1440 m, débit 800 personnes à l'heure, altitude 1210 m, dénivellation 285 m, durée du trajet 8 minutes. Possibilité d'excursions très belles à Mont-Soleil, sur le plateau des Bises et Jeanbrenin. Cabanes du ski-club et Amis de la nature, 80 couchettes.

• Les Breuleux
Le téléski des Breuleux, situé au sud du village, sur les pentes nord du Mont-Soleil a été aménagé il y a cinq ans. Les skieurs sont hissés sans effort à 1200 mètres et ont à leur disposition 6 pistes à travers forêts et pâturages soit un total de 8 km qui permettent la pratique d'un ski familial sans danger.

Les Franches-Montagnes, inondées de soleil, à 1000 mètres d'altitude, offrent au ski de randonnée de nombreux itinéraires plus ou moins faciles et d'un kilométrage varié. (Photo ONST)

Un grand choix de pistes

Pistes	Alt.	km
La Ferrière - Les Breuleux	1000 m	12.5
Circuit de Mont-Soleil	1200 m	10
Circuit du Graiterie	1100 m	12.5
Circuit de Saignelégier	1000 m	7
Le Noirmont - Les Bois	1000 m	8.5
Circuit des Bises, Tramelan	1200 m	9
Circuit des Prés-Vaillons, Nods	1000 m	8
Circuit de Raimeux	1200 m	10
Circuit des Genevez	1050 m	8
Circuit de Montancy - Roche d'Or	900 m	13
Randonnée de Montfaucon	950 m	9
Saignelégier - Les Reussilles	1000 m	8
Circuit des Pontins, St-Imier	1100 m	13
Sur-la-Croix - Montancy	900 m	8
La Haute-Borne - Les Rangiers	900 m	7
Pierre-Pertuis - La Ferrière	827 m	25
Les Breuleux - Les Reussilles	1000 m	9.5
Le Noirmont - Les Breuleux	1050 m	5
Circuit du Peu-Péquignot	1000 m	3/6
Mont-Crosin - Mont-Soleil	1200 m	13
Randonnée du Jorat (Lamboing)	900 m	6
Prés-d'Orvin - Nods	1300 m	8
Chez le Baron - Epiqueuz	850 m	6.5
Piste du Haut-Plateau	1000 m	60

Renseignements: OFFICE JURASSIEN DU TOURISME PRO JURA - 2740 MOUTIER (032) 93 18 24

LE TÉLÉSKI

TRAMELAN S.A.,

TRAMELAN

avec ses 2 installations, vous souhaitez déjà maintenant une très cordiale bienvenue sur ses pistes.

NOUVEAUTÉS:

cartes journalières et cartes pour l'après-midi en vente chaque jour.

Véhicule dernier cri pour la préparation des pistes. Grand parc et restaurant à la station de départ de La Combe - accès facile.

Répondeur automatique N° (032) 97 52 66

HOTEL DE LA COURONNE
M. et M^{me} Beer-Converts
Tél. (039) 53 14 12
2725 LE NOIRMONT
Chambres avec douches
Spécialité: entrecôte franc-montagnarde

Auto-Transports Erguel S.A.
Saint-Imier
Agence de voyages
Courses en car pour nocés, sociétés, écoles
Renseignements: tél. (039) 41 22 44
Service de car pour les téléskis des Savagnières, des Bugnenets
Selon horaire 594A

AUBERGE du PEU-PÉQUIGNOT
LE NOIRMONT Tél. (039) 53 14 37
Sur la piste nordique La Ferrière - le Peu-Péquignot Skis et souliers
Location Fr. 6.- par jour
Chaque jour ASSIETTE SKIEUR LOCAUX BIEN CHAUFFÉS - FARTAGE -

Jura sports
LE PEU-PÉQUIGNOT 2725 Le Noirmont (039) 53 14 37
SKI DE FOND
Une spécialité où le conseil est précieux
ÉQUIPEMENT complet skis, bâtons, souliers dès Fr. 140.-

LOCATION DE SKIS
skis compacts - fixations de sécurité - chaussures - bâtons.
Meyer Sports - SAINT-IMIER
Renseignements: tél. (039) 41 39 07
Local des Savagnières ouvert samedi, dimanche et jours fériés.

ANNONCES SUISSES S.A. «ASSA»
Bienne Delémont Moutier
Neuchâtel Tramelan Saint-Imier
HÔTEL DE L'UNION
LAJOUX (032) 91 91 18
sur la piste du Haut-Plateau
Menu et assiette skieur
Chambres tout confort pour week-end et vacances de neige

Skiez aux Franches-Montagnes
TÉLÉSKI LES BREULEUX
où vous trouverez:
- des pistes bien préparées et entretenues
- une buvette avec restauration
- des conditions avantageuses pour le ski en famille
Renseignements (039) 54 16 21 (répondeur automatique)

Piste nordique Franches-Montagnes
La Ferrière Les Breuleux Les Reussilles
14 km 8 km
Renseignements et prospectus par les Chemins de fer du Jura, 2710 Tavannes Tél. 032 91 27 45

SKI DANS LE JURA

Ces pages
paraissent dans les deux quotidiens
neuchâtois



Chasseral et ses deux versants

• Le Pâquier - Crêt-du-Puy entre Chasseral et Chau- mont

Le Crêt-du-Puy, région magnifique du Jura, entre Chasseral et Chaumont, offre des possibilités de ski très plaisantes. Les pentes nord comportent des descentes idéales tandis que, sur le plateau, les amateurs de ski de fond trouveront de très belles pistes.

Le Crêt-du-Puy se trouve à 20 minutes de voiture de Neuchâtel.

L'endroit dispose d'un grand parc à voitures et d'une buvette-restaurant confortable, de deux téléskis modernes, d'une capacité de 1900 personnes à l'heure et les chenilles à damer la neige entretiennent les trois pistes de 2 km 500 ainsi que celle de 400 m du petit télésiège pour enfants et débutants.

• Les Bugnenets ski alpin à gogo

Au fond du Val-de-Ruz, à 20 minutes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds sur les pentes nord de la chaîne de Chasseral, la station de ski alpin des Bugnenets offre à l'amateur de belles descentes, 4 téléskis d'une capacité de 3600 personnes à l'heure et un vaste parc pour 400 voitures.

Les skieurs y disposent d'une dénivellation de 330 mètres et de plusieurs pistes qui serpentent plus ou moins abruptement parmi les sapins et les pâturages de cette belle région.

Garderie d'enfants à skis et piste chronométrée à disposition. Ski nocturne.

• Les Savagnières sur les pentes nord de Chasseral

Sur les pentes nord du massif de Chasseral, accès par la route du Val-de-Ruz et du vallon de St-Imier.

Trois téléskis d'une capacité de 3000 personnes à l'heure. Quatre pistes larges entretenues par dameuse à chenilles.

Télésiège des Plans-Marmets (dénivellation 60 m) pour skieurs débutants et moyens, téléskis jumelés des Savagnières (dénivellation 330 m) avec 3 pistes pour débutants, moyens, bons et skieurs avancés. Parc pour 900 voitures.

• Chasseral-sud sur les pentes de Nods

Sur le versant sud de la chaîne du Chasseral, bien ensoleillé, se trouvent les téléskis doubles de Nods avec deux pistes pour débutants et moyens, le télésiège Nods-Chasseral de 3 km qui amène les skieurs au sommet où se trouve le télésiège de Chasseral. Le ski au soleil avec le grandiose panorama du Plateau suisse et des Alpes sous les yeux.



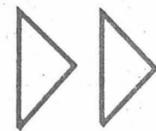
(Photo ONST)

TÉLÉSKIS DES SAVAGNIÈRES

(Route Saint-Imier-Chasseral)



Dénivellation 330 m.
Capacité: 3000 personnes à l'heure, 4 pistes de descente entretenues par dameuse pour toute catégorie de skieurs.
Parc asphalté pour 900 voitures à proximité des stations de départ.



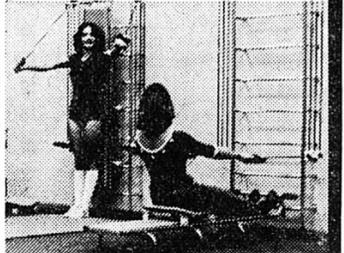
FITNESS
CENTRE -
SERRIÈRES

Francis Perret
Clos-de-Serrières 31
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 31 91 20

« SAUNA-GYM ». Tous les jours

Dames - Messieurs - Privé - Couples		
1 fois	Solarium UV + IR	3.-
1 entrée	sauna ou gym	9.50
1 mois	gym 1 x par semaine	36.-
1 mois	fitness 1 x par semaine	66.-
12 entrées	sauna ou gym val. 3 mois	99.-

Pensez aussi à votre forme.
Programme avantageux de 2 mois pour ski
tennis - fitness
2 x par semaine gym + sauna
Fr. 175.-



LES BUGNENETS- CHASSERAL

Centre du ski

- * 4 installations
- * Capacité totale: 3600/h
- * Baby - lift (nouveau) dans la garderie d'enfants à skis
- * Piste chronométrée
- * Piste éclairée (Fornel)
- * Nombreuses pistes de descente sur pentes nord ouvertes par rattrack
- * Ecoles de ski
- * Vastes places de parc
- * Restaurants - Hôtels
- * Buvette au départ

LES BUGNENETS- CHASSERAL

VOYAGES

WITTWER

Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82

Services réguliers par cars

LES BUGNENETS TÊTE-DE-RAN

Crêt-du-Puy

Vue-des-Alpes

COURSES SPÉCIALES

SUR DEMANDE

Pour groupements - écoles - sociétés, etc.



CRÊT-DU-PUY

LE PLUS LONG ET LE PLUS AVANTAGEUX...

... TÉLÉSKI DU JURA!

Sur le plus long télésiège du Jura, vous trouverez non seulement de belles pistes bien entretenues, mais vous bénéficierez aussi de TARIFS TRÈS AVANTAGEUX.

Par exemple: **CARTES JOURNALIÈRES** pour les **SAMEDIS ET DIMANCHES**

ADULTES Fr. 20.- ENFANTS, APPRENTIS, ÉTUDIANTS Fr. 10.-

et du lundi au vendredi, **FORTE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE**

Avec une capacité de 1900 personnes à l'heure, vous avez l'assurance d'être transporté rapidement et sans attente

Données techniques

Longueur du télésiège

Dénivellation

Capacité horaire

Longueurs des pistes

Parc à véhicules

RESTAURANT self-service de 150 places assises, terrasse ensoleillée. Restauration chaude ou froide.

Crêt-du-Puy

1815 m

400 m

900 personnes

Crêt-du-Puy/Balère balisées 12 km

300 voitures + cars

Balère

350 m

60 m

1000 personnes



SKI DANS LE JURA

Ces pages
paraissent dans les deux quotidiens
neuchâtelois

Tout pour le
SKI alpin
et de fond

bertschi
SPORTS

Fausses-Brayes 3 - Neuchâtel
Tél. (038) 24 51 41

**TURBINE
À NEIGE**

SIMPLICITY
RAPID
UNIVERSAL

VENTE + ÉCHANGE
RÉPARATION

ROCHFORT
J. CROISIER

Tél. (038) 45-10 10

SKIS SWISS Nidecker
Nouveaux skis de fond légers-rapides

WEEK-END - FITNESS - GLIDER - RACING - CARBON

Le ski, sport sain? Oui, mais encore faut-il s'y être préparé!

Le ski, de piste et de fond, est un sport pratiqué en Suisse par des centaines de milliers de personnes: des millions de kilomètres d'ivresse dévorés chaque année pour une meilleure santé! Le revers de la médaille, c'est les innombrables accidents qui immobilisent chaque saison, pour de longs mois, les skieurs malchanceux ou imprévoyants.

Il faut se garder d'en tirer la conclusion que le ski est un sport dangereux. Mais, comme toute activité, il exige le respect de certaines précautions élémentaires.

Le ski de piste ou alpin agit sur les muscles du dos, des jambes et du ventre. Il raffermi le système tendino-musculaire par une meilleure circulation. Il éduque aussi les réflexes, affine le sens de l'équilibre et affermit l'esprit de décision.

L'équipement du skieur exige de la musculature des réponses auxquelles elle n'est pas habituée. La longueur des skis, par le jeu du levier, amplifie les forces qui sollicitent la jambe. Le cœur, mal exercé, habitué aux conditions de la vie citadine, supportera parfois assez mal les efforts que lui demande un exercice trop intense ou un trop brusque changement d'altitude.

PRÉVOYANCE

Le skieur insuffisamment préparé court évidemment plus de risques que celui qui s'y est pris à l'avance. Os, tendons et muscles forment un ensemble solidaire. C'est pourquoi une préparation négligée ou une fatigue exagérée conduisent souvent à l'accident.

Il faut éviter de se lancer sur les pistes sans un échauffement préalable et surtout ne jamais trop présumer de ses forces. Il est plus courageux de renoncer à une entreprise téméraire que de s'y lancer en ignorant les risques.

Le ski exige une grande mobilité du tronc, dans la rotation notamment, mouvement très

peu pratiqué dans la vie quotidienne. Sur piste dure ou bosselée, il sollicite fortement chaque articulation, chaque disque par des mouvements de compression. On imagine la part décisive que prend la musculature dorsale dans l'amortissement de ces chocs.

Le corps doit donc être assoupli et fortifié par une bonne préparation physique. Précaution indispensable, car la prudence à elle seule ne suffit pas à éviter une mauvaise chute.

CIRCULATION AMÉLIORÉE

Le ski de fond, peut-être moins enivrant que le ski de piste, gagne en sécurité ce qu'il perd en vitesse. Il développe la musculature du corps entier, augmente la capacité pulmonaire et le rendement du muscle cardiaque. Plus puissant,

le cœur travaille mieux, dès lors plus économiquement, se ménage mieux et vit plus longtemps. Une bonne oxygénation par l'exercice du ski de fond provoque une désintoxication générale, améliore la circulation et a des effets des plus bénéfiques sur le système digestif.

Malgré son apparente facilité, le ski de fond peut aussi réserver de mauvaises chutes: le ski pris dans une trace, le corps qui se met en porte-à-faux, une musculature froide et qui réagit mal, la conséquence peut être désagréable.

Ski de piste et ski de fond précédés d'une bonne préparation physique sont des sports sains. Dans ce cas, le bilan de la saison ne sera que joie et santé.

(Optima)

Sur la bonne piste en 1978-79



En Suisse on trouve des skis du monde entier! Vous avez l'embaras du choix. Faites comme moi. J'ai de tout temps fait confiance à NOVAC, et je m'en trouve bien.



Chez NOVAC on ne vous vendra pas n'importe quoi, n'importe comment: vos skis de qualité sont équipés de fixations qui ont reçu le label de qualité BPA et qui permettent un contrôle facile et sérieux de déclenchement (auto-contrôle par force musculaire).



Quand j'étais débutant, j'ai trouvé chez NOVAC exactement le ski qui me convenait. J'étais rapidement mis en confiance; j'ai fait des progrès fulgurants. Mes amis n'en revenaient pas!



La saison suivante, j'ai trouvé chez NOVAC un ski de rêve, ni trop souple, ni trop dur. La confiance en mon équipement me donne de l'assurance. Vous le voyez bien, j'ai acquis une technique avancée!



Maintenant je suis plus agressif; des skis sélectionnés par NOVAC, à la tenue admirable même sur piste glacée, m'ont fait découvrir les plaisirs intenses du skieur de talent.



Et ceci évidemment, m'arrive souvent! Mais peu m'importe, j'ai toutes les chances de m'en sortir avec le sourire. A propos, j'ai encore un bon conseil pour vous: pour plus de sécurité, faites comme moi, ADOPTEZ LES FIXATIONS LOOK.

Ski nocturne

Un certain nombre de pistes et de remontées mécaniques, éclairées artificiellement le soir dans le canton de Neuchâtel, permettent aux citadins soucieux d'exercice et avides de bols d'air pur de skier quelques heures après leur journée de travail.

- Vue-des-Alpes: double télésiège, pistes de 90 mètres de dénivellation dont une réservée au slalom de compétition.
- Tête-de-Ran: télésiège de la Bosse, dénivellation de 125 mètres.
- La Chaux-de-Fonds: télésiège du Chapeau-Rablé, dénivellation de 150 mètres. Télésiège d'entraînement au Creux-des-Olives/La Sorcière.
- Le Locle: tremplin d'entraînement à la Jaluse.
- Les Ponts-de-Martel: télésiège, dénivellation 50 mètres.
- Les Brenets: télésiège, dénivellation 50 mètres.
- Le Cerneux-Péquignot: télésiège d'entraînement.
- Les Verrières: télésiège d'entraînement.
- Les Bugnens: télésiège Fornel, dénivellation 70 mètres.

Pour profiter davantage du ski de randonnée



(Photo ONST)

Vous n'avez certes pas besoin de vous lancer dans un entraînement quotidien avant le début de l'hiver, mais vous devriez être bientôt prêt pour la saison de fond.

Naturellement, vous pouvez aussi ne rien faire du tout! Mais en général, si l'on n'est pas du tout entraîné, le ski de fond est vite épuisant. Si toutefois l'on dispose d'un peu seulement de condition physique, le ski de randonnée sera une source de plaisir.

La course en forêt, les parcours Vita, le vélo, la natation et la marche sont autant de possibi-

lités offertes à tous comme moyens de préparation. Pourtant, ne marchez ou ne nagez pas trop vite au point de perdre le souffle, commencez tranquillement, ne vous fixez pas une certaine distance à l'avance, mais faites de votre sport de préparation un divertissement. Il en sera alors de même pour votre pratique du ski de fond et de randonnée!

Ce qui concerne le ski de randonnée ou de fond est également valable pour le ski alpin...

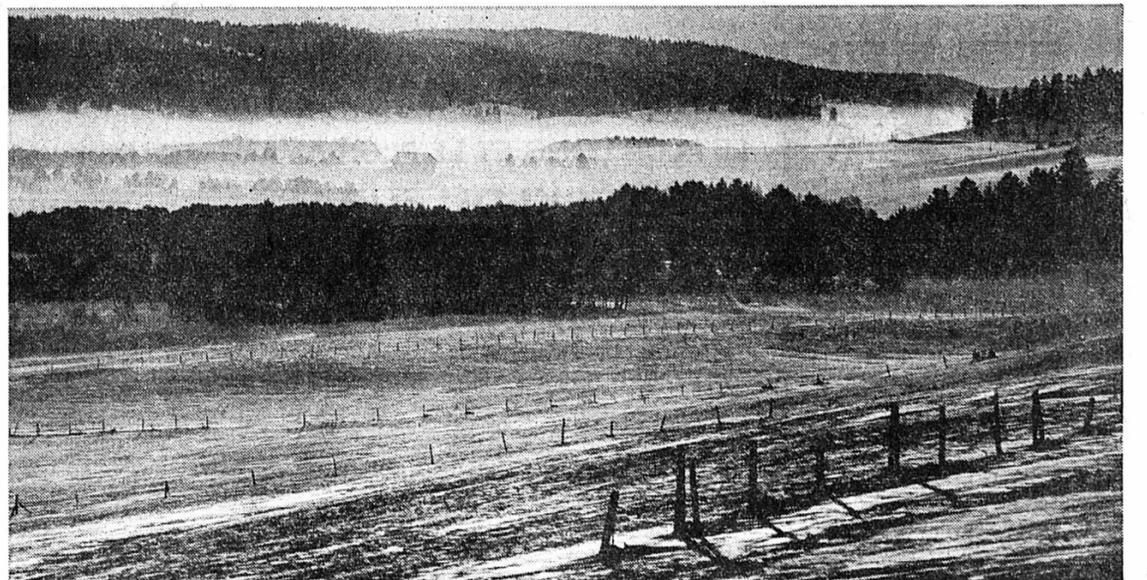
(SPS)

Six règles de sagesse

Pour diminuer au maximum les risques d'accident, il faut respecter six règles fort simples qui sont les suivantes:

1. Exercices réguliers de gymnastique dès l'automne en vue d'une bonne préparation physique pour la saison du ski. Poursuivre l'entraînement tout au long de la saison.
2. Faire vérifier et ajuster correctement les fixations de sécurité par un spécialiste.
3. Consulter le bulletin météorologique et le bulletin des

4. Respecter l'ordre sur les pistes de ski. Suivre les consignes du service de piste. Respecter strictement les interdictions (pistes barrées, etc.).
5. Avant la descente, réchauffer ses muscles! Quelques mouvements de gymnastique ou une cinquantaine de pas rapides.
6. La fatigue augmente les risques d'accident. Mieux vaut une descente en moins qu'une de trop!

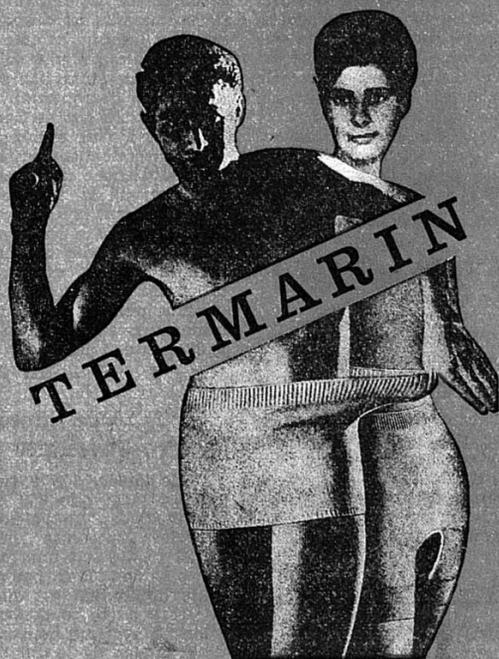


NOVAC SPORTS

C. KIENER - RENAN - Tél. (039) 63 12 44
... pour être sûr de bien acheter

Cette année... un cadeau utile!

Une ceinture chauffe-reins TERMARIN



dès Fr. 39.—

Et notre cadeau de décembre vous sera remis pour tout achat à notre secteur parapharmacie cosmétique - parfumerie

Tél. (039) 221133 — 221134
Avenue Léopold-Robert 57
La Chaux-de-Fonds

BON

Contre la présentation de ce bon vous obtiendrez avec la participation de la maison VISO une réduction de **Fr. 5.-** lors de l'achat d'une ceinture TERMARIN

NOM _____

ADRESSE _____

LOCALITÉ _____

Une assurance anti-désagrément **A qui est-elle destinée?**

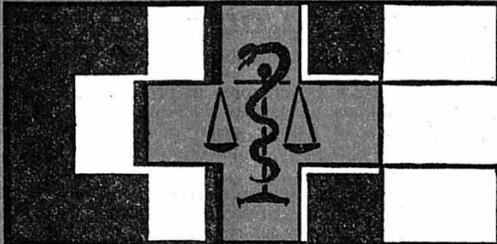
A tous, hommes et femmes, jeunes et vieux. Automobilistes et piétons. Travailleurs de plein air et travailleurs d'intérieur qui passent du chaud au froid.

Elle n'est pas réservée qu'aux frileux.

L'équipe suisse de ski l'a choisie officiellement.

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale



TOUT à PRIX DISCOUNT

Serre 90
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 00 55

LAVE-VAISSELLE

dès **698.-**

MINIDISCH 798.—
BOSCH 990.—
HOOVER 1330.—
MIELE 1380.—
FRIGIDAIRE 1390.—
etc.



PENDULES DE CUISINE

Venez choisir parmi 200 modèles

A quartz dès Fr. 49.—
Electronic dès Fr. 37.—
Garantie une année

von **gunten**

Av. Léopold-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

Chèques fidélité CID

Nouveau à POD 2000
Studio Coiffure 2000

Avenue Léopold-Robert 12 - 9e étage - Tél. (039) 22 24 50



L'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

cherche une

intendante de maison

pour son restaurant du personnel et l'administration du service de maison.

Exigences :

- expérience dans les différents secteurs de l'économie domestique (peut être acquise en cours d'emploi)
 - talents d'organisatrice
 - aptitudes à diriger un nombreux personnel
 - sens de la collaboration
 - aisance dans les relations publiques
- Traitement : selon classification communale.
Entrée en fonction : 1er janvier 1979 ou date à convenir.
Lieu de domicile : La Chaux-de-Fonds.

Les offres de service écrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'hôpital, Chasseral 20, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus au No (039) 21 11 91, interne 406.

OFFRES D'EMPLOIS

Portescap

Service du personnel



cherche pour son département de recherche

jeune collaboratrice

pour effectuer les travaux suivants:

- service des fournitures
- dessins techniques simples
- petits travaux d'atelier

Nous sommes disposés à assurer une partie de la formation nécessaire. Des connaissances en dactylographie seraient appréciées.

Date d'entrée : tout de suite ou à convenir.

Faire offre au service du personnel de PORTESCAP, 129, rue de la Paix, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Pour un travail impeccable et pour satisfaire le bricoleur exigeant!
Utilisez INCA : LES MACHINES À TRAVAILLER LE BOIS



SCIE CIRCULAIRE grande table coupe maximum 55 mm. net Fr. 460.—
SCIE À RUBAN net Fr. 470.—
SCIE CIRCULAIRE « MAJOR » coupe 80 mm. net Fr. 890.—
MACHINE À APLANIR net Fr. 640.—
DÉGAUCHISSEUSE avec avance automatique pour tirer d'épaisseur net Fr. 1680.—

TOUTES NOS MACHINES SONT LIVRÉES AVEC GUIDE-PARALLELES ET DISPOSITIFS DE PROTECTION OBLIGATOIRE SUVA

PROFITEZ DE NOS PRIX CHOC!

A. & W. KAUFMANN & FILS

P.-A. KAUFMANN, succ.

Tél. (039) 23 10 56 - LA CHAUX-DE-FONDS - Marché 8-10
Lors de vos achats, nos conseillers vous renseigneront judicieusement

FACILITÉS DE PAIEMENT
LIVRAISON À DOMICILE

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

X Prêts de Fr. 1.000.— à Fr. 30.000.—, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP Lieu

FRANCHES-MONTAGNES

Assemblée du synode des enseignants des Franches-Montagnes au Noirmont

Une cinquantaine d'enseignants des Franches-Montagnes se sont réunis en synode, récemment, au Noirmont. En ouvrant les débats, leur président, M. François Beucler, de Saignelégier, a salué particulièrement M. Charles Moritz, inspecteur scolaire, et M. René Bilat, député au Parlement. L'assemblée a approuvé le procès-verbal rédigé par M. Jean-Michel Boillat, des Breuleux, puis le président a présenté son rapport d'activité. Il a particulièrement remercié tous les membres ayant œuvré au comité provisoire du SEJ ainsi que dans diverses commissions.

Le président a pris part aux manifestations organisées à l'occasion des mises à la retraite de Mme Marie-Thérèse Fluckiger, du Bémont, de Mlle Ruth Maitre, des Bois, et Anne-Marie Triponez, des Breuleux, ainsi que pour les 40 ans d'enseignement de Mlle Marie Marer, de Montfaucon. L'assemblée a ensuite honoré la mémoire de quatre membres retraités.

LES ENFERS

Budget accepté

Seize personnes ont pris part à l'assemblée communale de fin d'année, qui s'est tenue sous la présidence de M. Auguste Brahier, maire. Après l'approbation du procès-verbal rédigé par Mme Ginette Lachat, secrétaire, M. Robert Péquignot, receveur, a commenté le budget 1979. Celui-ci est équilibré à 159.350 francs. Basé sur une quotité (2,2) et des taxes inchangées, il a été accepté.

L'assemblée a décidé la conversion en emprunt femme du crédit de 40.000 francs ouvert pour l'aménagement des pâturages, travaux qui sont actuellement terminés. Les ayants droit ont ensuite accepté d'adhérer au Service social des Franches-Montagnes, et ils ont attribué le déblaiement de la neige à M. Francis Montavon, de Glovelier.

L'assemblée devait ensuite procéder aux élections communales; le nombre de candidats correspondant aux mandats disponibles, et ces nominations furent faites tacitement, ainsi que nous l'avons signalé au début de la semaine.

Dans les divers, le maire a annoncé que les démarches entreprises pour obtenir la limitation de la vitesse dans le village à 60 kilomètres à l'heure avaient abouti. (y)

LES GENEVEZ

Réception du député Gerber

La municipalité des Genevez a organisé, vendredi soir, une réception officielle de M. Daniel Gerber, agriculteur aux Joux, élu dernièrement député. M. Robert Humair, maire, a félicité le nouvel élu, seul représentant de la Courvine au premier parlement jurassien. Le maire des Genevez s'est fait un plaisir de remettre un mai au nouveau député, gage d'amitié et de reconnaissance. M. Norbert Brahier, maire de Lajoux, s'est associé aux félicitations adressées à M. Gerber.

A Saignelégier, une assemblée communale docile

L'assemblée communale s'est réunie hier soir, sous la présidence de M. François Beucler, en présence de 97 ayant droit sur 1066 inscrits. Après la lecture du procès-verbal rédigé par le secrétaire communal, M. Hubert Vallat, M. André Bilat a présenté le nouveau règlement sur le subventionnement des constructions. Celui-ci a été approuvé à l'unanimité avec toutefois une modification concernant le montant de la subvention accordée pour les enfants. Le conseil proposait 1000 fr. par rejeton. L'assemblée, par 62 voix contre 16, a fixé un montant progressif: 1000 francs pour le premier enfant, 1250 pour le deuxième, 1500 pour le troisième âge, etc.

A l'unanimité, l'assemblée a adopté le principe de ce subventionnement pour 1979 et a de même fixé le prix du terrain à bâtir à 28 fr. le mètre carré. M. Paul Simon a ensuite commenté en détail le budget 1979 que nous avons présenté dans une de nos précédentes éditions. Il a été approuvé à l'unanimité sans discussions importantes.

Après rapport de MM. Jean Ourny et Joseph Erard, l'assemblée a approuvé, à l'unanimité toujours, l'achat d'une parcelle de terrain à bâtir de 4328 mètres carrés à 11 francs le mètre carré à M. René et Joseph Frésard, ainsi que la vente d'environ 4000 mètres carrés de terrain par l'entreprise Aubry Frères à M. Francis Gury pour la construction d'un entrepôt avec habitation. Cette parcelle sera prise sur les 12.000 mètres carrés vendus par la commune à l'entreprise Aubry Frères SA il y a trois ans.

Mlle Jeanne Jobin et Thérèse Fleury, institutrices de Saignelégier, MM. Paul Bacon et Osiac Crevoiserat, maîtres secondaires au chef-lieu également.

M. François Beucler a annoncé ensuite qu'il était arrivé à l'expiration de son mandat après six ans et demi passés à la présidence de la section. Il a terminé son rapport en invitant ses collègues à œuvrer au plus près de leur conscience pour le bien des enfants qui leur sont confiés.

L'assemblée a pris acte des démissions de Mmes Pernelle Ingold des Bois et Michèle Rion des Genevez. Puis, elle a admis par acclamations Mlle Josiane Claude des Bois, Marie-Antoinette Aubry, des Breuleux, institutrices, et Christiane Oswald, jardinière d'enfants au Noirmont.

Les comptes présentés par Mme Marie-Thérèse Bilat des Genevez bouclent favorablement. Ils ont été approuvés avec remerciements à la trésorière, M. Michel Chételat des Pommerats a présenté ensuite un rapport détaillé sur l'activité du comité central de la SPJ.

M. Jean-Marie Miserez de Saignelégier a été nommé membre du comité en remplacement de M. François Beucler. Les autres membres du comité sont M. Michel Triponez, vice-président, Soubey, Mmes Marie-Thérèse Bilat, Les Genevez, caissière; Monique Boillat-Schindelholz, Saignelégier, secrétaire correspondante; M. Jean-Michel Boillat, Les Breuleux, secrétaire des verbaux.

L'assemblée a ensuite nommé ses délégués à la Chambre des sections de l'assemblée des délégués du SEJ. Il s'agit de Mmes Régine Lab, Les Breuleux; Marie-Elisabeth Froidevaux, Le Noirmont; de MM. Jean-Pierre Voyame, Le Noirmont, Paul Simon, Saignelégier; Michel Lachat, Saint-Brais, ainsi que du président du synode. Trois suppléants ont encore été désignés:

Mlle Françoise Rais, Saignelégier; MM. Etienne Taillard, Les Breuleux; Philippe Joliat, Le Cerneux-Godat.

M. Paul Simon a orienté ensuite l'assemblée sur la caisse de pension des fonctionnaires et enseignants du Jura, présentant ses conditions et ses prestations.

Dans les divers, M. René Girardin, directeur de l'Ecole secondaire de Saignelégier, a été appelé à préciser que les examens d'admission dans les trois écoles secondaires des Franches-Montagnes seront supprimés à la fin de

l'année scolaire 1979-80 et remplacés par des tests, selon le système ajouté. A la fin de l'année scolaire actuelle, ces tests seront introduits à titre d'essai, mais les examens seront maintenus.

Enfin, M. Charles Moritz, inspecteur scolaire, a renseigné l'assemblée sur les modalités du passage de l'administration scolaire bernoise à l'administration scolaire jurassienne. (y)

A l'Association des enseignants primaires

Les enseignants primaires se sont réunis immédiatement après sous la présidence de M. Laurent Froidevaux des Embois pour procéder à diverses nominations. MM. René Bilat du Noirmont et René Froidevaux de Saignelégier ont été élus membres du comité central de l'Association des enseignants primaires. Pour l'assemblée des délégués, les Franches-Montagnes seront représentées par Mme Marianne Gogniat de Lajoux; Mlle Corinna Boichat et Josiane Claude des Bois; MM. Jean-Marie Aubry de Goumois; Philippe a Marca d'Epiquez, Gabriel Lab et Etienne Taillard des Breuleux, délégués; Mlle Marie-Josée Eschmann, Montfaverger, M. Michel Chételat, Les Pommerats. (y)

La Fanfare, aujourd'hui à la Télévision

Au début septembre, la Fanfare du Noirmont s'était déplacée au grand complet un vendredi soir à Genève dans les studios de la TV romande afin d'y enregistrer une émission pour les fêtes de Noël.

Trois heures d'enregistrement ont été nécessaires pour une émission de vingt minutes: une heure pour la musique et deux heures pour les sketches.

Cette émission, les téléspectateurs romands pourront la regarder mardi 19 décembre à 20 h. 05.

Il s'agit donc d'une émission amusante destinée avant tout à distraire le téléspectateur. La Fanfare du Noirmont, placée sous la direction de M. Marcel Gigandet, interprétera pour la circonstance quatre morceaux: St-Tryphon, marche de Ney, Ainsi parla Zarthustra, tiré du poème symphonique de R. Strauss, Paso bravo, paso doble de Laseros et Alexanders ragtime band, un classique du dixieland de Berlin. (imp)

Spectacle haut en couleur aux Breuleux

La salle de spectacles, heureusement renouée, servait de cadre samedi au spectacle de la Société de gymnastique. Après le salut du président, M. Jean-Marie Boillat, et dans une profusion de numéros menés tambour battant, la société a présenté toutes les facettes de son activité: danse, musique, souplesse étaient au rendez-vous. Certains numéros où l'agilité et l'humour faisaient bon ménage ont particulièrement plu au public. D'autres laissaient percevoir le progrès réalisé par les gymnastes, mais tous étaient présentés avec originalité et bon goût.

La partie théâtrale comprenait une pièce écrite et mise en scène par Eric Boillat, talentueux élève de huitième année scolaire. Interprétée par des pupilles et pupilles, « Les Pirates de l'Uranium », ont satisfait le public qui s'est encore régalé d'un ballet final exécuté par les dames et demoiselles de la Fémina. (pf)

Sapins de Noël

Comme chaque année, le garde-forestier procédera à la vente des sapins de Noël; il sillonnera les rues du village ce mardi 19 et le mercredi 20 décembre dès 13 heures.

DISTRICT DE LAUFON

Propositions constitutionnelles bâloises pour l'accueil du Laufonnais

La Commission de district du Laufonnais a publié les propositions du demi-canton de Bâle-Ville en vue d'une éventuelle révision partielle de la Constitution cantonale qu'il conviendrait d'entreprendre si le district bernois choisissait d'être rattaché à Bâle-Ville. Ce texte contient des dispositions propres à garantir une large autonomie au district. D'ailleurs cette question fait actuellement l'objet des travaux d'une commission parlementaire bâloise. Le rapport de cette dernière sera soumis au Parlement au cours du mois de janvier prochain.

Si le district de Laufon choisissait de lier son destin au canton de Soleure ou de Bâle-Campagne, la procédure serait simple: le Laufonnais irait s'ajouter à la liste des autres districts des cantons respectifs. La situation est différente pour Bâle-Ville qui n'est pas constitué de districts. Il convient donc de prévoir un statut particulier pour le Laufonnais.

En ce qui concerne l'organisation du canton, outre Bâle, Riehen et Bettingen, les 13 communes formant le Laufonnais sont citées nommément. A propos des tâches dévolues à l'Etat, il est précisé que l'instruction et la culture populaire, y compris la constitution et

DISTRICT DE DELÉMONT

Assemblée de l'Association jurassienne de sport à Glovelier Désignation du comité pour 1979

Les délégués de l'Association jurassienne de sport (AJS) se sont réunis vendredi soir à Glovelier. Au cours de cette séance, ils ont confirmé M. Jean-René Bourquin dans sa fonction présidentielle. D'autre part, les délégués ont émis le désir d'établir des contacts avec le gouvernement jurassien pour élaborer une véritable politique sportive de l'Etat jurassien.

Retraçant l'activité déployée durant une année, M. Jean-René Bourquin de Rossemaison déclara que malgré certains résultats positifs, le Jura sportif restait à faire. Il se plaignit de manque de concertation entre son association et la Constituante jurassienne. Le dialogue n'a pas été facile à établir et il s'agira par la suite de combler cette lacune. Pour ce faire, l'AJS entend nouer des liens avec le gouvernement jurassien, condition indispensable pour mettre en place de solides structures sportives dans le nouvel Etat.

En ce qui concerne l'avenir, l'AJS s'est notamment fixé comme objectif: une plus grande information du public, le recrutement de nouveaux membres, favoriser la construction d'installations sportives et engager le dialogue avec les responsables politiques chargés des questions sportives.

RÉÉLECTION DU PRÉSIDENT

L'assemblée procéda également à la désignation du comité pour l'année 1979. Il comprend les personnes suivantes: Jean-René Bourquin, président, Rossemaison; Walter Egger, Courrendlin, premier vice-président; Mme Monique Moser, Rossemaison, deuxième vice-présidente; Mme Anne-Marie Philipoff, Delémont, secrétaire;

EN AJOIE

PORRENTROY

Budget accepté

Le corps électoral de Porrentruy a accepté le budget de la ville, par 829 voix contre 117. La participation au scrutin a été de 23 pour cent. Ce budget est basé sur une quotité de 2,6, telle que l'a décidé le Conseil de ville, alors que l'exécutif aurait souhaité la maintenir à 2,7. Sur un total de charges de 13,2 millions, le budget voté laisse un bénéfice de quelque 65.000 francs. (ats)

BEURNEVÉSIN

Nouvel instituteur

Le corps électoral de Bonfol s'est rendu aux urnes avec une participation de 50 pour cent pour élire un nouvel instituteur en la personne de M. Philippe Henzelin, de Bonfol. (kr)

MOUTIER • MOUTIER •

Séance du Conseil de ville

Remous autour de l'élection du vice-chancelier

Lundi soir, le Conseil de ville de Moutier a tenu sa dernière séance de l'année au Foyer, sous la présidence de M. Max Winistörfer. Il y eut tout d'abord l'élection du vice-chancelier.

et MM. Jean-Pierre Mollet, Delémont, responsable de la presse; Jean-François Rosse, Courtételle; Jean-Marie Montavon, Porrentruy; Claude la Ville, Porrentruy; Jean-Pierre Periat, Fahy; Jean Petignat, Courtedoux et Marcel Queloz, Saignelégier.

Quant aux associations qui avaient répondu à l'invitation de l'AJS et qui dès lors ont siégé à Glovelier, elles étaient les suivantes: Association jurassienne d'éducation scolaire, Fédération jurassienne des sports de glace, Fédération jurassienne des sports motorisés, Fédération de gymnastique des aînés, Association jurassienne d'athlétisme, Football, Association jurassienne de gymnastique féminine, Amis du billard, Association sportive des quilleurs, Canoë-Club, Basketball, Tennis de table; le seul membre absent étant l'Ecole de plongée.

Plusieurs groupements qui ne sont pas encore affiliés à l'AJS avaient été invités à venir assister à ces débats et on remarquait les délégués de la Société jurassienne de gymnastique, de la Société cantonale jurassienne de tir, du ski de fond, du judo, du Vélo-Club. (rs)

DELÉMONT

Nouveau président du Centre culturel régional

Le Centre culturel régional de Delémont (CCRD), qui existe depuis quatre ans, s'est choisi un nouveau président en la personne de M. Dominique Amgwerd, qui succède à M. Francesco Moine, président ad interim. Au cours d'une conférence de presse, l'animateur, M. Claude Stadelmann, a présenté un important projet du CCRD: la création d'un opéra-bouffe, qui sera entièrement imaginé et interprété par des amateurs de la région. Quelque 120 personnes seront associées à cette création dont la générale est prévue pour l'été 1980. Cette année, le CCRD a organisé ou patronné quelque 30 manifestations. Il a notamment organisé la présence jurassienne pour la Fête à Lausanne. (ats)

REBEUEVIER

Assemblée communale

L'assemblée communale de Rebeuvelier a été présidée par le maire, M. Marius Schaller, et a réuni une trentaine d'ayants-droit. Le procès verbal et le budget ont été acceptés sans autre. La quotité reste à 2,6. Le prix de vente du terrain a été fixé à 15 fr. le m² pour les externes et à 14 fr. pour les personnes habitant le village. Il a encore été procédé aux adjudications habituelles pour 1979 et il a été décidé de procéder à la réfection de la salle des assemblées et du bureau communal. (kl)

mémento

SAIGNELÉGIÉ

Police cantonale: tél. 51 11 07.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.
Ambulance Nufér, Le Noirmont, tél. 53 11 87.
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65.
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
Service du feu: tél. 51 17 51 (professionnel), 51 18 17 (privé) ou 51 12 30 (professionnel), 51 10 95 (privé).
Aide familiale: 51 11 04.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Enfin, les conseillers ont renvoyé à l'exécutif un dossier concernant le domaine du « Petit-Champoz » sur lequel le municipal envisageait de détruire la ferme et de reboiser. Il devra présenter de nouvelles propositions. (kr)

Football: coup d'œil hors de nos frontières

RFA: Kaiserslautern champion d'automne

Le FC Kaiserslautern, révélation de l'actuel championnat de la Bundesliga allemande, s'est assuré le titre de champion d'automne en obtenant le match nul à Bochum (2-2). Après la nette défaite subie contre Borussia Moenchengladbach (1-5), après son élimination sans gloire de la Coupe d'Allemagne, on pensait généralement que le leader allait rentrer dans le rang. Il n'en a rien été. La pause d'hiver (le championnat ne reprendra que le 13 janvier) est toutefois la bienvenue pour une équipe qui a dû se surpasser en plusieurs occasions pour conserver sa première place. A Bochum, le FC Kaiserslautern menait par 2-0 mais il a faibli sur la fin, ce qui a permis au VfL Bochum d'égaliser dans les dernières minutes de la rencontre.

Le SV Hambourg suit toutefois le leader à un seul point. Les Hambourgeois se sont imposés par 1-0, au stade olympique, devant 55.000 spectateurs, face à Bayern Munich. Ce succès mérité confirme qu'ils restent parmi les principaux candidats au titre.

De même d'ailleurs que le VfB Stuttgart de Juergen Sundermann, qui est facilement venu à bout de la « lanterne rouge », Darmstadt. Le match n'a toutefois été suivi que par 18.000 spectateurs. Depuis que le VfB Stuttgart a obtenu sa promotion en Bundesliga, il n'y avait jamais eu si peu de monde au Neckarstadion. Sundermann, qui est intéressé financièrement aux recettes, n'a toutefois pas trop de soucis à se faire. Depuis le début de la saison, l'assistance moyenne aux rencontres jouées par le VfB Stuttgart a certes sérieusement baissé. La moyenne reste cependant de 41.000 spectateurs par rencontre alors que le budget prévoyait une moyenne de 25.000 spectateurs par match. La marge est encore très confortable.

La journée a été mauvaise pour les

arbitres. Au stade olympique de Berlin, au cours du match Hertha Berlin - FC Cologne (0-2), l'arbitre a été atteint par une bouteille après avoir ignoré une pénalité pour Hertha. A Francfort, l'arbitre s'est blessé à une cheville et il a dû céder sa place en seconde mi-temps à l'un de ses juges de touche. L'équipe de Ruedi Elsener a ici fait la décision à sept minutes de la fin grâce à Neuberger, le remplaçant du « libero » Pezzey, blessé.

Le classement : 1. FC Kaiserslautern,

17-26 ; 2. SV Hambourg, 16-23 ; 3. VfB Stuttgart, 16-22 ; 4. Eintracht Francfort, 17-20 ; 5. Fortuna Duesseldorf, 17-18 ; 6. Bayern Munich, 17-18 ; 7. Schalke 17-18 ; 8. Borussia Moenchengladbach, 16-16 ; 9. FC Cologne, 16-16 ; 10. Borussia Dortmund, 16-16 ; 11. VfL Bochum, 16-15 ; 12. Hertha Berlin, 17-15 ; 13. Werder Brême, 17-15 ; 14. Eintracht Brunswick, 17-15 ; 15. Arminia Bielefeld, 15-14 ; 16. MSV Duisbourg, 17-13 ; 17. Darmstadt, 17-9 ; 18. FC Nuremberg, 16-7.

Italie: Milan et Perugia creusent l'écart

L'AC Milan, toujours seul en tête, et Perugia, toujours deuxième, ont encore distancé un peu plus leurs poursuivants au cours de la 12e journée du championnat d'Italie de première division. La principale victime de la journée est la Juventus qui, battue à Rome (0-1), se trouve désormais à cinq longueurs du leader.

En deux matchs, la Juve a perdu trois points. Elle était pourtant venue à Rome pour gagner, précisément pour conserver le contact avec les Milanais. L'attaquant romain Di Bartolomei, qui ne marquait plus depuis huit mois, a profité d'une erreur de la défense turinoise pour donner, à la 36e minute, la victoire à son équipe, une victoire dont l'AS Roma avait un sérieux besoin.

La rencontre a été généralement équilibrée. La Juventus s'est créé plusieurs occasions d'égaliser mais elles furent successivement manquées par Causio (tir sur un montant), Cuccereddu (deux fois) et par Boninsegna dans les dernières minutes.

L'AC Milan et Perugia n'ont en revanche pas laissé passer l'occasion d'accroître leur capital. Le succès milanais à Verona (3-1) est significatif des pos-

sibilités actuelles de Gianni Rivera et de ses coéquipiers, qui ont marqué leurs trois buts en moins de vingt minutes (Novellino à la 56e, Antonelli à la 62e et De Vecchi à la 73e). La première mi-temps avait été marquée par un duel sévère au centre du terrain et les occasions avaient été assez rares. Verona avait égalisé à la 66e minute mais les Milanais surent ensuite se montrer irrésistibles.

La victoire de Perugia sur Catanzaro (1-0 sur un but de Spegiorin à la 60e minute) a été beaucoup plus laborieuse. Mais il faut dire que tout au long de la rencontre, les attaquants de Perugia se sont trouvés affrontés à des adversaires qui ne songeaient qu'à défendre l'accès de leurs buts.

Outre la défaite inattendue de la Juventus, l'AC Milan et Perugia ont bénéficié, pour poursuivre leur cavalier seul, des matchs nuls entre Torino et le Lazio (2-2), entre Bologna et Napoli (1-1), entre Atalanta et Fiorentina (0-0) et entre Internazionale et Lanerossi (0-0). Le plus surprenant de ces partage de l'enjeu est celui concédé par Torino, qui récupérait Graziani et Zaccarelli et dont le match contre le Lazio devait logiquement constituer une simple formalité.

Le classement : 1. AC Milan, 19 pts ; 2. Perugia, 18 ; 3. Internazionale, 15 ; 4. Fiorentina, 15 ; 5. Torino, 14 ; 6. Juventus, 14 ; 7. Napoli, 13 ; 8. Lazio, 13 ; 9. Catanzaro, 12 ; 10. Ascoli, 10 ; 11. Lanerossi, 10 ; 12. Avellino, 9 ; 13. AS Roma, 9 ; 14. Bologna, 8 ; 15. Verona, 7 ; 16. Atalanta, 6. Toutes les équipes ont joué 12 matchs. Prochaine journée, le dimanche 7 janvier.

Le championnat de France

On attendait de cette 24e journée de championnat des bouleversements qui ne se sont pas produits. En effet, les quatre équipes de tête, stimulées par la perspective de passer une trêve paisible, l'ont toutes emporté : Strasbourg, Nantes et Monaco en déplacement à Metz, Lille et Reims, et Saint-Etienne chez lui devant Lyon. C'est donc le statu quo en tête du classement, dont Strasbourg occupe toujours la première place. Il semble d'ailleurs que ce soit l'équipe alsacienne, donnée légèrement défaillante ces dernières semaines, qui ait réussi l'opération la plus bénéfique à un moment où l'on ne s'y attendait guère. Elle a adopté à Metz le comportement rigoureux qui lui a longtemps permis de faire cavalier seul. En bas de classement, la lutte demeure indécise. Six des équipes concernées se rencontraient entre elles et se sont séparées sur un score de parité. Valenciennes, et surtout Reims, ont été les deux grands perdants de la journée et occupent désormais les deux dernières places, celles de la descente automatique. La compétition va maintenant s'interrompre pendant six semaines pour reprendre le 28 janvier 1979.

Devant 18.000 spectateurs, les hommes de Gilbert Gress quittaient le terrain à l'issue de la première mi-temps avec un but d'avance sur Messins qui avait été marqué à la 19e minute par Gemmrich à la suite d'une remarquable remise de Toko, alors que le gardien lorrain avait misé sur un tir du gauche de l'ailier international.

La deuxième période allait être plus équilibrée. Les Messins ayant nette-

ment appuyé sur l'accélérateur et troublant davantage la belle mécanique adverse et Diallo, encore lui, Kasperczak, eurent le but de l'égalisation au bout du pied, étant donné que les Alsaciens n'arrivaient pas à concrétiser d'autres occasions en or, telle celle dont disposa Gemmrich sur un centre parfait de Francis Piasecki (59e) ou bien Toko.

Mais Strasbourg trouva une deuxième fois la faille, à la 84e minute, obtenant ainsi le « break » parfaitement logique sur la physionomie de la partie: un tir contre Gemmrich, une passe de ce dernier à Toko qui déviait de la semelle un ballon allant lentement échouer dans les filets. Et ce n'est pas le but de Remi, au demeurant fort spectaculaire, la minute suivante qui allait remettre les choses en question. Il y avait belle lurette que Strasbourg avait le match dans la poche.

Ainsi, au moment charnière, Strasbourg, pressé de toutes parts, soupçonné d'avoir bientôt à céder, court toujours. De surcroît, l'avantage strasbourgeois est potentiellement augmenté du gain à retirer du match en retard à jouer, en février, contre Sochaux au stade de la Meinau.

Le classement :
1. Strasbourg, 23-33 ; 2. Nantes, 24-32 ; 3. St-Etienne, 24-32 ; 4. Monaco, 24-31 ; 5. Bordeaux, 24-30 ; 6. Lyon, 24-28 ; 7. Sochaux, 23-27 ; 8. Lille, 24-25 ; 9. Metz, 24-25 ; 10. Nîmes, 24-23 ; 11. Bastia, 24-23 ; 12. Laval, 24-22 ; 13. Nancy, 24-21 ; 14. Paris Saint-Germain, 24-20 ; 15. Angers, 24-20 ; 16. Marseille, 24-19 ; 17. Paris FC, 24-19 ; 18. Nice, 24-18 ; 19. Valenciennes, 24-17 ; 20. Reims, 24-13.

Cyclocross: Zweifel pour la onzième fois

Le champion du monde Albert Zweifel a remporté l'épreuve internationale de Hombrechtikon, devant le champion suisse Peter Frischknecht et Erwin Lienhard. On aura ainsi retrouvé le même tiercé qu'à l'issue de la course du week-end dernier à Aristau.

Mais ce nouveau succès n'a pas été acquis sans une âpre lutte entre les éternels rivaux. En effet, Albert Zweifel, comme à son habitude se portait en tête de la course, suivi comme son ombre par le Zurichois Peter Frischknecht. Sur un parcours glissant et

particulièrement difficile, le champion du monde pouvait faire valoir toutes ses qualités d'acrobate et il arrivait quasiment à boucler les neuf tours du circuit sans mettre pied à terre. Ce petit jeu usait véritablement son rival, qui se voyait être décroché à plusieurs reprises. Mais Peter Frischknecht lutait avec l'énergie du désespoir, et il revenait à chaque fois dans la foulée de Zweifel. Tous les autres concurrents étaient irrémédiablement lâchés, à part Erwin Lienhard qui caracolait à une vingtaine de secondes des hommes de tête.

Dans le dernier tour, Zweifel attaqua une nouvelle fois et il distança son dauphin d'une vingtaine de mètres, qu'il conserva jusqu'à la ligne d'arrivée, signant son onzième succès de la saison. Résultats :

1. Albert Zweifel (Ruti) les 19,2 km. en 1 h. 02'39" ; 2. Peter Frischknecht (Uster) à 4" ; 3. Erwin Lienhard (Steinmauer) à 1'46" ; 4. Hennie Stamsnijder (Ho) à 3'38" ; 5. Richard Steiner (Zurich) à 3'52" ; 6. Klaus-Peter Thaler (RFA) à 4'33" ; 7. Franco Vagner (It) à 5'11" ; 8. Fritz Saladin (Binningen) à 5'53" ; 9. Gilles Blaser (Genève) à 6'10" ; 10. Carlo Lafranchi (Langenthal) à 6'25". — Cat. B : 1. Alex Vonbank (Steinmauer) 42'15".

La « Super-Coupe » d'Europe se joue ce soir

Le match retour de la « Super coupe » européenne, qui mettra aux prises les vainqueurs de la Coupe d'Europe des clubs champions : Liverpool, et celui de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe : Anderlecht, se déroulera ce soir au stade d'Anfield.

L'équipe belge a remporté le match aller, le 4 décembre à Bruxelles, par trois buts à un, et les chances de Liverpool de remporter la Coupe semblent plutôt minces, d'autant plus que l'équipe anglaise est actuellement en baisse de forme. En effet, depuis son échec en Belgique, Liverpool a perdu deux matchs du championnat d'Angleterre, à Arsenal et à Bristol City, et n'a pu faire que match nul (1-1) avec Werder, le 12 décembre en match amical, à Brême.

Ces récents échecs de Liverpool coïncident avec le manque de réussite de son buteur Kenny Dalglish. Après avoir inscrit dix buts au cours des deux premiers mois de la saison, l'international écossais a joué depuis onze matchs sans réussir à marquer.

Liverpool avec l'appui de ses 50.000 supporters, est toujours difficile à battre chez lui. Mais à moins que son attaque ne retrouve subitement l'efficacité qui lui fait tant défaut, remonter un handicap de deux buts (1-3) sera probablement au-dessus des possibilités actuelles de l'équipe de Bob Paisley. Voici la composition de l'équipe anglaise :

Clémence ; Neal, Thompson, Hansen, Alan Kennedy ; McDermott, Souness, Ray Kennedy ; Case, Dalglish, Heighway (ou Johnson).

Pas de mascotte vivante pour le Mondial 82

Le comité d'organisation espagnol du « Mondial 82 » a tenu sa deuxième réunion à Madrid décidant de mettre sur pied un concours au niveau national pour la désignation de la future mascotte.

Ne suivant pas son président M. Raimundo Saporta, le comité d'organisation a décidé d'écarter l'idée de la mascotte vivante qui aurait été incarnée par le jeune acteur Lolo Garcia (quatre ans et demi). Un concours au niveau national, doté d'un prix important sera donc lancé avant la fin de l'année et la mascotte devra être choisie avant le trente mai prochain. « Nous devons absolument avoir une mascotte avant la période estivale, explique un des membres du comité. Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner une perte de 200 millions de pesetas rien que pour les mois de juillet et août. D'autre part, la multinationale britannique « West Nally », dont le siège est à Londres sera sans doute la société chargée de « vendre » le « Mondial » sur le plan commercial. Cette société s'était déjà occupée du « Mondial » argentin 1978. Le pays organisateur avait reçu 72 pour cent des bénéfices, et la société qui assurait un minimum de 2.200.000 dollars, les 28 pour cent restants.

« En Espagne nous désirons éviter les pourcentages. Nous sommes plutôt

partisans de fixer une somme, ce qui éviterait de nombreux problèmes à l'heure du partage », explique M. Raimundo Saporta.

PROBLÈMES FINANCIERS

D'autre part, le comité organisateur a déjà fixé le budget 1979 qui sera de 93.600.000 pesetas. Cette somme a été avancée au comité organisateur par la Fédération espagnole de football qui était représentée par son président M. Pablo Porta. Des timbres commémoratifs et des médailles seront également émis en 1980, 81 et 82. Le comité organisateur envisage aussi de faire frapper des monnaies ayant un cours légal comme cela s'est déjà fait pour les Jeux olympiques de Montréal et qui est également prévu pour ceux de Moscou. Si le parlement approuve cette proposition, ce qui semble très probable, le comité organisateur recevrait ainsi des « Royalties ». Enfin, le président Saporta et M. Pablo Porta se rendront à Zurich les 3 et 4 février 1979 pour rencontrer les représentants de la « Mondovision » pour la retransmission des matchs, et étudier également la publicité statique dans les stades. Sur le plan sportif, toute décision dépend du choix de 16 ou 24 équipes, qui sera officiellement annoncé au mois de mai, mais les rouages administratifs du « Mondial » 82 sont déjà très avancés.

Automobilisme: décisions de la nouvelle CSI

M. Jean Marie Balestre, président de la CSI, a apporté à Paris, des précisions sur les décisions prises depuis la mise en place de la nouvelle commission sportive internationale, le 18 octobre dernier, au cours d'une conférence de presse tenue en présence du prince de Metternich, président de la Fédération internationale automobile.

En ce qui concerne le code sportif international, la commission étudie actuellement une refonte et une simplification de ce code sportif, tout particulièrement l'annexe du championnat des monoplaces.

D'autre part, la Commission des rallyes a admis pour le prochain championnat 79 l'inscription de douze épreuves pour l'établissement du classement, les sept meilleurs résultats étant retenus.

Le président de la CSI a d'autre part précisé que les 24 Heures du Mans avaient été inscrits aux prochains championnats du monde des marques.

Le comité exécutif a par ailleurs décidé de proposer à la Fédération in-

ternationale automobile de modifier statutairement son appellation. Selon le vœu émis par les membres de ce comité il sera proposé la désignation suivante: « Fédération mondiale du sport automobile ».

Jean Marie Balestre a également annoncé la création d'une commission de la presse information dont le but sera de normaliser le travail de l'ensemble de la presse écrite et audiovisuelle au cours des différentes épreuves internationales.

Enfin, à la suite d'une question demandant si le grand prix d'Italie 79 aurait lieu, une fois encore à Monza, M. Jean Marie Balestre a indiqué que « Ce problème concerne uniquement les autorités nationales, c'est-à-dire l'Automobile-Club d'Italie, pour le choix du circuit ».

« De toute façon une délégation de la Commission sportive internationale après inspection décidera de l'homologation du circuit choisi » a-t-il conclu.

Billard

Championnat d'Europe au cadre 47/2

A Vesoul, le Français Francis Connesson a conservé son titre de champion d'Europe au cadre 47/2. En finale, il a écrasé le Belge Ludo Dielis par 400-98. Classement final :

1. Francis Connesson (FR) 14 points (80 de moyenne générale - 133,33 de moyenne individuelle) ; 2. Ludo Dielis (BE) 10 (66,51 - 133,33) ; 3. Klaus Hose (RFA) 10 ; 4. Toni Schrauwen (BE) 8 ; 5. Piet Vet (HO).

Lutte

Championnat suisse par équipes

Le club de Berne-Laenggasse, organisateur du 5e championnat suisse par équipes de lutte libre, a défendu victorieusement son titre, mais avec une marge infime. A égalité de points avec le club de Bâle à l'issue du concours, Berne-Laenggasse ne s'est imposé qu'au nombre de victoires. Le classement : 1. Berne-Laenggasse, 8 points ; 2. Société nationale de gymnastique de Bâle, 8 ; 3. Martigny, 6 ; 4. Oberriet, 5 ; 5. Einsiedeln, 2 ; 6. Domdidier, 1.

Deux Yougoslaves radiés à vie

Deux footballeurs yougoslaves ont été radiés à vie par leur fédération, pour avoir été impliqués dans une affaire de match truqué. La même peine a frappé le vice-président du club de deuxième division de Radnicki Pirot, M. Jovan Simonovic. Les joueurs sont Lasko Demovski, de Tikves, qui a touché d'un émissaire de Radnicki la somme de 70.000 dinars. Demovski s'était fait expulser au cours du match Radnicki - Tikves, mais pris de remords, il avait ensuite tout avoué à l'un des dirigeants de son club, qui est également inspecteur de police. Le deuxième joueur radié, Djordje Nikolovski, avait proposé, pour le compte de Jovan Simonovic, de l'argent à plusieurs joueurs de Tikves.

BOXE

Vendredi 22 décembre
Palais des Sports à 21 h.
BESANÇON
COMBATS MONDIAL
ET INTERNATIONAL
Alain MARION

champion de France professionnel
champion d'Europe professionnel 77
prétendant au titre mondial
contre
SAURENNANN
(Philadelphie)
prétendant au titre mondial
10 x 3 minutes (welter)
Gérard JACOB (France)
champion de France 78
prétendant au titre européen
contre
Helenio FERREIRA (Brésil)
a déjà disputé le titre mondial
10 x 3 minutes (plume)
ainsi que divers combats amateurs et
pour les sportifs chauds-de-fonnières :

Rosario Mucaria
7 combats, 7 victoires
contre
LIETAER
prof. 1re série, 15 combats, 13 victoires,
champion de France
8 x 3 minutes (plume)
Inscriptions : Francis Heimo,
Terreaux 20 - Tél. (039) 23 22 88
Rendez-vous en masse à Besançon,
encourager notre brillant et populaire
boxeur « ROSARIO »
Prix des places : 50 FF - 80 FF
P 28575

Skis

L'URSS bien représentée au Brassus

Parmi les treize nations déjà inscrites pour les épreuves internationales nordiques du Brassus, qui compteront pour la Coupe du monde les 19, 20 et 21 janvier prochain, l'URSS a été la première à communiquer sa sélection. Une sélection qui a fière allure puisqu'elle réunit l'élite soviétique. Ainsi, dans l'équipe masculine, on retrouvera le champion du monde et olympique des 30 kilomètres Sergue Savlieliev, Eugeni Beliaiev, Nicolai Simiastov, Vassili Rotchev, Rosalin Bakiev et Anatoli Ivanov, tandis que la formation féminine sera composée de la championne olympique du 10 kilomètres, Raisa Smetanina, de la championne du monde de la même distance, Sinaida Amosova, ainsi que de Galina Kulakova, Ludmilla Liadova, Nina Rotcheva et Nina Balditcheva. Outre l'URSS, la Suède, la Finlande, la Norvège, la Yougoslavie, la RDA, la Bulgarie, les Etats-Unis, la RFA, l'Italie, la France, l'Australie et la Suisse sont également inscrits.

Voir autres informations sportives en page 30

Athlétisme

Mariage de Meta Antenen

La championne suisse Meta antenen s'est mariée en toute intimité durant la deuxième semaine de décembre à Huttwil, avec le spécialiste du 400 m. haies Beat Mathys. Leur voyage de noces les emmènera durant un mois autour du monde avant qu'ils ne s'installent dans leur demeure à Arlesheim, près de Bâle.

Après notre

liquidation partielle Nos prix toujours plus bas

Exemples :

table noyer à rallonges, Louis XIII,
4 chaises rembourrées velours or,

table pin, à rallonges,
4 chaises rembourrées

1 salon, divan 3 places
2 fauteuils, tissu velours de Gênes

1 salon en pin, rustique, divan 3 places
2 fauteuils avec table

parois, bibliothèques, chambres à coucher, petits meubles, etc.,
et quelques bahuts de 150 à 300 ans d'âge.

seulement Fr. 780.-

seulement Fr. 680.-

seulement Fr. 2550.-

seulement Fr. 1170.-

OUVERTURE NOCTURNE LES 14 ET 21 DÉCEMBRE

P. Pfister-Meubles

La Chaux-de-Fonds

Serre 22 Place Neuve 6

Idéal Coiffure Dames

ROCCO et LINA

Avenue Léopold-Robert 30 b

Tél. (039) 22 14 80

La Chaux-de-Fonds

souhaitent à leur fidèle
clientèle et amies
un Joyeux Noël



A LOUER
pour le 30 avril 1979
très bel
appartement
de quatre
chambres

Tout confort. Salle
de bains. Entière-
ment rénové.

Loyer Fr. 383.-
+ charges.

Tél. (039) 26 75 65
pendant les heures
de bureau.



Ouverture nocturne: 21 décembre

▶ En ayant recours aux colonnes de L'IMPARTIAL ◀
▶▶ vous assurez le succès de votre publicité ◀◀

Articles de voyage

MAROQUINERIE
SACS DE DAMES

CH. WEBER

12, rue Fritz-Courvoisier

**L'annonce
reflet vivant
du marché
dans votre
journal**

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1866

Délais pour la remise des annonces à Noël - Nouvel-An

Edition du 23 décembre 1978: jeudi 21 décembre à 9 h.

Edition du 27 décembre 1978: jeudi 21 décembre à 14 h.

Edition du 30 décembre 1978: mercredi 27 décembre à 17 h.

Edition du 3 janvier 1979: jeudi 28 décembre à 9 h.

Les ordres qui parviendront après ces délais seront exécutés sans autre avis
à la prochaine date de parution possible.

Avis mortuaires

Prière de mentionner clairement et visiblement sur les envois :
AVIS MORTUAIRE URGENT
et les adresser à notre rédaction



EXPOSITION

Salle de Spectacles Saint-Imier

mercredi 20 décembre 1978
de 16 heures à 22 heures



par mois
Fr. Fr.

TVC MEDIATOR 66 K 7129 PAL/SECAM
commande à distance, 66 cm. 110°, couleur
noyer
PRIX BRECHBUEHL Y COMPRIS ACTION
GOODWILL **69.20 2575.-**

TVC MEDIATOR 66 K 7125 PAL/SECAM
écran 66 cm. 110°, couleur noyer, réception tous
programmes
PRIX BRECHBUEHL Y COMPRIS ACTION
GOODWILL **63.90 2375.-**

TVC TELEFUNKEN 8818
modèle exclusif, commande à distance 16 pro-
grammes, 100% modulaires, écran 66 cm. 110°
y compris système SECAM **63.90 2390.-**

TVC TELEFUNKEN 5400 SUPERCONTROL
écran 51 cm., commande à distance, infra rouge,
6 watt, prise casque et enregistreur, y compris
système SECAM **53.25 1990.-**

CHAINE STEREO HI-FI RACKS
HI-FI MAGNUM RACK
Ampli tuner 2 x 30 w. sinus, UKW/MW/LW.
Tape deck frontal, platine, y compris 2 boxes
à 2 voies **37.25 1390.-**

HI-FI RACK SCHNEIDER TEAM 200
Ampli tuner 2 x 34 w. UKW/MW/LW. Tape
deck dolby. Platine semi-automatique, y compris
2 boxes à 2 voies **39.95 1490.-**

HI-FI RACK TECHNICS 100 L
Ampli tuner 2 x 15 w. sinus. Tape Deck avec
dolby, platines, 100% automatique, inclus 2
boxes à 2 voies **47.90 1795.-**

HI-FI RACK SANYO 311
Ampli de 2 x 35 w. sinus. Tuner UKW/MW/LW.
Tape deck avec dolby. Platine 100% automa-
tique, inclus 2 boxes à 3 voies **58.55 2180.-**

**MUSIC CENTRE
THOMSON**
UKW + MW/LW/KW 2 x 15 w., platine avec
stoboscope, cassette, inclus 2 boxes **490.-**

NATIONAL SG 1090
UKW/MW/LW 2 x 14 w. sinus, platine semi-
automatique. Tape deck avec dolby, inclus 2
boxes à 2 voies **26.60 975.-**

NATIONAL SG 5070
UKW/MW/LW 2 x 25 w. sinus, platine semi-
automatique, Tape deck avec dolby, inclus 2
boxes à 2 voies **39.95 1495.-**

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

TV BRECHBÜHL

CORGE MONT
032/97 15 97

MALLERAY
032/92 22 66

SAIGNELE GIER
039/51 17 00

BIENNE
032/23 77 17



IMPAR-TV • IMPAR-TV

A VOIR

TVR
17.00 - 17.30 23.35 - 0.05 Les pays de la Bible (2). Le règne d'Abraham.

Qui était vraiment Abraham ? Était-il ce patriarche de la Foi que nous décrit la Bible ? Ou une figure mythique ? Était-il un marchand, un berger ? Les auteurs de l'émission partent à sa recherche : leur enquête commence à Our, en Chaldée, d'où il est originaire. Elle se termine dans la grotte de Macpelah, près d'Hebron, en Jordanie, à la frontière du désert du Néguev. C'est là qu'Abraham fut enseveli par ses fils. Il avait auparavant enterré lui-même, au même endroit, sa femme Sarah...

TF 1
21.25 - 22.20 Cover Girl. Comédie chorégraphique d'après un argument de Jean Vertnelle.

« Cover-girl », plus qu'un ballet classique, est avant tout une comédie chorégraphique une histoire mise en musique et en mouvement.

Aucun dialogue ne vient ponctuer les rebondissements de l'intrigue que seules la danse et la musique développent.

Soixante-cinq danseurs, 15 décors différents, une caméra très mobile, un rythme rapide (près de 400 plans) l'écriture adaptée par la réalisation valorise tout autant le déroulement de l'intrigue que l'expression chorégraphique et musicale. Les danseurs jouent et dansent et apparaissent en gros plan lorsque l'action le demande.

Sélection de mardi



A la Télévision romande, ce soir à 20 h. 40 : Spécial Cinéma. Spécial Liza Minelli. (Photo A.S.L. - TV suisse)

Sur un thème proche du mélodrame, dans un univers étrangement désuet bien que situé dans le cadre du Paris actuel, « Cover-Girl » ressemble à une version chorégraphique d'une comédie musicale à la manière de Jacques Demy.

A 2
5.05 - 16.45 « Monsieur Jadis », d'Antoine Blondin.

Lorsqu'en 1970 paraissait « Monsieur Jadis ou l'École du soir », Antoine Blondin mettait un terme à

onze années de silence. Son dernier roman « Un singe en hiver » avait obtenu le prix Interallié en 1959. Auparavant, il s'était fait connaître avec « L'humeur vagabonde », « Les enfants du Bon Dieu », et « L'Europe buissonnière » avec laquelle il était entré en littérature. C'était en 1949. Cette année, Antoine Blondin fait paraître un recueil de nouvelles : « Quat'saisons ».

En 1970, Michel Polac alors producteur de l'émission littéraire « Post Scriptum », avait classé « Monsieur

Jadis » dans ses livres préférés de l'année. De ce livre il avait gardé trois scènes : celle du ministère, celle du réveil et celle du retour en chemise de nuit de Mme Blondin allant récupérer son fils au petit matin. Ces scènes, il a choisi de les garder dans le film. De même, il s'était souvenu du personnage très présent de la mère face à celui très absent d'Odile.

« J'ai oublié Blondin, dit-il, mon propos n'était pas de faire vivre le monde de l'ivrognerie » — il a d'ailleurs dans le film supprimé les grandes scènes de beuverie du livre — « Pour moi Monsieur Jadis est un rêveur qui rêve sa vie ».

Monsieur Jadis n'a pas été tourné dans les deux cents mètres carrés de bitume qui bornent l'univers de Blondin aux alentours d'une plantation de cafés-tabacs. Michel Polac a préféré faire un film dans Paris pour décaler le film dans le temps. Ainsi la rue Mazarine, la rue de Buci et la rue du Bac, ont-elles disparu au profit des petites rues avoisinant la rue Mouffetard. Le Bar-Bac a lui aussi disparu, mais le même climat est reconstitué dans un autre petit bistrot.

Tourné caméra à l'épaule, en gardant le style reportage qui lui est cher, Michel Polac s'est servi au maximum des éléments de la vie quotidienne pour servir sa fiction. Autour du portrait central, celui de Monsieur Jadis, il a avancé comme à son habitude par une succession de petites touches. L'improvisation dans le jeu a aussi beaucoup d'importance pour donner le plus grand naturel possible.

LIZA MINELLI

Le « spécial cinéma » de ce soir à la Télévision romande est consacré à cette jeune et talentueuse actrice américaine. Difficile de parler de Liza Minelli sans tomber immédiatement dans une cascade de superlatifs ! Sa voix, sa présence, son sens de la scène, sa sensibilité ont conquis le monde entier.

La fille de Vincente Minelli et de Judy Garland, qui montait à quinze ans à New York, bien décidée à se faire un prénom, a réussi au-delà des espoirs les plus fous.

La preuve ? On a cessé de la comparer aux autres (de Mistinguett à Sammy Davis, sans compter les querelles byzantines pour savoir si elle tenait plus de maman que de papa ou le contraire) ; Ce sont les autres maintenant que l'on compare à elle. Et force est de reconnaître qu'il sera bien difficile d'égaliser Liza, qui possède à la fois le métier et la jeunesse.

Il y a moins d'un mois, elle créa un événement en venant présenter son dernier show à Lausanne. Si le public y trouva son compte, la presse, elle, resta sur sa faim : une décision injustifiable de ses managers américains fit que ni les photographes ni les journalistes ne purent accomplir leur travail. L'équipe de « Spécial cinéma », de son côté, tenta une dernière démarche... qui réussit : par l'intermédiaire des responsables de la Fox en Europe, elle obtint de pouvoir filmer une interview, la veille du spectacle lausannois.

C'est ainsi que le public romand pourra découvrir une jeune femme souriante, sensible et simple. Totalement étrangère à l'édifice de vedettariat qu'on a construit autour d'elle, Liza répond avec la plus grande franchise aux questions de Christian Defaye.

Les deux distinctions les plus enviées du spectacle américain — l'« Oscar » du cinéma et le « Tony Award » de Broadway — n'ont pas entamé une spontanéité qui est, d'ailleurs, une autre de ses qualités scéniques. Pour ne pas masquer sa voix, les responsables de l'émission ont préféré recourir au sous-titrage de l'interview. Tous ceux qui adorent la Minelli leur en seront reconnaissants.

Ce « gros plan » particulièrement digne d'une grille de Fêtes sera complété par des extraits de films, des images de la répétition de son spectacle. On essaiera en outre de mettre la main sur un film relatant cette fameuse soirée de 1964 où Judy Garland, au Palladium de Londres, présenta « officiellement » sa fille au public anglais.

Et puis bien sûr, le film : le meilleur peut-être, le plus célèbre en tout cas. « Cabaret » marque l'entrée de Liza dans le monde des superstars. Cette réalisation de Bob Fosse se passe dans le Berlin des années trente. Sally Bowles, une jeune chanteuse américaine, présente son numéro dans un night-club équivoque. Elle fait la connaissance de Brian Roberts (Michael York), un étudiant anglais fraîchement débarqué de Londres. Une amitié se noue, au milieu des travestis, de la clientèle berlinoise qui veut s'amuser coûte que coûte, des descentes de commandos nazis... (sp)

INFORMATION RADIO

Aux avant-scènes radiophoniques : Des journées entières dans dans les arbres de Marguerite Duras

Radio Suisse romande 1 (MF + OM)

« Son univers est violent comme un fait divers, ses amours sont brûlantes de passion. Le climat qu'elle crée autour d'elle est d'une surprenante humanité. Elle a le cœur glouton. Elle sait assumer tous les êtres et particulièrement les profonds permanents de l'enfant, ces profonds que savent conserver les mères... ». Ces mots de Jean-Louis Barrault à propos de Marguerite Duras, l'auteur de « Des journées entières dans les arbres », que l'on entendra ce soir à l'antenne. Ces mots qui situent un peu le caractère de cette pièce, où, en dépit du titre, il n'y a pas d'arbres puisque l'action se déroule dans un logis dérisoire et dans un quelconque bar-dancing mais où une mère étrange et un peu folle, venue des confins du monde, retrouve le fils qu'elle a laissé à Paris. Agé de 50 ans, celui-ci est un oisif, un raté qui, dans le bar où il est momentanément employé, accueille les clientes, les fait danser, et s'occupe de tout et de rien.

Dans cette atmosphère, restituée avec un sens surprenant de l'environnement poétique, au gré de dialogues pleins de ruptures de ton, mais aux prolongements subtils et envoûtants, se déroule une action apparemment ténue. En vérité, elle est lourde de sens et de pathétique... Car cette vieille femme, ridicule et mythomane, ce raté, usé par une existence vide et nocive, ce sont une mère et son enfant avec toute leur tendresse... (sp)

SUISSE ROMANDE

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 14.15 Point de mire
- 14.25 TV-Contacts
Music Circus.
- 17.00 A la recherche des Pays de la Bible (2)
Les années d'Abraham.
- 17.30 Téléjournal
- 17.40 Ecran de fêtes
La Récré du Mardi.
- 18.40 Système D
Le jeu des incollables (1re partie).
- 19.00 Qui était l'incollable ?
Jacques Bergier
Ce soir : 2. Les maîtres de l'ombre.
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure
Edition spéciale.
- 20.05 Fanfaronnades (2)
La fanfare du Noirmont.
- 20.25 Passe et gagne
Le jeu des incollables (2e partie).
- 20.40 Cabaret
Un film de Bob Fosse, avec Liza Minelli, Michael York et Joel Grey.
- 22.40 Spécial Liza Minelli
Gros plan sur Liza Minelli.
- 23.25 Téléjournal
- 23.35 A la recherche des Pays de la Bible (2)
Les années d'Abraham.

SUISSE

- ALÉMANIQUE**
- 9.10 TV scolaire
- 15.00 Da capo
- 17.00 Pour les petits
- 18.00 Roraima, mère des fleuves
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Karino - Histoire d'un cheval
- 19.35 Point chaud
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 CH Magazine
- 21.05 Le Vieux
- 22.05 Téléjournal
- 22.20 Il Balcon tort

SUISSE

- ITALIENNE**
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Pour les tout-petits
- 18.00 Pour les enfants
- 18.20 Signes
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Retour en France
- 19.35 Le monde où nous vivons
- 20.05 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Quattro Bucer e'na Gazösa
- 21.45 Troisième page
- 22.30 Téléjournal

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 12.00 La Bible en papier
- 12.15 Réponse à tout
- 12.33 Midi première
- 13.00 TF 1 actualités
- 13.45 Le regard des femmes
14.10 Mardi guide. 14.45 Le regard des femmes sur la santé. 15.45 Chant et contre-chant. 16.40 Cuisine. 17.00 Rendez-vous en noir (2).
- 18.00 A la bonne heure
- 18.27 Nounours
- 18.32 L'île aux enfants
- 18.55 Les Oiseaux de Meiji Jingu (12)
- 19.15 Une minute pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 C'est arrivé un jour
- 20.00 TF 1 actualités
- 20.35 Histoire du Chevalier des Grioux et de Manon Lescaut
1re époque.
- 21.27 Cover-Girl
Comédie chorégraphique.
- 22.20 Vivre demain
- 23.10 TF 1 actualités

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 12.20 Dessins animés
- 12.30 Chiffres et lettres jeunes
- 13.00 Belphégor (2)
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 L'Age en Fleur
- 14.03 Aujourd'hui Madame
Le cinéma des téléspectatrices.
- 15.05 Monsieur Jadis
- 16.46 Par elles-mêmes
Franc Rochard, chirurgien en oncologie.
- 17.30 Récré A 2
- 18.10 Tarzan
- 18.35 C'est la vie
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Top club
- 20.00 Journal de l'A 2
- 20.35 Les dossiers de l'écran
Le Gentleman vagabond
Film écrit et réalisé par Richard Petterson. Débat : Charlie Chaplin.
- 23.30 Journal de l'A 2
- 23.45 Des compagnons pour vos songes

(La plupart des émissions sont en couleurs)

FRANCE 3 (FR 3)

- 18.30 FR 3 Jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 La télévision régionale
Vivre chez nous : Album de la France.
- 19.55 Il était une fois l'Homme
La Guerre de Cent Ans (3), dessin animé.
- 20.00 Les jeux de Noël
- 22.35 Ignace
Un film de Pierre Colombier. Avec : Fernandel - Saturnin Fabre - Alice Tissot, etc.
- 22.05 Soir 3

ALLEMAGNE 1

- 16.15 La cathédrale de Cologne
- 17.00 Pour les enfants
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Klömbim
- 21.00 Panorama
- 21.45 Owen Marshall, Strafverteidiger
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Tournée (3)
- 24.00 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 16.30 Mosaïque
- 17.00 Téléjournal
- 17.10 Images du monde
- 17.40 Plaque tournante
- 18.20 Dessins animés
- 18.40 Popeye
Série de dessins animés.
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Doppeltes Dynamit
- 21.00 Téléjournal
- 21.20 Instantané
- 22.45 Jean-Jacques Rousseau
- 23.45 Téléjournal

IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Le coup de midi. Est-ce ta fête ? 12.15 Mardi les gars. 12.30 Le journal de midi. 13.00 Souvenir 1978: Notre rétrospective. 13.30 La petite affiche. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.05 Ce mort que nul n'aimait (17). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Revue de la presse suisse alémanique. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Actualité médicale. 19.15 Radio-actifs. 20.05 Des journées entières dans les arbres. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE (2 MF)

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Vient de paraître. 14.00 Informations. 14.05 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 16.00 Album lyrique. 17.00 Rhythmic pop. 17.30 Anthologie du jazz. 18.00 Informations. 18.05 Rediemele. 18.50 Per i

laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 La librairie des ondes. 20.00 Musique... au pluriel. Faust et Hélène. 20.30 S'éroo-hebdo. 21.00 A l'écoute du temps présent. 22.00 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE 1

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi: Informations et musique. 14.05 Solistes: J. Obrastova, mezzo-soprano, A. Kraus, ténor. 15.00 Tubes hier - succès aujourd'hui. 16.05 Une personnalité et ses disques. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.20 Musique populaire de jadis. 21.30 Vitrine 78. 22.05 Musique légère. 23.05-24.00 Jazz.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00,

IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

22.00, 23.00, 23.55. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 La ronde des chansons. 13.30 Chansons à mi-voix. 14.05 Radio 2-4: Musique légère. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Cinéma et théâtre. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Troisième page. 20.30 Disco-mix. 23.05-24.00 Nocturne musical.

MERCREDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.45 Le cahier de l'Avent. 7.35 Billet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.40 Microscope. 9.05 La puce à l'oreille. 10.30 Avec Antoine Livio.

SUISSE ROMANDE (2 MF)

7.00 Informations. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. Cours d'espagnol. 9.20 Domaine espagnol. 9.30 La défense du français. 9.45 Entretien avec M. Ueber-schlag. 10.00 Savez-vous que... 10.30 Radio éducative. 11.00 Polyvalence de la musique. 12.00 Stéréo-balade.

SUISSE ALÉMANIQUE 1

Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 11.55 Pour les consommateurs.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Les programmes du jour.

abc

20 h. 30
Location: 20 heures
Enfants admis
GUILDE DU FILM
Tél. (039) 23 72 22

DU MARDI 19 AU MERCREDI 27 DÉCEMBRE
**CINÉMA DE FÊTES avec
BUSTER KEATON**
DES CLASSIQUES ET DES INÉDITS

Dès ce soir et jusqu'à jeudi:
**LA CROISIÈRE DU NAVIGATOR
et MA VACHE ET MOI**
UN SPECTACLE : 2 FILMS

Renan - Salle de Spectacles
**soirée de
Saint-Sylvestre**

SOUPER Fr. 19.—
QUENELLES DE BROCHET
FONDUE CHINOISE
CHOUX À LA CRÈME

DANSE orchestre FABY

Réservez vos tables, tél. (039) 63 11 57

CAFÉ D'ESPAGNE

« CHEZ MARCEL »
Paix 69 - La Chaux-de-Fonds

Menus de St-Sylvestre

à Fr. 30.— et Fr. 36.—
Danse et cotillons compris

31 DÉCEMBRE ET 1er JANVIER

DANSE AVEC DUO 70

Prière de réserver, tél. (039) 23 29 98

Se recommande: Famille FAVET

Pour les fêtes...

NOS MAGNIFIQUES

articles cadeaux!

Un appareil électrique de qualité est toujours apprécié



**QUEST-LUMIÈRE
Montandon & Co.**
ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE
LÉOPOLD-ROBERT 114 ☎ 22 31 31
LA CHAUX-DE-FONDS

L'électricien spécialisé vend, installe, répare
et sait ce qu'il vous faut!



BAROMÈTRES

Venez choisir
parmi
100

modèles, dès 26 fr.

von
gunten

Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

Lisez et faites lire « L'IMPARTIAL »

*** **FRIGO SERVICE** ***

Tous vos problèmes de froid résolus par nos frigoristes diplômés:
pour l'industrie, le commerce et le ménage

INSTALLATIONS - VENTES - ENTRETIENS
RÉPARATIONS et PIÈCES DE RECHANGE POUR TOUTES MARQUES
NOUVEAU: Tarifs forfaitaires très avantageux pour nos déplacements

Maison: **FRIGO SERVICE DUCOMMUN**
COLOMBIER - Tél. (038) 41 27 85

arielle HAUTE
CONFECTION
Des marques
prestigieuses



dans toutes
les
gammes de prix

d'un tout grand
choix.

Pour fêter la rénovation de notre
1er étage, nous vous offrons ce

BON d'achat de Fr. 10.-

à faire valoir sur l'achat d'un manteau, d'un
tailleur ou d'une robe.

Un bon est valable par modèle

LA CHAUX-DE-FONDS
Av. Léopold-Robert 49 tél. (039) 23 21 41



**L'annonce
reflet vivant
du marché**

**dans votre
journal**



**Concours
d'idées**

En accord avec les communes intéressées,
LA RÉPUBLIQUE ET CANTON
DE NEUCHÂTEL

ouvre un concours d'idées pour :

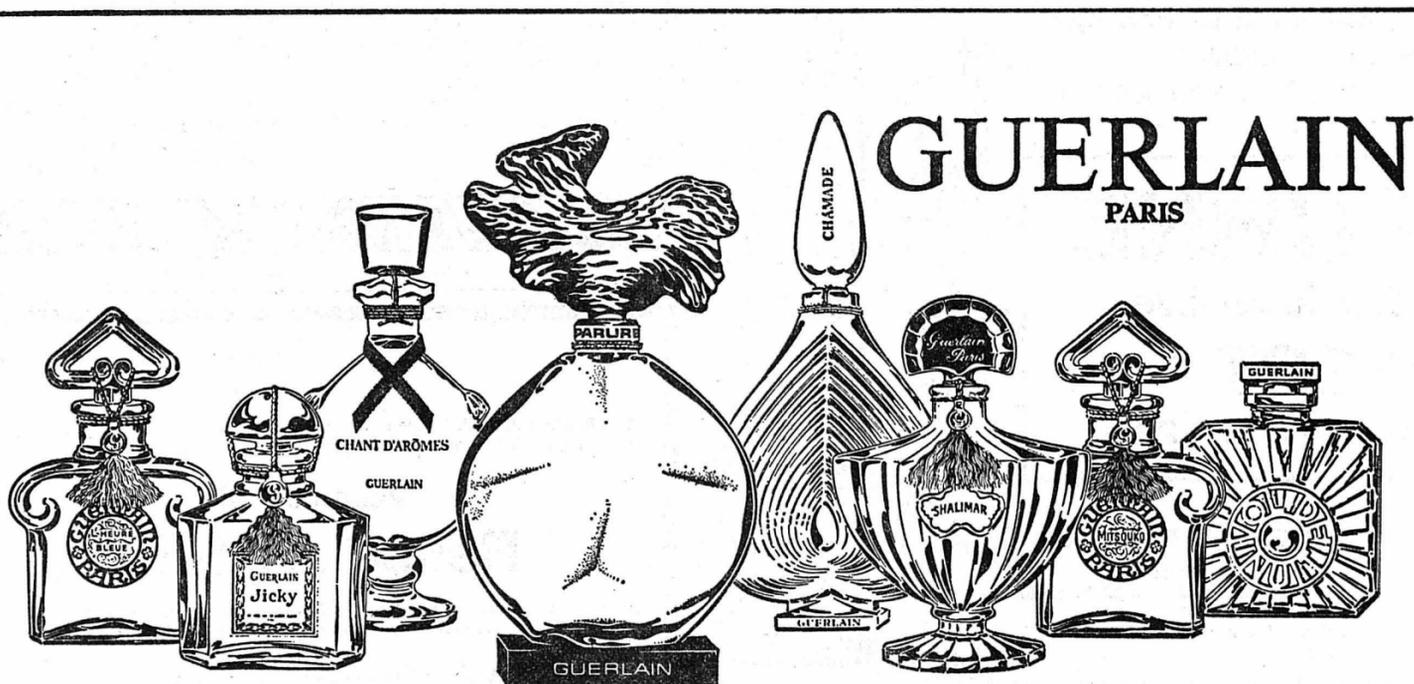
**l'aménagement des zones de constructions
basses, dites « zones rouges », de la
Vuedes-Alpes et de la Montagne de Cernier.**
Il s'agit d'un concours public d'idées se-
lon les articles 5 et 9 du règlement 152
de la SIA.

Ce concours est ouvert à tous les archi-
tectes inscrits dans cette catégorie pro-
fessionnelle au Registre neuchâtelois des
architectes et ingénieurs.

Date limite d'inscription: **31 janvier 1979.**

Tous renseignements complémentaires
peuvent être obtenus au Service cantonal
des Améliorations Foncières et de l'Amé-
nagement du Territoire, à Neuchâtel, rue
du Château 19, tél. (038) 22 36 44.

un grand parfum... c'est rare
deux grands parfums... c'est très rare
trois grands parfums... c'est exceptionnel



1912 L'HEURE BLEUE • 1889 JICKY • 1962 CHANT D'ARÔMES • 1975 PARURE • 1969 CHAMADE • 1925 SHALIMAR • 1919 MITSOUKO • 1933 VOL DE NUIT

huit grands parfums... c'est

GUERLAIN

Parfumerie Dumont

Avenue Léopold-Robert 53 - Tél. 039/22 44 55

Parfumerie Perroco

Place Hôtel-de-Ville - Tél. 039/22 11 68

Doubles chèques fidélité CID - 21 décembre NOCTURNE jusqu'à 22 heures



Ville de La Chaux-de-Fonds
MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil communal, vu les ar-
ticles 64 et suivants de la loi sur
les constructions du 12 février 57,
met à l'enquête publique

le projet présenté par Monsieur
A.-Ed. Wyss, architecte, au nom
de RÉGIE DU CENTRE S.A., pour
la construction d'un parking col-
lectif de 209 places avec station-
service, après démolition des bâti-
ments existants, à la rue du MA-
NÈGE 19.

Ce projet remplace celui mis à
l'enquête publique les 30 août et
6 septembre 1973.

Les plans peuvent être consultés au
Bureau de la Police du feu et des
constructions, 2e étage, Marché 18,
du 13 au 28 décembre 1978.

Toute personne estimant son droit
d'opposition justifié, adressera par
lettre sa réclamation au Conseil
communal, dans le délai mentionné
ci-dessus.

CONSEIL COMMUNAL.

La Tranche Zodiacale

c'est bon signe

Gros lots:

3 de 100'000.-

2 de 10'000.- etc.

Tirage le 6 janvier 1979

Loterie Romande

CARINA BOUTIQUE

75, av. Léopold-Robert

LE SPÉCIALISTE DU CADEAU

ON VOUS CONSEILLE AVEC LE SOURIRE!!

von gunten

VERRES DE CONTACT depuis 15 ans

maître opticien diplômé fédéral
Av. L.-Robert 23
Tél. (039) 22 39 03

PUBLICITÉ ACTIVE, COMMERCE ACCRUI!

city-News

Demain mercredi
20 décembre 1978
de 16 heures à 18 heures

Alain Morisod

auteur-compositeur, interprète, sera présent au rez-de-chaussée de vos grands magasins COOP-CITY, à notre rayon «musique» pour y dédicacer ses disques et cassettes

Ses plus grands succès 33 tours dès **Fr. 19.-**

Cassettes dès **Fr. 20.-**

coop city
Grands Magasins d'Actualité

O/Ib

Centre de l'habitation Bevaix

A mi-chemin entre Neuchâtel et Yverdon Directeur: Henri Plaget Tél. (038) 46 13 93

Choix incomparable

2000 m2 d'exposition entièrement rénovée

MEUBLES DE STYLE, CLASSIQUE ET RUSTIQUE
TAPIS D'ORIENT - Rideaux
LUSTRIERIE - FER FORGÉ - ARTISANAT

NOCTURNE
mercredi 20 décembre
OUVERT
sans interruption de 9 h. à 22 h.

ENTRÉE LIBRE

- Service après-vente
- Reprise de votre ancien mobilier
- Facilités de paiement
- Livraisons franco domicile

GRAND PARKING

Heures d'ouverture:
chaque jour de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30
Samedi, 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

Husqvarna

Coud super-long
surpiqûre 6 mm

Des frs. 695.- ou en location-vente dès **Fr. 30.-**

Echange de toutes machines toutes marques
Garantie complète
Service **TURISSA**

★ **A. Grezet**
24, rue de Seyon
2000 Neuchâtel
☎ 038 255031

★ **W. Irmingier**
32, rue de l'Hôpital
2800 Delémont
☎ 066 226234

★ Réparations toutes marques

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF

Surprise en slalom géant féminin Succès de l'Allemande Kinshofer M.-T. Nadig en tête de la Coupe du monde

La jeune Allemande de l'Ouest Christa Kinshofer (17 ans) a remporté, à la surprise générale, son premier succès en Coupe du monde, en s'imposant hier, dans le slalom géant féminin du Critérium de la première neige, à Val-d'Isère. La jeune Munichoise, deuxième de la Coupe d'Europe l'an dernier, mais dont les résultats avaient été modestes au plus haut niveau jusqu'ici (40e en Coupe du monde en 1977 et 31e l'an dernier), a devancé de 47 centièmes de seconde la grande favorite de l'épreuve et détentrice de la Coupe du monde, Hanny Wenzel (Lie), et de 56 centièmes de seconde la Suisse Marie-Thérèse Nadig, à nouveau remarquable.

PREMIÈRE MANCHE DÉCISIVE

C'est dans la première manche que Christa Kinshofer (1 m. 69 pour 58 kilos) a affirmé de sérieuses prétentions, en réalisant le deuxième meilleur temps, derrière Hanny Wenzel, laquelle n'avait pu s'assurer qu'un mince avantage de deux centièmes de seconde. Et sur le second tracé de ce slalom géant, couru par un froid particulièrement vif — moins 22 degrés au départ de la première manche — sur le bas du parcours traditionnel de la piste de descente masculine Oreiller-Killy, Christa Kinshofer allait réussir le meilleur chrono. Partie en troisième position, la jeune Allemande de l'Ouest était la seule à descendre sous les 1'09", signant du même coup son premier succès de Coupe du monde.

AVEC LES SUISSESSES

Cinquième de la première manche et troisième de la deuxième, Marie-Thérèse Nadig a finalement réussi à monter sur le podium. Mais surtout cette belle régularité, venant après sa quatrième place en descente de la veille, a permis à la Saint-Galloise de s'imposer nettement dans le combiné, ce qui lui a valu de récolter 25 points en Coupe du monde, dont elle a pris la tête du classement provisoire. Ainsi, Marie-Thérèse Nadig chez les dames, Peter Luscher chez les messieurs, la Suisse au classement par équipes, ont permis aux skieurs helvétiques de prendre la tête sur tous les fronts. Rament mois de décembre n'aura été aussi bénéfique aux skieurs suisses, même si dans ce slalom géant de Val-d'Isère Marie-Thérèse Nadig a été la seule à tirer son épingle du jeu.

LE « TROISIÈME LARRON »

Gagnante de la descente la veille, Annemarie Moser, malgré toute sa classe et sa hargne, n'a donc pas pu conserver sa première place en Coupe du monde. Certes, pour l'Autrichienne, ce n'est certainement que provisoirement qu'elle a dû céder son sceptre. Mais le duel entre l'Autrichienne, qui a dû se contenter de la dixième place lundi, et Hanny Wenzel pourrait bien être arbitré par Marie-Thérèse Nadig, si cette dernière venait à afficher la même maîtrise tout au long de la saison.

1. Christa Kinshofer (RFA) 2'19"85 (1'10"98 et 1'08"87);
 2. Hanny Wenzel (Lie) 2'20"32 (1'10"96 et 1'09"36);
 3. Marie-Thérèse Nadig (S) 2'20"41 (1'11"07 et 1'09"34);
 4. Régine Mœsenlechner (RFA) 2'21"18 (1'12"07 et 1'09"11);
 5. Christine Loike (Aut) 2'21"36 (1'11"32 et 1'10"04);
 6. Regina Sackl (Aut) 2'21"77;
 7. Claudia Giordani (It) 2'21"86;
 8. Cindy Nelson (EU) 2'22"04;
 9. Christa Zeichmeister (RFA) 2'22"23;
 10. Annemarie Moser (Aut) 2'22"26;
 11. Ursula Konzett (Lie) 2'22"42;
 12. Monika Kaserer (Aut) 2'22"53;
 13. Vicki Fleckenstein (EU) 2'22"53;
 14. Kathy Kreiner (Can) 2'22"57;
 15. Andrea Haaser (Aut) 2'22"59.
- Puis: 29. Brigitte Glur (S) 2'24"50; 35. Petra Wenzel (Lie) 2'24"93; 48. Bernadette Zurbriggen (S) 2'28"29; 50. Brigitte Nansoz (S) 2'28"70; 51. Zoé Haas (S) 2'28"73; 54. Annemarie Bischofberger (S) 2'29"89; 65. Linda Hugi (S) 2'33"76.

Classement du combiné descente - slalom géant: 1. Marie-Thérèse Nadig (S) 5,41 pts; 2. Annemarie Moser (Aut) 10,76; 3. Hanny Wenzel (Lie) 18,52; 4. Cindy Nelson (EU) 28,25; 5. Régine Mœsenlechner (RFA) 29,30.

COUPE DU MONDE

1. Marie-Thérèse Nadig (S) 79 pts;
 2. Annemarie Moser (Aut) 75;
 3. Hanny Wenzel (Lie) 60;
 4. Perrine Pelen (Fr) 31;
 5. Abi Fisher (EU), Christa Kinshofer (RFA) et Claudia Giordani (It) 2'28"29;
- Descente (2 épreuves):** 1. Moser 50 pts; 2. Dirren 23; 3. Mittermaier et de Agostini 20; 5. Nadig 19.
- Slalom géant (2 épreuves):** 1. Wenzel 45; 2. Nadig 40; 3. Kinshofer 25; 4. Irène Epple 15; 5. Pelen et Mœsenlechner 11.
- Slalom:** 1. Fisher 25; 2. Pelen 20; 3. McKinney et Giordani 15.
- Par équipes (hommes et dames):** 1. Suisse 310; 2. Autriche 213; 3. Italie 174; 4. RFA 129; 5. Liechtenstein 78.

Les gains du Sport-Toto

- 1 gagnant à 13 pts: Fr. 42.659,25
- 15 gagnants à 12 pts: Fr. 2.843,95
- 218 gagnants à 11 pts: Fr. 195,70
- 2.469 gagnants à 10 pts: Fr. 17,30

Toto - X

- 3 gagnants à 5 Nos + le No compl.: Fr. 3.301,55
- 40 gagnants à 5 Nos: Fr. 866,65
- 1.887 gagnants à 4 Nos: Fr. 18,35
- 30.097 gagnants à 3 Nos: Fr. 1,95

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réalisé; le jackpot totalise 59,427 fr. 60.

Loterie à numéros

- 4 gains à 5 Nos + le No compl.: Fr. 110.006,55
- 165 gains à 5 Nos: Fr. 2.666,85
- 8.533 gains à 4 Nos: Fr. 51,55
- 121.773 gains à 3 Nos: Fr. 4.-

Toto - Ski

2 gagnants au 2e rang: Fr. 53.457.-
Le 1er et le 3e rangs n'ont pas eu de gagnant. Selon le règlement, la totalité des gains est attribuée au 2e rang.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien.

Les familles Jaquet, à Oslo; Krebs, à Zurich; Geri-Krebs, à Winterthour, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Renée JAQUET

leur chère tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, samedi soir, dans sa 89e année, des suites d'un accident.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 décembre 1978.

L'incinération aura lieu mercredi 20 décembre.

Culte au crématoire, à 16 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 49, rue du Temple-Allemand.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL
DE LA MAISON POLI-BRAS
ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Catherine MOTTAZ

épouse de son collaborateur

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille

aujourd'hui au
restaurant
JUMBO
La Chaux-de-Fonds

CE SOIR:

Tranche panée
Pommes frites

3.90

VAL-DE-TRAVERS

LES VERRIÈRES

Vente des bois de service de la commune

Chaque année à même époque, maintenant sous une forme nouvelle, la commune des Verrières procède à la vente de tout ou partie de ses bois de service. Samedi matin, au bureau communal, en présence de M. Vuille, gérant de l'Association forestière neuchâteloise, de M. Grandjean, inspecteur forestier, de M. Nicolet, garde-forestier, de M. E. Maire, administrateur, le Conseil communal au complet a procédé à l'ouverture des soumissions, un peu plus nombreuses que l'an dernier.

Plus de mille six cents mètres cubes de bois ont ainsi été vendus au plus offrant, à des prix allant de 123 fr. le mètre cube à 138 fr. La moyenne s'établit à 132 fr. 40 le mètre cube. Rappelons que le prix moyen de la vente effectuée en 1977 était de 142 fr. 30, celui de 1976 147 fr. 30 et celui de 1975 130 fr. 70. (fy)

FLEURIER

Réparation aux orgues du Temple

Le « relevage » d'un orgue (révision générale) est à prévoir dans la règle tous les dix ans; celui de Fleurier a souffert pendant des années des mauvaises conditions de chauffage (sans humidificateur). Si depuis cinq ans des humidificateurs ont été posés, il n'en demeure pas moins que l'orgue du temple a subi des dégâts. La maison spécialisée qui sera chargée des réparations a évalué le montant des frais à 24.000 fr. environ.

Il s'agira dans un premier temps de démonter la tuyauterie, puis de nettoyer les sommiers en remplaçant les revêtements en peau qui sont en mauvais état. On s'occupera ensuite du contrôle de la traction mécanique, du nettoyage et contrôle du tirage de jeux et des sommiers à coulisse électropneumatiques.

La révision de l'orgue se terminera par le démontage de la boîte expressive et par le nettoyage de la charpente du buffet et des garnitures.

Le collège des Anciens participera pour moitié ces réparations, de même que la commune de Fleurier à qui le Conseil général a accordé la somme de 12.000 fr. dans sa dernière séance.)

(jjc)

LA CÔTE-AUX-FÉES

Concert de la fanfare de la Croix-Bleue

Le concert de Noël a eu lieu mercredi dernier au Temple. Des morceaux choisis ont été interprétés et des lectures de circonstance ont été faites. Ce concert a été réhaussé par la collaboration de trois musiciens, une organiste et deux trompettes qui ont magistralement interprété des morceaux de compositeurs anciens.

Le public ne ménagea pas ses applaudissements à ces musiciens, jeunes pour la plupart, et c'est M. Maurice Piaget qui se fit l'interprète de tous pour les remercier et clôturer cette heure de musique par une prière. (dm)

TRAVERS

Nouveaux techniciens

Après avoir suivi avec assiduité les cours du Technicum du soir de Neuchâtel, deux mécaniciens de la localité viennent de voir leurs efforts récompensés. Il s'agit de MM. Claude Perinjaket et Jean-Pierre Veillard. C'est au Château de Neuchâtel que les pré-nommés ont reçu vendredi dernier leur diplôme de technicien en option « construction ». Ainsi que l'a relevé le conseiller d'Etat François Jeanneret, chef du Département de l'instruction publique, la caractéristique de leur nouvelle formation est qu'elle s'est déroulée parallèlement à leur activité professionnelle normale. (ad)

DISTRICT DE BOUDRY

AUVERNIER

Voiture dans le pré Deux blessés

Hier à 1 h. 15, Mlle Raymonde Vurlod, de Bôle, circulait en auto sur l'autoroute d'Areuse à Neuchâtel. Peu après le tunnel d'Auvernier, pour une cause indéterminée, elle a perdu la maîtrise de sa machine qui après avoir traversé la chaussée de droite à gauche, a heurté la berme centrale. Suite à ce choc, son véhicule a été renvoyé sur la droite pour finalement s'immobiliser sur le pré bordant l'autoroute au sud. Blessés, Mlle Vurlod ainsi que son frère, Jean-Bernard Vurlod, 18 ans, même domicile, ont été transportés par ambulance à l'Hôpital des Cadolles. Mlle Vurlod souffre d'une commotion et de diverses plaies à la tête, tandis que son frère s'est soumis à un contrôle.

Dieu est amour.

Monsieur Charles Roth ;
Monsieur et Madame Paul Guex ;
Mademoiselle Marie-Claude Guex ;
Monsieur et Madame Emile-Albert Guex, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne ;
Madame Jeanne Chopard-Roth ;
Madame Andrée Bandelier-Chopard et ses enfants,
Madame et Monsieur Fritz Schallenberger-Chopard, leurs enfants et petite-fille ;
Madame et Monsieur René Brandt-Roth ;
Monsieur et Madame Pierre Brandt et leurs enfants,
Madame et Monsieur Pierre-André Maire-Brandt et leurs enfants, à Bevaix ;
Mademoiselle Renée Roth, à Chicago,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Jeanne ROTH
née Guex

leur chère et regrettée épouse, tante, grand-tante, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, lundi, dans sa 78e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 décembre 1978.

L'incinération aura lieu jeudi 21 décembre.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 7, rue des Tourelles.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



Il ne me reste plus que ton souvenir, mon amour.

Madame Emilienne Braillard, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Paul Maillard-Braillard et famille, à Saint-Martin ;
Madame Jeanne Maillard-Braillard, à Saint-Martin (FR) ;
Monsieur et Madame Robert Braillard-Demierre et famille, à Saint-Martin (FR) ;
Mademoiselle Agnès Braillard, à Fribourg ;
Sœur Germaine Lydia Braillard, Oeuvre Saint-Paul, Fribourg ;
Monsieur Romain Braillard, à Saint-Martin ;
Monsieur et Madame Henri Braillard-Mesot et famille, au Grand-Lancy (Genève) ;
Monsieur Louis Braillard, à Lutry ;
Monsieur et Madame Marius Braillard-Gerber, au Petit-Lancy (Genève),

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Georges BRAILLARD

leur très cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, lundi, dans sa 55e année, des suites d'un accident, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 décembre 1978.

Une messe de sépulture aura lieu en l'église de Notre-Dame de la Paix, jeudi 21 décembre, à 7 h. 45.

Cérémonie au cimetière, à 9 heures.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'église.

Domicile de la famille : Fiaz 40.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon, cher papa et grand-papa.

Monsieur et Madame Roger Burri-Droz ;
Monsieur et Madame Gérard Burri-Breitenmoser et leur petite Mélanie, à Saint-Sulpice (Vaud),

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Hermann BURRI

leur cher papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dimanche soir, dans sa 91e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 décembre 1978.

La cérémonie funèbre aura lieu au crématoire dans la plus stricte intimité de la famille.

Domicile de la famille : Crétets 22.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Au lieu de fleurs, veuillez penser au Home de La Sombaille, ccp. 23-826.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

LE LOCLE

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien.
Psaume 23, v. 1.

Madame et Monsieur François Schuszter-Andrey et leurs enfants François et Dominique, à Boudry ;
Madame Suzanne Rosenberger, sa compagne, et famille ;
La famille de feu Laurent-Clément Andrey ;
La famille de feu Charles-Auguste Verdon,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Alfred ANDREY

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 84e année, après une courte maladie.

LE LOCLE, le 18 décembre 1978.
Grande-Rue 38.

Le culte sera célébré mercredi 20 décembre, à 14 heures, à la Maison de paroisse du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille : rue de la Gare 31, 2017 Boudry.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur Roland Wisard et sa famille, font part du décès de

Madame
Etienne WISARD-HUMBERT

L'incinération s'est déroulée dans la plus stricte intimité.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à la Maison de retraite Ebron, à Mont-Soleil, ccp. 23-4425, La Chaux-de-Fonds.

LE GROUPEMENT DES INSTRUCTEURS SUISSES DE SKI DU JURA a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur
Albert MÜLLER

Nous garderons de cet ami un excellent souvenir.

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, mercredi 20 décembre, à 14 heures.

LE COIN DU BOIS

LA FAMILLE PAUL ESSEIVA

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
André DUBOIS

son cher propriétaire.

LE PERSONNEL DE L'ENTREPRISE
TRANSPORTS MAURON S. A.

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
Henriette TAILLARD

Maman de leur patron Monsieur Adrien Mauron

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille

L'ENTREPRISE JAQUET & VUILLE
LA SAGNE - LES PONTS-DE-MARTEL

a le chagrin de faire part du décès de

Madame
Maurice VUILLE

Mère de Monsieur Claude Vuille

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille

Le prix du pétrole monte

Le dollar dégringole

La décision annoncée dimanche à Abou Dhabi par les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) d'augmenter à partir de l'année prochaine le prix du brut de 10 pour cent à 14,5 pour cent a entraîné une baisse du dollar sur les marchés financiers internationaux.

Cette hausse a d'ailleurs surpris par son ampleur, les boursiers ne s'attendant pas à un chiffre aussi élevé.

Le redressement que le billet vert avait connu à partir du 1er novembre, à la suite de la décision du président Carter de créer un fonds de 30 milliards de dollars destiné à soutenir la monnaie américaine sur les marchés mondiaux et de lutter contre l'inflation en resserrant le crédit, risque, de l'avis des spécialistes financiers, d'être éphémère.

En Europe, la valeur du dollar à la clôture des cours hier soir était nettement inférieure à celle de vendredi. (ap)

La tension persiste dans les rangs gaullistes

La bande française des quatre en accusation

Les remous provoqués au sein du RPR par « l'appel de Cochin » de M. Chirac se sont transformés durant le week-end en règlement de comptes personnels avec l'entrée en lice de M. Sanguinetti, connu lui aussi pour ses explosions verbales.

Si M. Alain Peyrefitte, dans sa lettre aux députés, avait critiqué discrètement les proches conseillers du maire de Paris, M. Sanguinetti, lui, n'y est pas allé par quatre chemins. C'est en termes sévères qu'il a dénoncé « la bande des quatre », à savoir Mme Marie-France Garaud, M. Pierre Juillet, M. Yves Guéna et M. Charles Pasqua.

Pour lui, si le RPR est condamné à la règle de l'unanimité, formule qui recouvre « la soumission, le conformisme et l'immobilisme », cela tient au fait que le mouvement gaulliste est noyauté par les conseillers de M. Chirac. « La philosophie gaulliste, a déclaré l'ancien secrétaire général de l'UDR, ne se réduit pas à un appareil politique tout puissant qui interdit aux militants de penser pour ne pas contrarier les situations acquises ».

En fait, si M. Sanguinetti approuve « la nouvelle attitude » de M. Chirac envers l'Europe, il lui reproche surtout sa façon d'agir et ses attitudes apparemment contradictoires qui consistent à mobiliser les élus du mouvement contre le gouvernement, tout en prétendant rester au sein de la majorité.

Quant aux critiques contre Mme Garaud ou M. Pierre Juillet, elles ne sont pas nouvelles. Déjà sous la présidence de M. Pompidou, ces deux éminences grises du pouvoir étaient redoutées, voire contestées; mais c'est la première fois que ces personnalités, connues pour leur sens politique mais aussi pour la brutalité

de leurs recommandations, font l'objet d'une campagne aussi violente.

L'intervention dans le débat de M. Sanguinetti risque d'aggraver les divergences au sein du principal parti de la majorité, car elle pourrait donner prétexte à d'autres personnalités qui se sentent frustrées par le style de direction de M. Chirac d'intervenir contre le secrétaire général du RPR.

M. Chaban-Delmas, qui eut lui aussi à pâtir des critiques de M. Juillet à propos de son projet de « nouvelle société » et qui n'avait guère apprécié les préférences chiraquiennes pour M. Giscard d'Estaing lors des dernières présidentielles, pourrait attendre son heure.

Iran: échec de la grève

► Suite de la 1^{re} page

Avec une opinion publique aussi résolue, il est difficile que le chah puisse se maintenir longtemps au pouvoir. La majorité écrasante du peuple iranien, a poursuivi le chef chiite, réclame un régime et un gou-

vernement sous la surveillance de l'ayatollah Khomeiny ».

Comme on lui demandait s'il comptait prier l'ayatollah Khomeiny de retourner en Iran, le chef religieux a répondu que là n'est pas le but de sa visite en France. « Mais, a-t-il ajouté, j'espère que l'ayatollah Khomeiny rentrera un jour dans son pays ».

Près de cent cinquante Iraniens, hommes, femmes, enfants, étaient venus à l'aéroport accueillir l'ayatollah Montazeri, et ont crié dès sa sortie de l'avion « Allah akbar » (Dieu est grand).

Ils brandissaient des pancartes hostiles au chah et saluant la « lutte du peuple iranien » ainsi que l'ayatollah Montazeri. Ils portaient également des pancartes arborant des photographies de l'ayatollah Khomeiny. (ats, afp, reuter)

Démocratie indienne

On enferme

Plus de 1000 personnes ont été arrêtées hier dans différentes régions de l'Inde, notamment à La Nouvelle Delhi et à Calcutta, au cours de manifestations organisées pour protester contre l'intention du gouvernement de demander au Parlement la condamnation de Mme Indira Gandhi pour de prétendus « abus de pouvoir ».

La police a utilisé des grenades lacrymogènes et des matraques pour disperser les manifestants appartenant au Parti du Congrès de l'ancien premier ministre. Des portraits de l'actuel premier ministre, M. Morarji Desai, ont été brûlés dans plusieurs villes.

La Chambre basse du Parlement indien devait prendre une décision hier au sujet de la condamnation de Mme Gandhi, mais le débat a été reporté à aujourd'hui après quatre heures de discussions.

M. Desai a l'intention de proposer une motion demandant l'emprisonnement de Mme Gandhi jusqu'à l'ajournement vendredi prochain de la session de la Chambre basse et son exclusion du Parlement. (afp)

Budget du Marché commun

La querelle s'envenime

Le conflit entre les institutions européennes à propos de l'application du budget 1979 de la CEE s'est aggravé hier à Bruxelles.

La Commission européenne a en effet décidé d'exécuter le budget adopté la semaine dernière à Luxembourg par le Parlement européen, malgré l'opposition du Conseil des ministres des finances des Neuf. Ce budget est majoré de 480 millions d'unités de compte européennes (une unité de compte : 7,30 dollars) par rapport au projet du Conseil des ministres de la CEE.

Ce dernier a décidé de passer à la contre-attaque. Une réunion d'urgence du Conseil des ministres des Neuf chargés du budget a été convoquée à 17 heures à Bruxelles, par la présidence allemande. M. Manfred Lahnstein, secrétaire d'Etat allemand aux Finances, a répété hier après-midi à Bruxelles avant d'en-

trer en séance: « La décision du Parlement européen est illégale ».

Selon le ministre ouest-allemand, le Conseil des ministres a maintenant le choix entre deux possibilités: soit ordonner à la Commission européenne d'appliquer des douzièmes provisoires, soit attaquer la Commission de la CEE devant la Cour européenne de justice, dès qu'elle commence à exécuter la partie du budget sur le Fonds régional européen, qui n'a pas été approuvée par le Conseil des ministres de la CEE.

Les observateurs estiment qu'au-delà de la bataille juridique qui s'engage entre d'une part le Conseil des ministres de la CEE et d'autre part le Parlement européen et la Commission de la CEE, un véritable conflit politique sur la nature exacte des pouvoirs du Parlement européen s'est ouvert, à quelques mois des premières élections directes de ce Parlement. (afp)

Démenti de l'IRA

► Suite de la 1^{re} page

Les objectifs de l'IRA paraissent doubles: frapper l'opinion publique en créant un climat d'incertitude pendant les fêtes, et obtenir du gouvernement travailliste qu'il garde ses distances avec les députés unionistes protestants d'Ulster. Le gouvernement, en état de « mort clinique » au Parlement, n'avait dû sa survie, la semaine dernière, qu'à l'abstention des députés unionistes, auxquels M. Callaghan a promis l'augmentation de leur représentation de 12 à 17.

L'IRA entend aussi exploiter sa « campagne d'hiver » pour obtenir des concessions du gouvernement britannique sur le statut des prisonniers républicains à la prison de Maze à Belfast, qui ne sont plus considérés depuis 1976 comme des « politiques ».

Cette nouvelle dimension politique laisse prévoir, estime-t-on dans les milieux policiers de Londres, de nouveaux attentats, près de deux ans après la série d'explosions d'engins incendiaires à Londres, en janvier 1977. (afp)

Belgique: des élections pour rien!

► Suite de la 1^{re} page

Pour résumer, la leçon du scrutin est un désaveu aux partis ayant atténué leurs revendications linguistiques et sociales, en même temps qu'un rejet des « jeux politiques », comme l'admet le ministre des Affaires étrangères M. Henri Simonet. Les bulletins nuls atteignent dix pour cent des voix.

QUELLE SOLUTION ?

A partir de ces constatations, peut-on entrevoir la solution? Le roi Baudouin a accepté la démission du gouvernement, formalité obligatoire au lendemain d'élections législatives. Le premier ministre sortant, M. Paul Vanden Boeynants, a été chargé d'expédier les affaires courantes.

Qui sera son successeur et quelle coalition mettra-t-il sur pied? Tout le monde s'accorde à constater que les élections n'ont rien résolu et que la crise sera longue. Un homme politique pourrait disparaître de la

scène, M. Tindemans, qui a raté son pari de renforcer son parti.

Les socialistes exigent déjà que l'on reprenne la négociation sur la réforme de l'Etat, le pacte entre les communautés flamande et francophone destiné à partager le pays en trois régions autonomes. Mais c'est précisément sur ce problème que le gouvernement de coalition sortant est tombé. Et certains sociaux-chrétiens flamands disent déjà que le pacte est enterré.

Les libéraux flamands, grands vainqueurs des élections, exigent la diminution des impôts comme condition de leur entrée au gouvernement. Or, le secrétaire d'Etat au budget estime cela impossible, le déficit budgétaire étant déjà estimé à 80 milliards de francs belges (plus de 4 milliards de fr. pour 1979).

Autre difficulté, si l'on veut s'atteler à nouveau aux problèmes communautaires, les socialistes exigent que le FDF bruxellois reste avec lui au gouvernement. Or, certains

Flandres excluent déjà du pouvoir la Volksunie et, par conséquent, son équivalent régional bruxellois.

Le premier ministre sortant, M. Van den Boeynants, a déclaré: « Ma seule certitude est que ces élections étaient inutiles. J'ai le sentiment que rien n'est réglé. Tout risque d'être plus difficile. Il faudra négocier sur deux bases... Il faudra à la fois négocier l'économique et le communautaire ».

Bref, les partis se retrouvent vingt mois en arrière, sans que les problèmes aient été en rien clarifiés, au contraire. (ap)

Après une colossale tentative d'escroquerie au Tessin

Douze arrestations

La semaine dernière, le ministère public du Sottoceneri avait annoncé la découverte d'une tentative d'escroquerie aux dépens de trois banques de Lugano, Zurich et Lausanne. Le montant de ce « coup » se serait élevé à 44 millions de dollars. En relation avec cette affaire, un communiqué du ministère public précise que 12 personnes ont été arrêtées en Suisse: une ressortissante des Etats-Unis, un Marocain, un Allemand, 6 Italiens et 3 Suisses. Actuellement, 4 personnes sont encore détenues à Lugano et 3 autres à Zurich. Les autres ont été relâchées après interrogatoire. Un ressortissant mexicain, employé de la « Citybank » à New York a été appréhendé par les autorités américaines, sur requête du ministère public du Sottoceneri. (ats)

● PADOUE. — Trois hommes armés ont fait irruption dans les bureaux d'un avocat de la ville, Me Filosa, et l'ont blessé aux jambes de plusieurs balles, parce qu'il travaillait pour l'administration.

UN EVENEMENT PAR JOUR

Le sang de M. Bhutto

Devant les yeux, j'ai un petit livre qui s'intitule « Haute Cour de Lahore. Jugement dans un procès de meurtre. Etat contre Zulfikar Bhutto et consorts ».

Je ne connais pas suffisamment toutes les finesses de l'anglais juridique, cette espèce de poais de Chanaan, pour en avoir goûté toutes les subtilités.

Mais à l'article 612 des considérants, j'y ai lu que « l'Islam ne croit pas à la création d'une classe privilégiée. Il croit à l'égalité devant la loi du chef tout puissant et du gouverné. Il est opposé à tous types de distinction de classes. Même le calife, le roi, le premier ministre ou le président, quel que soit le nom dont le chef puisse être appelé, est tout aussi assujéti à la loi du pays que n'importe quel citoyen ordinaire ».

Cette égalité musulmane m'a ravi et je me suis dit que les enfants de Mahomet avaient décidément bien de la chance. Ce n'est pas chez eux qu'on trouverait des juges qui vous libéreraient des criminels de guerre comme Menten, ou qui vous blanchiraient des gens importants ayant touché des pots-de-vin. De Loockheed, par exemple.

En conséquence, je considère que l'ancien premier ministre pakistanais Zulfikar Ali Bhutto est un homme fortuné d'avoir passé devant le tribunal de Lahore.

Ce qui m'étonne cependant, c'est que celui-ci ait été condamné à « être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive » (article 620) pour conspiration d'assassinat contre Ahmed Raza Kasuri, membre de l'Assemblée nationale, dans la nuit du 10 au 11 novembre 1974 alors qu'il revenait d'un mariage et pour avoir, dans la poursuite de la susdite conspiration criminelle, avoir fait tirer contre sa voiture, avec, pour résultat, la mort de son père, Nawab Mohammed Ahmed Khan.

A l'article 614 des considérants de la Haute Cour de Lahore, on lit, en effet, qu'on trouve dans le saint Coran des injonctions législatives bien définies contre le fait de tuer, sauf dans le cours de la justice.

Or M. Bhutto affirme que la conspiration criminelle dont on l'accuse a été fabriquée et, en outre, celui qui a été tué n'est pas celui qu'on prétend qu'il voulait tuer.

Dans une loi égale pour tous et en l'absence de preuves absolument évidentes, force est donc d'admettre que, pour le moins, M. Bhutto devrait obtenir de larges circonstances atténuantes et que, en aucun cas, la peine de mort se justifie. Notamment dans un pays où la douceur des moeurs ne passe pas pour la vertu dominante.

Il faut donc espérer que les juges de recours devant lesquels M. Bhutto se défend actuellement, seront plus sensibles aux commandements du Coran.

Dans le cas d'une confirmation de la sentence de mort, on pourrait discerner une vengeance ou un manque d'esprit d'indépendance des juges à l'égard des militaires qui ont écarté M. Bhutto du pouvoir.

Ce serait vraiment navrant. Car à une époque, où tout ce qu'il y a de progressiste dans le monde politique entonne des alléluias face à la hiérarchie musulmane, où beaucoup d'Eglises chrétiennes vibrent d'une fraternité toujours plus grande face à la religion de Mahomet, le sang de M. Bhutto pourrait ternir une image si idyllique.

Willy BRANDT

OPINION

Cris de crise

► Suite de la 1^{re} page

La crise entraîne une renaissance du protectionnisme et du subventionnement d'Etat, ce qui fausse les lois du marché sur la base desquelles avait été bâtie la croissance.

Les gains de productivité dus à l'automatisation des moyens de production n'ont pas aidé à résorber le chômage, au contraire; le chômage favorise l'inflation qui annule le bénéfice qui devait être tiré de l'augmentation de la capacité de production. On peut faire tourner dans plusieurs sens cette quadrature du cercle, rien n'y change.

Des recherches économiques laissent apparaître que la crise industrielle que nous connaissons doit beaucoup plus à une crise de l'in-

vestissement qu'à l'augmentation puis les ajustements du prix de l'énergie, pétrolière principalement.

Si d'aventure l'Eu européen trouve la musculature dont il rêve et qu'il arrive à s'imposer en monnaie de compte rival du dollar, si, d'aventure encore, l'OPEP révisait sa stratégie et adoptait l'Eu comme nouvelle monnaie de compte du commerce pétrolier, nous assisterions peut-être à une modification d'attitude chez les investisseurs ce qui, alors, marquerait un tournant dans la crise industrielle que nous subissons et dans laquelle le prix du brut fait si facilement diversion quant à ses causes profondes.

Gil BAILLOD

En bref • En bref • En bref

● BRUXELLES. — Les représentants écologistes de cinq pays européens ont décidé de « coordonner leurs efforts pour s'opposer à la croissance du trafic poids lourds », au terme de la première convention écologique sur les transports réunie le week-end dernier à Bruxelles.

● MOSCOU. — L'académicien soviétique Sakharov et sa femme Elena ont déclaré aux correspondants occidentaux à Moscou qu'ils entreprendraient le 3 janvier une grève de la faim d'une durée illimitée si Mme Sakharov n'était pas autorisée d'ici là à se rendre en Italie pour s'y faire soigner les yeux.

● ROANNE. — Déçus de ne pas avoir trouvé de l'argent ou des objets de valeur, malgré diverses effractions, des inconnus ont mis le feu hier en deux endroits différents de l'église Sainte-Anne de Roanne (Loire).

Prévisions météorologiques

Sur le Plateau, le ciel restera couvert par stratus, dont la limite supérieure s'abaissera de 1800 à 1500 mètres. Au-dessus et en Valais, le temps sera partiellement ensoleillé par nébulosité changeante.

Niveau du lac de Neuchâtel
Hier, à 6 h. 30 : 428,85.

● COPENHAGUE. — Une équipe de médecins danois du groupe de recherche antitorture a mis au point une nouvelle méthode qui devrait rendre pratiquement infaillible la détection de la torture à l'électricité, même si la victime de tels sévices n'en porte pas de marques visibles.

● NANCY. — Le propriétaire d'un immeuble vétuste de Nancy a emmuré durant quatre jours un jeune couple sans enfant parce que ces deux personnes ne voulaient pas quitter leur appartement.

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Savoir préparer sa retraite.
- 3 La Sagne : budget accepté.
- 5 District du Locle : 218 habitants en moins.
- 9 Chauffage à distance : 10 ans d'expérience à Neuchâtel.
- 13 UDC du Jura bernois : toujours des remous.
- 24 Succès du TPR à Tramelan.
- 25 Au Conseil de ville de Moutier.
- 28 Programmes radio et TV.